La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame





Rue Francillon 28 2610 Saint-Imier 032 941 23 43 www.jobinoptique.ch

LA ROSERAIE SAINT-IMIER

Passage de témoin à la direction

François Nyfeler, actuel directeur, s'apprête à passer le témoin à Sébastien Perret, après 19 années passées à la tête de La Roseraie. Les deux hommes partagent la même vison, la continuité est donc assurée. Suite à la page 13

COURSE À PIED

Mickael Marti réalise un bon début de saison

Après plus de 14 années de participation dans les différentes catégories jeunesse, l'athlète de Sonceboz court maintenant en catégorie Elite. Pas toujours facile à gérer. Mais cela ne l'a pas empêché de réaliser de bons, voire d'excellents résultats en ce début de saison, notamment une 1re place lors de la course de la Solidatiré d'Yverdon-les-Bains. Suite à la page 25



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Délais de remise des publications: sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin de ce journal): mardi 12 h. Tarifs: annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).



Réclame



Elisabeth Beck, enseignante, conseillère de Ville, vice-présidente du CJB; Léa Beck, réviseuse comptable/audit; Lily Brand, retraitée; Patrick Brand, commerçant et importateur de chevaux; Stéphanie Brand, infirmière soins à domicile; Théo Brand, juriste; John Buchs, ancien maire, retraité; Monique Buchs, employée de commerce retraitée; Florine Bueche, psychologue; Vital Carnal; Tino Cocco, directeur général adjoint du ceff, directeur domaine industrie; Bernard Cuche, expert-comptable, agriculteur; Francis Daetwyler, retraité; Patrick Domon, animateur socioculturel; Patrick Flaig, directeur du bureau de chronométrie de Saint-Imier; Denis Gerber, retraitée; Baerhard Euche, expert-comptable, agriculteur; Francis Daetwyler, retraitée; Patrick Domon, animateur socioculturel; Patrick Flaig, directeur du bureau de chronométrie de Saint-Imier Gerber, retraitée; Brance Henriksen, retraitée; Patrick Lidovic Huguenin-Elie, conseiller de Ville, manager en horlogerie; Corentin Jeanneret, député-maire de Saint-Imier, notaire; Stephanie Jeanneret, employée de commerce; Paniele Kiener, employée de commerce; Reynald Krähenbühl, CEO Swiss Grafik; Ophélie Krebs Mushahar, employée de commerce fiduciaire; Mélanie Lambert, employée au centre Chez Camille Bloch; René Lautenschlager, enseignant retraité; Pierre Leuthold, maître secondaire retraité; Patrick Lidovic Huguenin-ère; Catherine Moser, secrétaire; John Moser, directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bennois; Cédric Mafille, directeur adjoint, Fondation la Pimpinière; Catherine Moser, secrétaire; John Moser, industriel; François Nyfeler, directeur de La Roseraie; Pamela Orval, enseignante; Marjatta Rochat, retraitée; Pierre-André Rochat, commerçant retraité; Yves Rochat, conseiller de Ville, informaticien avec brevet fédéral; Vicky Rodrigue Terraz, éducatrice, commerçante; Marie Ruchonnet, étudiante enseignante; Marie Rucho

Baptiste Zerbini, créateur de vêtements; Jacques Zumstein, ancien maire; Liliane Zürcher, retraitée; Otto Zürcher, retraité; Kilian Zwahlen, agriculteur.

Marc Aguet; Julien Annoni, musicien; Mario Annoni, ancien conseiller d'État, président de la Société des Forces Électriques de La Goule; Cédric Bassin, directeur général du ceff, Docteur ès Sciences de l'EPFL, ingénieur électricien; Daniel Bloch, directeur; Diego Brait, président du Conseil d'administration d'Énergie du Jura SA; Manfred Bühler, conseiller national; Michelle Burger, agricultrice; Carlos Chatelain, conseiller municipal; Aldo Dalla Piazza, mathématicien retraité; Simon Delabays, ingénieur réseau électrique; Silvina Dias Rodrigues, horlogère; Claude Domont, garde forestier; Pascal Gagnebin, ingénieur et enseignant; Pascal Gilomen, fiduciaire; René Graf, vice-recteur Enseignement, HES-SO Bienne; Laurent Haeller, project manager - digital transformation expert; Richard Habegger, Villeret; Michel Hausmann, directeur Enen Sàrl, directeur Turbinor SA, membre du comité Swiss Small Hydro; Didier Juillerat, directeur du CIP Tramelan; Monique Kobel Duppenthaler, Cortébert; Etienne Klopfenstein, député au Grand Conseil du canton de Berne; Thierry Linder, ingénieur; Cyprien Louis, hydrogéologue; Thierry Luthi, retraité; Cédric Mercier; Patrice Müller, professeur HES retraité; Andréas Niederhauser, agriculteur, ancien maire de Renan; Susanne Niederhauser, agricultrice/guide; Benjamin Nuoffer, BSc en Sciences forestières BFH; Daniel Pasqualetto, informaticien de gestion; Philippe Perrenoud, ancien conseiller d'État; Gérard Py, maire de Cormoret, entrepreneur; Jean-Frédéric Python, directeur CJ, directeur Funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil; Benjamin Rindlisbacher, président de l'Espace découverte Énergie; Didier Rizzotti, professeur HE-Arc, directeur suppléant, responsable des opérations; François Roquier, président de Vert.es du du Programme de l'école doctorale «Summer school Mont-Soleil»; Pierre-Alain Schnegg, conseiller d'État; Marianne Sellie; Vincent Th

Immobilier

Recherche maison / terrain à construire canton de Berne / Neuchâtel Tél. 078 876 48 90



Paroisse Réformée de Courtelary et Cormoret



Dimanche 2 juin à 10h

suivi d'un pic-nic au Chalet de la Bourgeoisie de Courtelary

Pour plus de détails veuillez consulter la page Paroisses

Réouverture du restaurant de l'Ours

à Cortébert le dimanche 2 juin 2024

Apéritif de bienvenue

Ravis de vous accueillir dès 11 h

Se recommande Marlene 076 384 10 20



Travaux de peinture

Peintre qualifié - intérieur/extérieur - échaffaudages à disposition -Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41







Pompes funèbres Bestattungen

Biel und Umgebung Bienne et environs Brüggstrasse 121 Route de Brügg 121 2503 Biel-Bienne 032 365 50 15 info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch

Numéro national 0842 80 40 20



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan: SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont: Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval): SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



• Lundi 3 juin à 19 h: Concert du yodler club des Anémones

 Mardi 4 juin à 18h30: Concert de Vincent Vallat

Vernissage exposition photos de Serge Hager

• Mercredi 5 juin à 18 h 30: Concert de la chorale 1001 notes Jeudi 6 juin à 18 h 30 : Concert de la chorale ouvrière

Vendredi 7 juin à 18 h 30 : Concert de piano classique par Jérémie Tesfaye

Chaque soir snacks et boissons seront proposés aux visiteurs

Votations 9.06.2024



à la loi fédérale pour l'électricité

à l'extension de la Centrale photovoltaïque à Mont-Soleil



Parti socialiste Erguël

Votations populaires du 9 juin 2024 Consignes de vote

En matière communale pour Saint-Imier

OUI pour le projet d'extension photovoltaïque à Mont-Soleil au sens de l'art. 71a LEne

En matière fédérale

à l'initiative d'allègement des primes

NON à l'initiative pour un frein aux coûts

NON à l'initiative pour l'intégrité physique

à la loi sur l'approvisionnement en énergie

Parti socialiste Erguël

A vendre poules pondeuses 3 Fr./pièce

Environ 100 poules disponibles

A venir chercher entre le 3 et le 8 juin

Seulement sur réservation au 079 886 55 83



Ensemble, on voit mieux



La Roseraie

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des COURTS SÉJOURS, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des LONGS SÉJOURS

Dans des CHAMBRES INDIVIDUELLES avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Immobilier



Votre futur lieu de vie entre nature et modernité

Découvrez ce magnifique projet de 18 logements en cours de construction dont la livraison est prévue à partir de l'automne 2025. Encore quelques lots disponibles!

Renseignements: Tél. 032 722 68 50 | info@insolimmo.ch | QR Code









Cabane des pêcheurs à Frinvillier

Samedi 15 juin dès 16 h Dimanche 16 juin dès 11 h

Friture de sandres - Grillades

Se recommande Société des pêcheurs La Suze Bienne et environs



SAMAIDD

Service d'aide et de maintien à domicile

Plus que des soins à domicile

Nous vous proposons des solutions personnalisées, remboursées par les caisses maladies pour que vous restiez chez vous

Proche de vous depuis 6 ans

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch

www.samaidd.com

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch hechtel-imprimerie ch bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

bechtel-imprimerie.ch



Changement de commerce à Orvin



La Municipalité informe la population d'Orvin que notre boucher itinérant et citoyen d'Orvin Alexis Gindrat, qui était présent sur la Place Paul-André-Robert avec sa remorque, a décidé de réorienter sa vie professionnelle, et renonce par conséquent à cette activité.

Alexis Gindrat poursuivra ses talents de boucher dans une entreprise du Vallon de Saint-Imier. La Municipalité le remercie pour sa disponibilité et sa sympathique présence commerçante

dans notre village, et lui souhaite tout le meilleur pour son nouveau défi professionnel.

La remorque a été reprise par Jimmy Jacot, Boucherie Jacot S.àr.l. à 2516 Lamboing qui dessert notre village avec ses produits et ses spécialités depuis le

La remorque Jacot S.àr.l. sera présente sur la place Paul-André-Robert pour commencer à l'horaire suivant: tous les jeudis de 16 h 30 à 18 h. Même si la remorque ne sera au début présente qu'une fois par semaine, si les clients veulent des commandes sous livraison c'est possible aussi.

Nous souhaitons beaucoup de plaisir et de succès à Jimmy Jacot avec la vente de ses produits à Orvin, et la Municipalité incite vivement la population de faire honneur et de soutenir ce commerce qui se déplace dans notre

A noter que la Boucherie Jacot S.à r.l. accepte également les bons Cad'Orvin. **c**м

Délégations municipales

- Patrik Devaux représentera la Municipalité d'Orvin à l'assemblée générale ordinaire de Patrimoine bernois, Groupe régional Jura bernois, le 12 juin prochain à Courtelary;
- la prochaine assemblée de l'Association Jb.B aura lieu le mercredi 19 juin à 19 h à la Couronne à Sonceboz. Patrik Devaux y
- représentera la Commune d'Orvin;
- Patrik Devaux est délégué par la Commune d'Orvin au Forum des commandants des sapeurs-pompiers, jeudi 20 juin prochain à la Couronne à Sonceboz;
- la prochaine assemblée du SEGO aura lieu le mardi 25 juin à Péry. Sylvain Grosjean est le délégué de la Commune. **■c**M

Aménagement du cimetière

Merci et bravo à nos voyers communaux

Ludovic ont œuvré sans ménager leurs fruits et ces nouveaux aménagements efforts afin de donner une fort belle image de notre cimetière villageois.

Nos voyers communaux Patrick et Bravo à eux, leur labeur a porté ses sont du plus bel effet. Un grand merci.



Cimetière d'Orvin

ASSOCIATION DES PARENTS DE LA BAROCHE

Intimidation scolaire: en parler

Sensibilisation et actions à l'école de la Baroche

Le 23 mai, l'Association des Parents la différence cruciale entre un conflit de la Baroche, en collaboration avec Santé Bernoise, a organisé une soirée d'information sur l'intimidation entre enfants dans le milieu scolaire. L'événement s'est tenu à la salle du Conseil communal de Plagne et a rassemblé parents, enseignants et professionnels de l'éducation.

Créée à l'automne 2023, l'Association des Parents de la Baroche est une nouvelle structure dont les objectifs sont de créer des activités répondant aux besoins des parents et des enfants, de renforcer les liens avec l'école, et a insisté sur le fait qu'un enfant a de proposer des rencontres et des moments d'échanges entre parents. L'association se réjouit du succès de cette soirée, les parents d'élèves ayant répondu présents en grand nombre, avec 50 % des élèves représentés.

André Huegi, conseiller spécialisé auprès de Santé Bernoise, a ouvert la soirée en partageant son parcours professionnel remarquable. Il a expliqué

et le harcèlement, soulignant que le harcèlement est une situation répétitive, souvent un phénomène de groupe, où la victime se retrouve dans l'incapacité de se défendre et vit dans la peur. Il a également noté que les victimes ont souvent du mal à en parler à leurs parents parce qu'elles ont honte et peur de la réaction de l'adulte. « L'intimidation existe depuis toujours, mais ce n'est que depuis une dizaine d'années que nous y prêtons véritablement attention », a-t-il noté. M. Huegi besoin d'être entouré par des adultes fiables qui lui donnent de la crédibilité et servent de modèles. Il a également mis en garde contre l'intervention sans l'accord de l'enfant, car cela pourrait aggraver la situation.

Tamara Courbat, médiatrice scolaire, a ensuite pris la parole pour expliquer son rôle au sein de la communauté scolaire de la Baroche. Elle gère de nombreuses situations de conflit et aide à mettre des mots sur les expériences des enfants. Elle a rappelé que la collaboration avec les parents est essentielle pour une intervention efficace.

Frédéric Pannatier, directeur de la Baroche et enseignant, a clôturé la soirée en rappelant que la mission de l'école est d'apprendre à vivre ensemble. «Il est important de montrer de l'intérêt et de la bienveillance aux enfants, sans pour autant être complaisant. Il ne faut pas étiqueter une personne, mais plutôt discuter de son comportement », a-t-il souligné. Il a entre les enseignants et leur capacité à prendre du recul. Le message final de M. Pannatier était résolument positif: «Les enfants viennent volontiers à l'école et s'entendent bien. » ■ NA

Vous trouverez plus d'information sur le sujet sur le site internet de Santé bernoise www.santebernois.ch/mediatheque

ASSOCIATION DES AÎNÉS DU BAS-VALLON

Juin en plein air



également salué la bonne collaboration La marche du 25 juin nous offrira la vue sur des paysages fantastiques

Avec toutes les averses qui nous tombent sur la tête depuis des semaines, nul doute que le mois de juin sera plus ensoleillé. Forte de cette certitude, l'Association des aînés du Bas-Vallon vous propose, le mois prochain, deux activités en plein air, pour profiter enfin du printemps.

Le mercredi 12 juin, vous êtes chaleureusement convié(e)s à passer un après-midi sur et autour du terrain de pétanque, donc à la patinoire de Péry.

De 14h à 17h, l'ambiance sera au beau fixe, le cochonnet n'aura qu'à bien se tenir.

Cette activité sera gratuite pour les membres et une contribution de cinq francs sera demandée aux non-membres.

Inutile de vous inscrire, rejoignez-vous simplement, avec ou sans boules. Le mardi 25 juin, nous vous inviterons à poser les yeux sur le lac de Morat, pour une fois. En effet, les organisatrices ont préparé une balade sympathique à la découverte du Mont Vully et de sa nature préservée, le long de charmants sentiers qui vous offriront des vues incroyables sur les paysages alentour.

Le rendez-vous est donné à 13 h 30 sur la place du village d'Orvin, où le retour se fera à 18 h environ.

Cette balade sera gratuite pour les non-membres comme pour les membres et il n'est pas nécessaire de s'inscrire. AABA

Pour des transports jusqu'aux lieux de rendez-vous, on s'adressera à: Verena Wagner, au 079 435 85 65 pour Romont, Plagne et Vauffelin; Françoise Häring, au 079 372 17 29 pour Péry-La Heutte; à Catherine Léchot au 079 270 47 87, pour Orvin et Frinvillier.



AGENCE AVS DU BAS-VALLON

Fermeture

L'Agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 6 juin. L'AGENCE AVS DU BAS-VALLON

Emplois



Pour compléter notre équipe, nous recherchons

une sommelière 80-100 % et plusieurs extras de service

deux postes pour étudiants service & cuisine de juin à mi-août

La Bragarde, 2534 Les Prés d'Orvin 032 322 49 69 - 079 935 04 87

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary est une entreprise en pleine expansion.

Nous recherchons de suite ou à convenir un(e)

polygraphe CFC 50 à 80 %

Vous êtes un(e) spécialiste prépresse avec de l'expérience dans la mise en page, consciencieux(se) et rigoureux(se)?

Résistance au stress et souplesse sont des qualités qui vous parlent?

Nous vous proposons un cadre de travail moderne dans une ambiance familiale. Intéressé(e) ?

Nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels.

_imprimerie____ ____bechtel sa.

Bellevue 4 2608 Courtelary 032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch www.bechtel-imprimerie.ch

skatefarm.officiel



En tant qu'entreprise formatrice, nous recherchons pour la rentrée 2024,

un apprenti charpentier H/F

Intéressé(e)? N'hésite pas à nous transmettre ton dossier de postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, bulletins scolaires) par mail à : info@oppliger-bois.ch



www.garage-kocher-cie.ch

Tu souhaites un apprentissage varié dans lequel tu pourras développer tout ton potentiel entouré d'une équipe dynamique qui sera à tes côtés pour t'offrir une formation de qualité?

Nous te proposons:

1 place d'apprentissage

de mécanicien(ne) sur machines agricoles dès juilllet 2024

Si tu es intéressé(e), n'hésite pas à nous envoyer ton dossier à l'adresse email: garage.kocher@bluewin.ch 032 489 15 15.



Commune de Mont-Tramelan

Métairie des Princes 13 | 2723 Mont-Tramelan 032 487 62 53 | info@mont-tramelan.ch | www.mont-tramelan.ch

La commune de Mont-Tramelan se situe à l'extrémité nord du Jura bernois et compte environ 110 habitants. En raison du prochain départ de la titulaire, elle met au concours le poste de

secrétaire communal(e) à 25 %

(et éventuellement l'administration des finances à 10 %)

Vos tâches principales

- Secrétariat du conseil communal et de l'assemblée communale (préparation des séances et procès-verbaux, correspondance, application et suivi des décisions)
- Responsable du bureau de vote
- Tenue du registre du contrôle des habitants
- Tenue du registre des impôts
- Traitement des demandes de permis de construire et secrétariat de la police des constructions

Votre profil

- CFC d'employé(e) de commerce, éventuellement complété par une formation en administration publique
- Une première expérience professionnelle au sein d'une administration communale
- Excellente maîtrise de la langue française
- Compréhension orale de la langue allemande (et suisse allemand)
- Maîtrise des outils informatiques; connaissance du logiciel Urbanus serait un atout

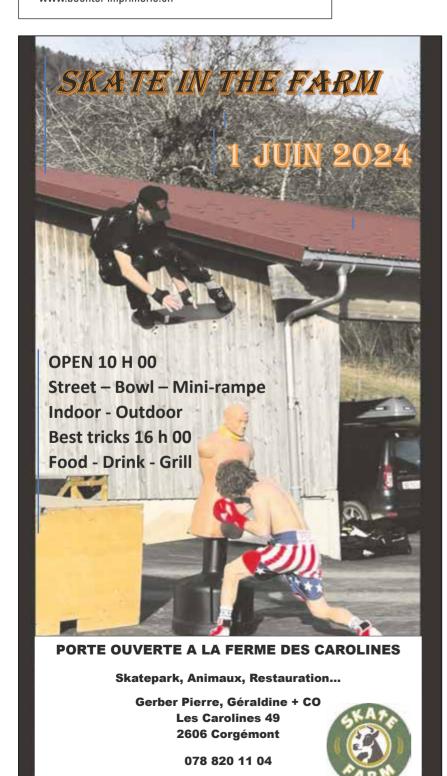
Nous offrons

- Un travail varié et autonome dans un cadre moderne et agréable
- La possibilité de suivre la formation de « cadre en administration communale »

Délai de postulation : 15 juin 2024 Entrée de fonction : 5 août 2024

Si vous répondez à la description de poste ci-dessus, nous serons heureux de recevoir votre dossier de candidature complet par email ou par poste à l'adresse: info@mont-tramelan.ch ou Conseil Communal, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Bruno Gerber, maire, tél. 078 714 88 68, email: maire@mont-tramelan.ch.

bechtel-imprimerie.ch—





Votre annonce ici

Délai annonces mercredi 9 h Emploi
A vendre
A louer
Concerts
Menus
etc.

UNE ANNONCE UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch



Des accusations bien basses

Le Conseil municipal n'entend pas entrer dans le jeu des opposants à ses projets, lesquels ont signé en fin de semaine dernière divers communiqués politiques.

Nous ne répéterons pas une énième fois les arguments et les réponses donnés abondamment en présentant le projet, mais également en répondant aux prises de position récoltées durant les séances citoyennes.

En revanche, nous ne pouvons accepter que les élus, respectivement les responsables du corps des sapeurs-pompiers, soient accusés à mot couvert de collusion, ou pour le moins de copinage.

L'Exécutif précise donc ici très clairement et très officiellement que l'entreprise Loriol, auteur du projet de construction mis en cause, n'a jamais présenté de proposition à la Municipalité. L'état-major des sapeurs-pompiers n'a

pas davantage suggéré un déménagement de ses locaux.

L'initiative des premiers contacts avec le bureau Loriol revient au Conseil municipal et à lui uniquement! Que les choses soient claires.

Bureau de vote:

bienvenue à tous(tes)

Vous avez pu lire que les opposants à nos projets ne se contentent pas de marteler leurs arguments, mais qu'ils laissent carrément planer un réel soupçon de malversation potentielle. Ils ont en effet annoncé vouloir venir surveiller le travail du bureau de vote et de dépouillement, le dimanche

La présidence et les membres de ce bureau de vote, respectivement l'administration municipale, auront apprécié à sa juste valeur cette accusation même pas voilée.



La surveillance annoncée du bureau de vote exprime ouvertement une suspicion de potentielle malversation à l'égard des autorités, respectivement du bureau de vote et donc de l'administration

Sachant que tout bureau de vote est parfaitement public, ainsi que le veut la loi, la Municipalité rappelle dès lors ici et officiellement à toute la population l'existence de ce droit inaltérable: chacune et chacun est cordialement

invité à venir découvrir le dépouillement, le 9 juin notamment. ■ cM Nota bene: le contrat de fusion entre La Heutte et Péry ne stipule nulle part que des classes d'école doivent être maintenues à La Heutte. Dont acte.

Le responsable technique en formation

Vincent Hiltbrand suit sa formation, depuis son engagement, en se familiarisant avec les nombreux domaines de compétence qu'implique son nouveau poste.

Dans ce sens, il était prévu qu'il fréquente cette année un cours de surveillant de réseau, donc de fontainier.: or cette filière est malheureusement complète pour 2024. Le Conseil municipal a dès lors décidé de l'inscrire immédiatement pour la session 2025, qui coûtera 1750 francs et sera organisée en Suisse romande.

Une fois cette formation acquise, Vincent Hiltbrand pourra intégrer le service de piquet relatif aux eaux. ■cм

Une fête en préparation pour nos 10 ans de mariage

Le Conseil municipal a décidé de marquer dignement, l'année prochaine, le dixième anniversaire de la fusion entre Péry et La Heutte, intervenue rappelons-le au 1er janvier 2015 officiellement.

Une manifestation publique sera mise sur pied à cette occasion et les autorités planchent dès à présent sur ses contours. Elles vous feront savoir, au fur et à mesure de leurs réflexions, ce qu'elles envisagent de vous propo-



Voici bientôt une décennie que La Heutte et Péry ont uni leurs destinées

L'EJC prendra des couleurs

Jamie-Lee Schwendeler, apprentie Assistante socio-éducative qui suit son cursus au sein de l'équipe de l'Ecole à journée continue, doit réaliser quatre projets personnels tout au long de sa formation.

Parmi ceux-ci, elle a souhaité inscrire la mise sur pied d'un atelier de peinture, intégrant évidemment les

enfants fréquentant l'institution, dont le but sera de rafraîchir les murs de l'EJC. Le Conseil municipal a accepté unanimement de laisser libre cours à cette apprentie pour donner aux locaux une ou des couleurs choisies avec les écoliers.

La Municipalité assumera les frais de matériel nécessaire. ■cM

REICHERT SA À PÉRY

Un tour de roue de plus vers moins de carbone

Deux ans après l'acquisition d'un camion électrique destiné au ramassage des déchets dans la région, l'entreprise de transport Reichert SA voit plus grand, en achetant cette fois un véritable camion, qui devrait sillonner les routes de Suisse et même de France prochainement, tout ça sans émettre le moindre gramme de gaz d'échappement, grâce à son moteur 100 % électrique. La flotte de Reichert se compose ainsi à présent de 20% de véhicules électriques, alors que ses autres camions sont tous certifiés Euro 6, la norme la plus récente et la plus stricte pour les véhicules européens.

42 tonnes sans un bruit

«Le seul bruit qu'on entend quand on conduit ce camion, ce sont les grincements de la remorque. Le moteur, lui, est parfaitement silencieux. C'est vraiment très agréable et beaucoup moins fatigant, lorsqu'on roule toute la journée», explique le chauffeur Jean-Michel Clémence, qui a pris goût à la conduite électrique depuis deux ans.

«Cela demande un apprentissage et beaucoup de doigté de la part des chauffeurs», admet le patron Frank Reichert, lui-même un routier très expérimenté. « Mais tout le monde joue le jeu et apprend à conduire tout en douceur et en faisant attention à économiser au maximum l'énergie et à en produire grâce au frein moteur qui recharge la batterie.»

Des voyages encore un peu aventureux

Parce que mener un 40 tonnes (en fait 42 tonnes, parce que le poids des batteries peut être décompté du poids total) électrique à bon port de nos jours



Frank Reichert pose fièrement devant son nouveau bébé de 42 tonnes, entièrement électrique

reste encore un peu une aventure énergique! Avant de faire son choix, l'entreprise de Péry a pu tester plusieurs véhicules, de plusieurs tailles et équipés de différents types de moteurs et de batteries pour trouver, en particulier, l'autonomie idéale qu'il faut pour parvenir à transporter un chargement de déchets

recyclables, la spécialité de Reichert, aussi loin que Genève, le Tessin ou Winterthur. Le défi est logistique: pour l'instant les bornes de recharges pour des camions sont encore si rares sur le réseau des routes suisses qu'il faut vraiment calculer sa consommation de très près pour ne pas tomber en panne dans le tunnel du Gothard, par exemple. « La topographie et la météo jouent aussi un rôle important dans la consommation. Nous avons donc dû réapprendre à préparer nos courses de manière beaucoup plus méticuleuse qu'avec nos camions thermiques. Dans la région, il faut savoir que nous utilisons déjà le 30% du potentiel des batteries de notre camion de ramassage des déchets verts pour aller jusqu'à Moutier. Chaque déplacement, y compris à l'intérieur des localités, doit être réfléchi pour ne pas gaspiller le moindre KW/h. Il faut un peu jongler, ce n'est pas toujours facile, mais on y arrive!» se réjouit Frank Reichert.

Le constructeur scandinave, qui a livré le camion à Rondchâtel et qui collabore activement avec son client pour améliorer les performances du camion, travaille avec d'autres marques sur le projet d'extension des bornes de recharges pour véhicules lourds. Un projet d'envergure, qui suppose que la Confédération soit prête à investir une partie des fonds nécessaires. Jusqu'en 2030, l'idée est de créer 15 hubs de recharge pour camions en Suisse, qui offriraient environ 180 bornes.

Les batteries (il y en a six pour alimenter les 3 moteurs du camion), qui sont le point le plus contesté dans la technologie de la mobilité électrique, sont garanties pour une utilisation de 96 mois et sont, selon le constructeur, recyclables ensuite, principalement comme éléments de stockage de courant. L'évolution de la technologie des batteries est très rapide et devrait permettre ces prochaines années d'offrir des solutions plus légères et plus puissantes. L'équation idéale est bien sûr de pouvoir utiliser des batteries les plus

légères possibles pour ne pas alourdir inutilement le véhicule. Pour surveiller sa consommation, le chauffeur a à sa disposition toute une panoplie d'aides électroniques, qui le renseignent sur tous les paramètres de sa conduite et qui l'aide à décider quand il peut appuyer sur le champignon ou quand, au contraire, il peut profiter de freiner dans une descente pour recharger ses batteries. Bref, il faut apprendre à conduire son monstre du bitume avec beaucoup de souplesse.

Un geste pour l'avenir de la planète

Frank Reichert explique ainsi sa démarche: « Nous, les transporteurs, sommes souvent accusés d'être des gros pollueurs. C'est pourquoi nous avons décidé de nous engager à fond pour proposer des réponses plus écologiques à nos transports de déchets recyclables. Il faut vraiment faire bouger les choses, c'est le message que j'aimerais faire passer avec mes camions électriques!»

Une implication qui a son prix pour la PME qui compte 16 employés, puisque rien que les batteries du nouveau camion électrique coûtent quelque 200000 francs. Après la conquête des routes suisses, le poids lourd devrait prochainement affronter des parcours jusque dans les Vosges. Et Frank Reichert imagine déjà le développement vert de son entreprise avec l'acquisition de panneaux photovoltaïques pour recharger ses camions de manière autonome et attend avec impatience les progrès dans la technologie du solaire et des carburants à base d'hydrogène pour rouler encore plus proprement à l'aveGrand Chasseral[®]



vous ne viendrez pas chez nous par hasard!



Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch

032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch





Maria Josefa Gerpe Lopez a soufflé 100 bougies, entourée de sa famille!

Maria Josefa Gerpe Lopez, qui est domiciliée à la route de Pierre-Pertuis 13, était mercredi dernier l'objet de toutes les attentions, et pour cause: elle soufflait ce jour-là ses 100 bougies!

Le maire, Claude-Alain Wüthrich, ainsi que la vice-maire, Chantal Tschannen, avaient fait le déplacement pour lui transmettre les vœux et les présents émanant des autorités. Au nom de la population, ces deux émissaires de l'Exécutif ont exprimé leurs meilleurs vœux à la jubilaire, qui les a reçus avec beaucoup d'émotion et de chaleur humaine.

La toute nouvelle centenaire est domiciliée en Suisse depuis dix ans, chez sa fille Aurora Sbrizza et son beaufils. Elle y est arrivée en provenance de Galicie, d'où est issue la famille, dans une région toute proche du Portugal et de Santiago de Compostelle.

Une rare autonomie

Née dans une fratrie de deux filles, Maria Josefa Gerpe a perdu sa sœur à l'âge de 97 ans. Et n'allez surtout pas imaginer que cette longévité est due à l'aisance ou au repos! La centenaire n'a surtout pas eu la vie facile, mais a toujours fait preuve d'une considérable autonomie et d'une force de caractère aussi profonde que son optimisme.

Maman de trois enfants, deux filles et un fils, la centenaire a accueilli sept petits-enfants, puis neuf arrière-petits-enfants, qui lui ont donné six arrière-arrière-petits-enfants.

Emigrée à pas moins de 90 printemps, Maris Josefa Gerpe Lopez se plaît pourtant beaucoup en Suisse, elle qui jouit enfin d'un repos extrêmement mérité.

Mariée en 1947, elle a vécu la plupart du temps seule, avec puis sans

ses enfants. Pour des raisons économiques, son époux a en effet séjourné longuement au Brésil, puis il est décédé alors qu'elle était âgée de 46 ans seulement.

Travailleuse infatigable

Née dans une famille pauvre, ayant très peu fréquenté l'école, notre concitoyenne centenaire a toujours travaillé d'arrache-pied. Pour nourrir ses enfants, elle cultivait un verger et un jardin, élevait deux vaches, des lapins, des poules et des cochons, confectionnait des biscuits qu'elle allait vendre, à pied, à des kilomètres de sa maison.

A une certaine époque, elle a travaillé également dans des mines où l'on récoltait des métaux utilisés dans la confection de feux d'artifice. Sa passion? Les pommes de terre,

qu'elle a plantées et récoltées encore l'an dernier dans le jardin de sa fille!

Quelle belle famille!

En fin de semaine passée, 32 personnes, dont une grande partie en provenance d'Espagne, se sont retrouvées à la route de Pierre-Pertuis; toute la très belle famille de Maria Josefa Gerpe Lopez a rallié les lieux pour fêter dignement et très gaiement ce magnifique anniversaire.

Une deuxième fête, le lendemain, réunissait des amis.

Aujourd'hui, à notre tour, présentons encore nos sincères félicitations et nos vœux chaleureux à cette si sympathique centenaire, en lui souhaitant de passer encore de très beaux moments en famille.



Maria Josefa Gerpe, une centenaire très alerte



Une belle famille, et parmi elle pas moins de cinq générations de femmes, pour marquer joyeusement le siècle d'existence d'une sympathique habitante de la route de Pierre-Pertuis

Avec nos meilleurs vœux Les Crétat vont disparaître

La Municipalité souhaite plein succès à Yannick Bouquet; ce citoyen se lance un nouveau défi professionnel, lui qui quitte le service de la commune aujourd'hui 31 mai officiellement.

que cantonnier, Yannick Bouquet a rempli toutes ses tâches et fonctions à la parfaite satisfaction des autorités, y compris celle de fontainier, qu'il a

assumée jusqu'au 31 mai 2023. La qualité de son travail se double de qualités humaines très appréciées par ses

L'Exécutif remercie chaleureuse-Engagé le 1^{er} septembre 2014 en tant ment cet employé sortant pour son engagement sans faille et formule le vœu que son avenir professionnel lui apporte pleine satisfaction et complète réussite. cm

Les appellations *Crétat*, à Sonceboz comme à Sombeval, vont bientôt disparaître. Voilà qui mettra donc un terme aux difficultés récurrentes rencontrées par les livreurs et autres personnes en quête d'un(e) habitant(e) domicilié(e) le long d'une de ces rues.

Sur mandat de l'Exécutif, Chantal Tschannen, vice-maire et élue en charge de la formation, a en effet décidé avec l'Ecole primaire qu'une classe se chargerait d'imaginer des appellations pour ces deux rues.

Ainsi les élèves de 7-8 H mèneront-ils tout prochainement un projet global sur cette thématique. au terme duquel ils présenteront au Conseil municipal des propositions d'appellations pour ces deux rues. Ces propositions devraient arriver d'ici les vacances estivales sur le bureau des autorités, lesquelles prendront ensuite une décision officielle et la communiqueront à la population.

A suivre.

PAL: la commission au complet

Les travaux concrets vont pouvoir commencer incessamment pour la commission de révision du PAL (Plan d'aménagement local), laquelle est désormais à nouveau au complet, après le déménagement d'Hubert Bourquin dans la commune voisine.

En effet, le Conseil municipal a avalisé lundi soir la nomination de Michel Bourquin, en tant que représentant de la Bourgeoisie et sur proposition de cette dernière.

Depuis le début de l'année en cours, le bureau de la commission a multiplié les rencontres avec les propriétaires immobiliers de la commune. Dans le courant de juin ou au début juillet, et sur la base des pourparlers en question, cet organe va s'attaquer au travail concret de révision du PAL.

Des informations suivront, évidemment, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

CM

Maire et écoliers: une rencontre fort enrichissante

Le 21 mai dernier, le maire, Claude-Alain Wüthrich, s'est rendu dans une classe de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, à l'invitation de l'enseignante

Annabelle Huguenin. Sur place, le chef de l'Exécutif a rencontré des élèves de 10 PM, avec lesquels il a eu des échanges très intéressants.

Les adolescents s'étaient répartis en une dizaine de groupes de trois à quatre personnes, que Claude-Alain

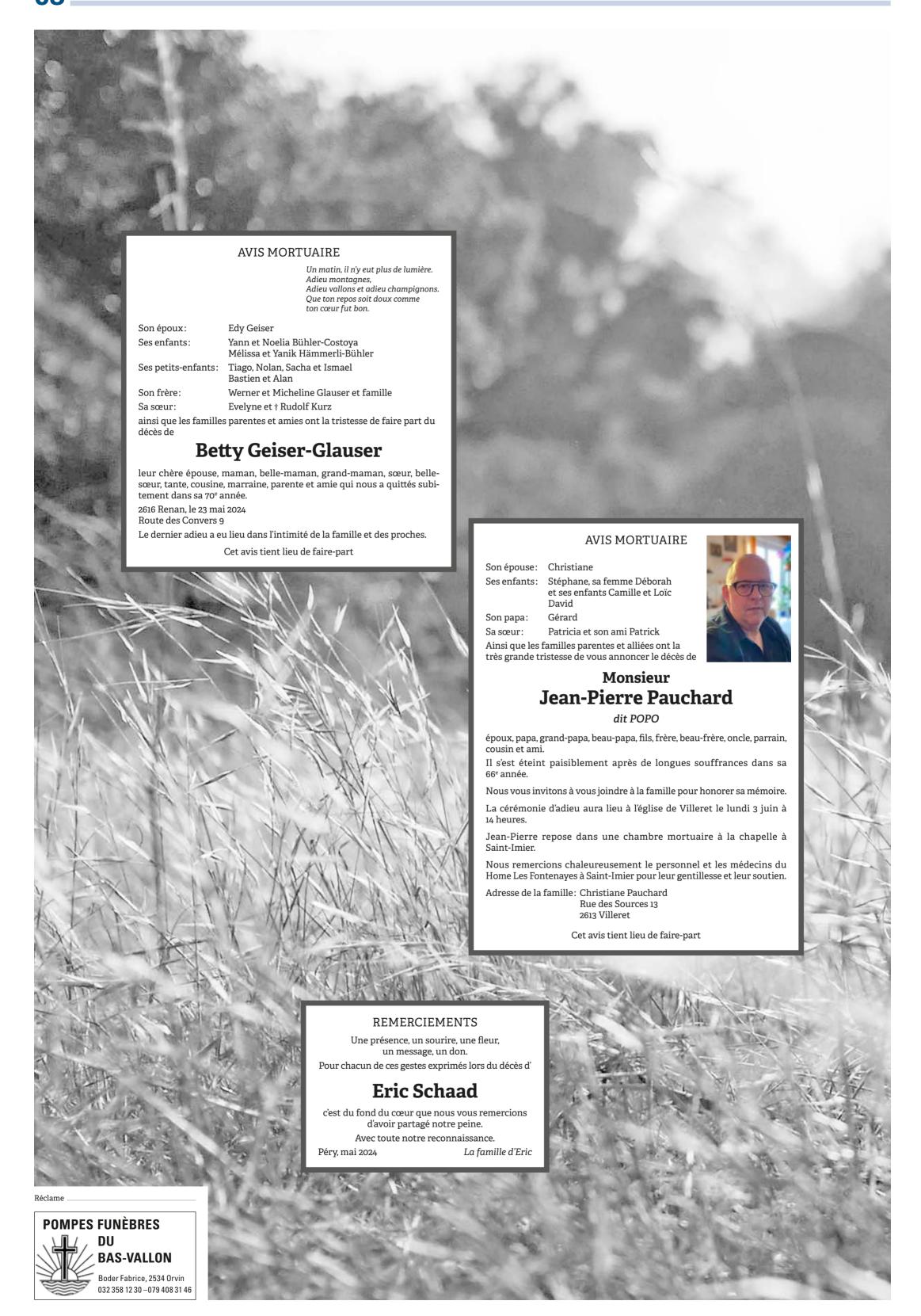
Wüthrich a rencontrés tour à tour, avant que la discussion ne se poursuive en plénum.

Questions, interpellations, propositions, demandes: les échanges se sont révélés variés et intéressants, qui ont porté sur la complexité du travail mené par l'Exécutif local, mais également sur des thèmes plus concrets tels que l'attractivité du terrain de sport ou l'éventualité d'un pumptrack, par exemple.

Le maire salue l'initiative de cette enseignante et se réjouit de pouvoir entendre et écouter les envies et les idées de la jeunesse locale. ■cM

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi



CORGÉMONT

Un beau succès pour la première édition de la CorgéRun



Une partie des athlètes entourent l'organisatrice, Elise Zbinden, photo : famille Monachon

reuses et coureurs, tous âges confondus, étaient inscrits à la manifestation organisée à Corgémont, au départ du terrain de foot local

C'est dans le cadre de son projet individuel de fin de scolarité obligatoire à l'ESBV qu'Elise Zbinden, 15 ans,

Dimanche 26 mai, plus de 70 cou- a imaginé cet ambitieux programme. Un trail de 4,7 km, ainsi qu'une course de relais destinée aux familles, qui ont pu se partager à leur guise 1,3 km. Cette jeune sportive, membre du CA Courtelary depuis plus de 5 ans, avait à cœur de transmettre sa passion et de contribuer à faire bouger les gens,



La troupe des bénévoles, photo : famille Monachon

ainsi qu'à rendre son village attractif et dynamique. Depuis septembre 2023, elle a élaboré de A à Z cette journée. Seul élément sur lequel elle n'avait que peu de prise: la météo. Coup de bol en ces temps humides, pas une goutte et une douce éclaircie, conditions appréciées pour cette discipline.

Un grand bravo à toutes les participantes et tous les participants pour leurs performances et leur énergie positive. Une mention spéciale aux plus rapides de chaque catégorie: Laurène Corpataux chez les femmes, Belarmino Mendonça chez les hommes, Yann-Loïc Moszczanski chez

les 15-19 ans, Teva Vauthier chez les moins de 15 ans, et pour finir l'équipe *Les Dingos* pour le relais-famille.

Une chaleureuse reconnaissance aux sponsors, ainsi qu'aux donateurs anonymes, pour leur soutien et leurs diverses contributions: CA Courtelary, Banque Raiffeisen Pierre Pertuis, Laiterie de Corgémont, Helvetia Corgémont, Groupdoc Bienne, Garage de la Courtine De Tomi Corgémont. Merci également au FC La Suze pour sa collaboration et la mise à disposition d'une partie de ses installations, ainsi qu'aux enseignants et enseignantes d'Elise pour leurs conseils et leur participation, et aux nombreuses personnes venues encourager les athlètes.

Et pour finir, une immense gratitude envers les 25 bénévoles pour leur précieuse implication et leurs bienveillants encouragements.

Les résultats et quelques photos de la journée seront publiés sur le compte Instagram corgerun. A noter que les bénéfices de la manifestation feront l'objet d'un don au CA Courtelary. UNE HEUREUSE BÉNÉVOLE



Assemblée municipale

Les citoyens sont invités à la prochaine assemblée municipale lundi 10 juin à 20 h à la salle de spectacles. Dans un souci de préservation de l'environnement, le message d'information n'est plus distribué par voie postale. Vous pouvez désormais accéder à l'intégralité du message via le code QR ci-contre. Des exemplaires papiers sont également disponibles au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou sur demande au 032 488 10 30. CM, IAQA

Fondation Grosjean

Séance d'information du 15 mai

Le mercredi 15 mai, une séance d'information a eu lieu à la Commune de Corgémont concernant la dépense supplémentaire nécessaire pour terminer l'assainissement de la Fondation Grosjean. Plus de 50 citoyennes et citoyens se sont déplacés pour y assister, témoignant ainsi de leur intérêt pour cette question.

Les différents intervenants, tous très mécontents et révoltés de la situation, ont exprimé leur déception quant au manque de transparence des autorités communales envers les citoyens. Ils ont également posé des questions sur les motifs de cette dépense supplémentaire, remettant en cause la confiance envers les autorités.

En réponse à cette situation, un nouveau groupe de travail a été mis en place afin de poursuivre les démarches jusqu'à la fin des travaux d'assainissement de la Fondation Grosjean. Ce groupe travaillera en étroite collaboration avec les entreprises actives sur le chantier et n'attendra pas les votations du 9 juin pour faire un état des lieux clair de la situation. L'objectif principal et d'éviter toutes dépenses non nécessaires qui ne sont pas encore engagées.

Information du Conseil municipal

Le Conseil municipal lors de sa dernière séance ordinaire a pris acte avec regrets de la démission de Yves Desarzens, conseiller municipal et vicemaire, en charge des finances. Nous le remercions pour son engagement au sein du Conseil et lui souhaitons bonne continuation dans ses projets futurs.

Après différents échanges, le Conseil municipal a nommé à l'unanimité, Michel Tschan pour occuper la fonction de vice-maire jusqu'à la fin de l'année 2024.

A noter que le processus en vue du remplacement des conseillers municipaux sortants est en cours.

(Messieurs Dornbierer et Desarzens) qui faisaient partie du groupe de travail de la fondation Grosjean, le Conseil municipal a décidé d'intégrer de nouvelles personnes avec effet immédiat.

Ce groupe de travail nouvellement constitué est composé des conseillers municipaux Martin et Michel Tschan en co-présidence, du maire Denis Bessire, du responsable technique Roland Stauffer, ainsi que des cadres de l'administration, notamment de la nouvelle secrétaire municipale, Tina Vuilleumier et de la nouvelle administratrice des finances, Marie Läderach qui entrent toutes deux officiellement en fonction le 1er juin.

Afin de faire face aux différentes turbulences subies au sein du Conseil municipal, ce dernier a décidé d'annuler, sans report de date sa traditionnelle grande course qui devait se tenir mi-juin. En effet, par cet acte, le Conseil Suite aux départs des conseillers municipal souhaite démontrer que l'heure n'est pas à la fête mais au travail et à la recherche de solution.

Le Conseil municipal reste déterminé à poursuivre ses missions et à travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs de la commune pour le bien-être de tous. ■cM

AVIS COMMUNAUX

Ordonnance sur les communes

Les autorités cantonales envisagent une révision de l'ordonnance sur les communes pour tenir compte des premières années d'expérience faites avec le MCH2, le nouveau modèle comptable introduit obligatoirement dans les collectivités publiques. Le Conseil municipal a approuvé les modifications proposées et répondra

donc favorablement à la consultation. Les changements principaux portent sur la suppression de l'obligation des amortissements complémentaires, l'introduction de règles concernant l'amortissement de biens d'occasion ou encore l'application de la règle de réévaluation des immeubles aux droits de

Nouveau directeur à l'école primaire

La commission scolaire de Cortébert a nommé Angel Marcos nouveau directeur de l'école primaire de Cortébert pour la rentrée en août. M. Marcos est actuellement directeur de l'école des Prés de Cortébert, fonction qu'il conservera en parallèle à son nouveau mandat dans notre école. La commission se réjouit de cette nouvelle collaboration et lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue. Nous tenons à remercier Marlyne Bertone pour son engagement au sein de notre école. M^{me} Bertone a été enseignante et directrice pendant plus de quatre années. De nombreux projets de développement sont à son actif dont le jardin potager, le canapé forestier et la labélisation réseau d'école21. Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour la suite de sa carrière professionnelle. ■ LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE CORTÉBERT

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 20 juin au rapport des commandants des corps de sapeurs-pompiers du Jura bernois à la Couronne de Sonceboz. Il participera aussi à l'assemblée des délégués du centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois à Tramelan. Eva Bühler se rendra à Saint-Imier le 12 juin à l'assemblée du Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de Saint-Imier. Fabrice Riat participera à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du corps de sapeurs-pompiers du Centre-Vallon le 5 juin à Cormoret. Cédric Grünenwald se rendra le 13 juin à la réception de la petite station d'épuration de l'école des Prés-de-Cortébert. ■ cm

Eau potable

Le laboratoire cantonal a procédé à une analyse d'échantillons d'eau prélevés le 8 mars dans notre réseau. Le résultat est parfaitement conforme à la législation. ■ cm

CORTÉBERT

Réouverture du restaurant de l'Ours

C'est dimanche prochain, 2 juin dès 11 heures que Marlene, la nouvelle tenancière du restaurant de l'Ours aura le plaisir de vous recevoir et de vous offrir l'apéritif de bienvenue.

Marlene Ferreira est au bénéfice d'une solide expérience en cuisine et sera épaulée de près par son ami Valentino. Depuis plusieurs années, nous sommes en quête du lieu idéal pour ouvrir notre restaurant. Alors pour nous, c'est une très belle opportunité et l'occasion idéale de nous lancer. Nous sommes touchés de la confiance qui nous est témoignée

et nous nous réjouissons d'accueillir nos premiers clients. Nous avons l'intention de proposer de la cuisine traditionnelle et des spécialités sur ardoise. J'espère aussi pouvoir mettre quelques plats de chez nous à la carte, comme le poulpe et les fruits de mer, ainsi que du poisson.

Marlene et Valentino sont tout de suite tombés amoureux des lieux. Le village, son emplacement, le cachet du restaurant.

Ils se réjouissent aussi de vous accueillir sur la belle terrasse au bord de l'eau. ■RK

Paroisses La Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 21 Vendredi 31 mai 2024

Catholiques

■ BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes: vendredi 31 mai, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 1er juin, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 2 juin, 10 h, Sainte-Marie, Bienne (Fête-Dieu trilingue) + 10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 4 juin, 9 h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 5 juin, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; vendredi 7 juin, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h). Assemblée de la paroisse catholique romaine de Bienne et environs: mercredi 12 juin, 19 h 30, Christ-Roi (ch. Gevisried 31, 2504 Bienne). Préavis: L'UP en fête – 1^{re} édition de la Fête des nations. Dimanche 23 juin au centre paroissial du Christ-Roi (Ch. Geyisried 31, 2504 Bienne), journée de convivialité, entre ateliers, messe, rencontres multiculturelles et découvertes culinaires! Accueil dès 9 h 30. Dès 9 h 45: ateliers (découvertes de saints de Suisse, de France et du Cameroun). A 11h: messe d'action de grâce. A 12h15: repas offert avec spécialités des trois pays susmentionnés. Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute. francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe et homélie: dimanche 2 juin, 10 h 15. Prochaine messe: dimanche 7 juillet à 10 h 15. Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 1er juin, 18 h à Corgémont; dimanche 2 juin, 10 h à Saint-Imier; mardi 4 juin, 9 h à Corgémont; jeudi 6 juin, 19 h à Saint-Imier. Groupe ados: vendredi 31 mai, 19 h à la cure de Saint-Imier. L'Evangile à la maison: lundi 3 juin, 19 h 30 à Corgémont. Assemblée de paroisse: mardi 4 juin, 20 h à Saint-Imier. Shibashi: mercredi 5 juin, 9 h 30 à Saint-Imier. Repas pour tous: vendredi 7 juin, 12 h à Corgémont; inscription jusqu'à mardi midi, 032 941 21 39. Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.

Messes: dimanche 2 juin à 10 h, messe Fête Dieu à Tavannes; jeudi 6 juin à 15 h, messe au Home Les Lovières. Vivre en pardonné: samedi 1er juin à 14 h à la salle paroissiale de Tavannes. Jeudîne: jeudi 6 juin à midi au foyer. Répétition du petit chœur: jeudi 6 juin à 19 h 30 à l'église. Vivre en confirmé: vendredi 7 juin à 19 h à la salle paroissiale de Tramelan pour les confirmands et parrains/marraines. Ouverture secrétariat: mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www. cathberne.ch/tramata.

Evangéliques

CORGÉMONT Eglise pour Christ Culte: dimanche 2 juin à 10 h en français et école du dimanche. Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www. gfc.ch.

CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.

LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Flambeaux: samedi 1er juin, 13 h 30. Groupe de jeunes: samedi 1er juin, 19 h 30. Gottesdienst: Sonntag 2. Juni 10 Uhr mit Hanna Gerber. Garderie. Culte en français: dimanche 2 juin à 10 h à la rue des Prés à Tramelan. Soirée de prière: mercredi 5 juin, 20 h chez Lydia Oppliger, Les Fonges. La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.

manche 2 juin à 10 h. Thème: Voix intérieures: J'abandonne! Avec Guy Vianney-Liaud. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement. Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

SAINT-IMIER

Eglise Evangélique Action biblique Groupe de jeunes (11-19 ans): vendredi 31 mai, à 19 h. Culte: dimanche 2 juin, 10 h. Prédication: David Weber. Garderie et école du dimanche assurées. Club d'enfants (5-11 ans): jeudi 6 juin, 12 h. Groupes de prière: plus d'infos sur demande. Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail. com. www.ab-stimier.ch.

Eglise Evangélique Méthodiste, La Béthania Caté: samedi 1er juin à 11 h. Flambeaux: samedi 1er juin à 13 h 30 à La Chaux-d'Abel. Culte: dimanche 2 juin à 9 h 30 avec Sylvie Guenot. 2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, pasteure: Sylvie Guenot, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.

Eglise le Roc Soirée AntiZone: vendredi 31 mai de 19 h à 21 h 30 pour les jeunes de 12 ans et plus. Contact: Timothée au 076 675 94 85. Pour les enfants de 4-8 ans: samedi 1er juin de 14h à 17h, goûter de princesse, un aprèsmidi magique pour les filles (contact: Louisa au 078 810 70 89) et Fêtes de chevaliers, un après-midi de jeux et de joie pour les garçons (contact: Thomas au 079 153 68 87). Une activité pour les affermir dans leur valeur et identité. Célébration: dimanche 2 juin à 10 h, sainte cène, avec le pasteur Luc Normandin. Programme pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café et sirop avant et après la rencontre. Rendez-vous de prières: lundi 3 juin à 19 h 45. Touchons le ciel pour changer le monde. Service d'entraide: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www. egliseroc.wordpress.com.

Eglise néo-apostolique de Suisse Services religieux: dimanche 2 juin, 9 h 30; mercredi 5 juin, 20 h avec visite du responsable de la région 2. Seniors 60+: vendredi 31 mai, 10 h 30 à Neuchâtel. Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier. nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.

du Pierre-Pertuis Culte: dimanche 2 juin, 10 h. A 11 h, message biblique. Prière pour les hommes: lundi 3 juin, 6 h 30. Etude biblique: mardi 4 juin, 20 h. Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.

TRAMELAN

Armée du Salut Parcours S'équiper pour suivre Jésus: vendredi 31 mai, 19 h. Flambeaux de l'Evangile: samedi 1er juin, 10 h. Culte: dimanche 2 juin, 9 h petit déjeuner, 9 h 20 prière, 9 h 45 culte aussi diffusé en ligne (YouTube Armée du Salut Tramelan), Speakids (enfants) et gaderie. Message: Pascal Donzé. Prière 29B12: lundi 3 juin, dès 19 h 30, nous prions pour vous. Prière: mardi 4 juin, 9 h. Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.

Eglise Evangélique Baptiste, Oratoire Groupe de jeunes: vendredi 31 mai à 19 h à Bienne. Culte: dimanche 2 juin à 9 h 30 avec Grégory Bastin. Etude biblique: mardi 4 juin à 20 h. Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www. oratoiretramelan.ch.

Eglise évangélique du Figuier Culte: dimanche 2 juin à 9 h 30. Message apporté par Etienne Bühlmann. Programme pour les enfants. On prie pour vous à Tavannes: lundi 3 juin à 10 h. Chez Denise. Partagez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98 (pasteur). Rencontre de prière des aînés: mercredi 5 juin à 16 h. Au Figuier. Etude biblique: jeudi 6 juin de 20 h à 21 h. Via zoom. Groupes de maison: des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch. Eglise Evangélique Mennonite du Sonnenberg Jeunnenberg: vendredi 31 mai à 20 h à la rue des Prés, soirée à thème. Culte: dimanche 2 juin à 10 h à la rue des Prés, 40 ans rue des Prés, culte suivi d'un apéritif, garderie, groupe juniors. Culte en allemand: dimanche 2 juin à 10 h à La Chaux-d'Abel. Moment de prière et de silence: mardi 4 juin à 13 h 30 à la rue des Prés. Rencontre des veuves et femmes vivant seules: mercredi 5 juin à 14 h à la rue des Prés. Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.

Réformées

■ CORGÉMONT-CORTÉBERT Paroisse réformée de l'Erguël Culte: dimanche 2 juin à 10 h, à la chapelle de Cortébert dont les travaux viennent d'être achevés! Les conteuses du Vully raconteront l'histoire biblique extraordinaire de Jonas et le monstre marin. Pour petits et grands (familles bienvenues!). Culte suivi du verre de l'amitié. Prière œcuménique: une courte célébration selon l'esprit de Taizé a lieu chaque mercredi, de 19 h 15 à 19 h 40, au temple de Corgémont. Fête des enfants: samedi 8 juin à Porrentruy, sur le thème Y'a d'la joie. Rencontre des groupes d'enfants du cycle 1 (6-10 ans) des paroisses réformées de l'arrondissement du Jura. Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referquel.ch. Pendant la vacance du poste pastoral, merci de contacter la présidente : Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@ referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.

■ COURTELARY-CORMORET Paroisse réformée de l'Erguël Culte champêtre: dimanche 2 juin à 10 h en plein air au chalet de la bourgeoisie de Courtelary. Pasteure: Maëlle Bader. Animation musicale: Rie Tagaki. L'apéro est offert. La paroisse s'occupe des grillades (sans accompagnement). Boissons en vente sur place. Le chemin sera balisé depuis la salle de paroisse Les Ramées 1. Besoin d'un covoiturage? Appelez Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, on s'organise avec plaisir. Envie ou besoin d'une visite? contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. Réservation de la salle de paroisse: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. Pasteure: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres. courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ ERGUEL Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) Culte: dimanche 9 juin, culte commun musical à la collégiale, 10 h, animé par Maëlle Bader et Johan Treichel. Apéritif. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1er jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/ crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 6 juin. Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle. bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire. gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.

LA FERRIÈRE Paroisse réformée de l'Erguël Culte: dimanche, 10 h au temple de Renan avec le pasteur Daniel Wettstein. Note: la pasteure Nadine Marschner est en congé d'études pendant 3 mois, retour en juillet. Tous les services sont assurés par un (une) remplaçant(e). Offres en ligne: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. Vers l'Eglise 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@ referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat : laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteure. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 032 961 17 24. 1 @ rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 🕲 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.

dimanche 2 juin au Temple à 10 h, pasteur Daniel Wettstein. Pour les aînés: réservez déjà le mercredi 26 juin pour la dernière sortie avant l'été! Visite du musée Longines et repas aux Pontins, réservations auprès de Catherine Oppliger au 078 761 46 38. Note: notre pasteure Nadine Marschner est actuellement en congé d'études. Pour toute demande, prendre contact avec notre présidente: Catherine Oppliger. Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch.

RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Culte: dimanche 2 juin, 9 h 30, culte aux Prés d'Orvin à l'occasion de la fête du Bergclub Flügelrad pour leurs 100 ans. Lieu: Berghaus Flügelrad, Molle Cheneau 130 a, 2534 Prés-d'Orvin. Officiante: Valérie Gafa. Offrande en faveur de Inter'est. Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous

sommes invités à prier pour les pasteur(es) régionaux et les employé(es) des services centraux à Berne. Aînés Péry-La Heutte: mercredi 5 juin, 11 h 30, repas-rencontre, salle de paroisse, Pérv. Inscription obligatoire auprès de Corinne Danz, 079 322 89 29. Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 13 juin. Livraisons le 26 juin à Péry, le 27 juin à Orvin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. A votre disposition: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www. paroisse-rondchatel.ch.

■ SAINT-IMIER Paroisse réformée de l'Erguël Culte: dimanche 2 juin, sainte cène et baptêmes, 10 h, collégiale. Officiant: Matteo Silvestrini. Offrande: Terre Nouvelle. Assemblée de paroisse de printemps: lundi 3 juin, cure, 19 h 30. Respiration: actuellement en pause. Jardin de la cure: pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. Femmes protestantes: La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9 h 30 à 11 h à la cure. Après-midis récréatifs des aînés: mardi 4 juin, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure. Cultes: plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. EPER, Aide d'urgence: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. Coinméditation à la collégiale: de 7h à 18h 30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. A disposition de nos aînés: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8 h 30-12 h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.

■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Paroisse réformée de l'Erguël Culte: prochain culte à Sombeval, dimanche 16 juin. Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72. Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, geiser@mail.ch. Secrétariat: sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.

Culte: dimanche 2 juin, pas de culte à Sonvilier mais culte à 10 h à Saint-Imier et à Renan. Rue de la Cure 6 et/ou La Ruette 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel. ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. www.referguel.ch.

■ TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Kurz-Gottesdienst: am 2. Juni um 10 Uhr in Corgémont, anschliessend Zustifterversammlung. Heimgottesdienste: am 4. Juni um 15 Uhr La Colline, am 5. Juni um 10.15 Uhr La Roseraie. Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.

■ TRAMELAN Paroisse réformée Culte: dimanche 2 juin, 10 h église de Sornetan. Service de taxi depuis Tramelan: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 078 808 98 28. Café spirituel mensuel: lundi 3 juin, 9 h 30, église, mini-office méditatif de 30 minutes suivi d'un partage autour d'une tasse de café. Resp. pasteur Jean Lesort Louck Talom, jean.louck@par8.ch, 077 512 68 98. Conseil de paroisse: mercredi 5 juin, 19 h, séance. Célébrations œcuméniques aux homes: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. Avis: vendredi 31 mai, pas de permanence. Merci pour votre compréhension. Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan, Pasteur: Reto Gmünder, 076 383 34 70, reto.gmuender@par8.ch. Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@ par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 🚯 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.

■ VILLERET Paroisse réformée de l'Erguël Culte champêtre: dimanche 2 juin (voir rubrique Courtelary-Cormoret). Petit café: mardi 4 juin, 9 h 30 à la cure, ouvert à tous. Soirée pizzas espoir: vendredi 14 juin dès 18 h à la cure, sans inscription. Pizzas à 14 francs, en partenariat avec l'association Rosée d'espoir. Animation musicale. Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel. ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8 h-12 h). Président: Olivier Flückiger, villeret@ referguel.ch. Secrétariat : ouvert le mercredi 8 h 30-11 h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel. ch. www.referguel.ch.

Témoins de Jéhovah

SAINT-IMIER Réunions: mardi 19 h 15 et samedi 17 h. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*



Eglise de La Ferrière



Déchets encombrants: un serpent de mer bientôt résolu?

L'Assemblée municipale se prononcera, le 17 juin, sur le projet de déchèterie intercommunale du Haut-Vallon, qui permettrait aux habitant(e)s de déposer leurs matériaux à Saint-Imier, 6 jours sur 7 au lieu de 9 fois l'an

semaines, le Législatif local votera sur la participation effective de Courtelary au projet de déchèterie intercommunale, laquelle sera installée à Saint-Imier en 2025 ou 2026, sur le site de l'actuelle déchèterie imérienne, mais après un complet réaménagement.

Les cinq autres partenaires de cette assemblée municipale pour Renan, Sonvilier et Villeret, par les urnes en septembre pour Saint-Imier.

Mûrement réfléchi

On signalera en préambule que les réflexions et discussions ont commencé en 2021, pour ce projet mené par un comité de pilotage où chaque village est représenté par un membre de ses autorités exécutives.

Vadec, notre prestataire en matière d'élimination des déchets et la société qui porte concrètement le projet, est évidemment très actif au sein de ce copil que président conjointement Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier, et Marco Pais Pereira, conseiller municipal imérien.

A souligner qu'un membre de la direction de Vadec participera à l'assemblée du 17 juin et y répondra à toutes les questions.

Une très sensible augmentation du confort

Si vous l'acceptez, cette déchèterie remplacera le système actuel de récolte au porte à porte des déchets encombrants combustibles, organisée jusqu'ici 9 fois par an, ainsi que le dépôt des déchets métalliques au

Dans un peu moins de trois hangar de la voirie, autorisé pour sa part à 4 reprises annuellement.

Il faudra certes se déplacer à Saint-Imier pour déposer ses encombrants, mais un très large accès sera accordé aux habitants des communes affiliées, à savoir du lundi au vendredi de 14 h à 17h (et même de 8h à 16h en période estivale) et le samedi de 10 h à 14 h (8 h – 16 h). Durant les cinq jours ouvrables, étude voteront également, en juin en les entreprises seront également admises, mais jamais le samedi, et le trafic des camions ne croisera pas celui des véhicules privés.

> Pour les ménages, les dépôts seront gratuits, lorsqu'ils ne concernent pas des rénovations ou autres chantiers.

Mobilité réduite? Une solution étudiée

Pour les personnes à mobilité réduite, les autorités mettront en place une solution payante, en cas de vote positif. Notre presque voisine de Villeret propose déjà un tel système.

Et pour toutes les autres, le Conseil municipal enthousiaste souligne que l'obligation de se déplacer est contrebalancée également par la possibilité d'éliminer au fur et à mesure tous ses déchets, sans devoir les stocker.

Un avantage particulièrement remarquable pour tout ce qui touche aux déchets spéciaux et pour tous les locataires.

Les EcoPoint ne changeront pas!

A souligner que les deux EcoPoints du village, celui de la Fleur de Lys et le compost communal du Pré du Roc, demeureront en l'état. Les habitants pourront toujours y déverser verre usagé, carton et papier, textiles,



La déchèterie de Saint-Imier sera complètement réaménagée, de manière sécure, pratique et accueillante

Un plan des lieux tels qu'ils seront organisés

aluminium et fer blanc ainsi que les huiles minérales et végétales, et respectivement les déchets verts.

Les horaires d'ouverture seront eux aussi maintenus tels qu'actuellement.

Quant aux conteneurs semi-enterrés et aux déchets urbains ménagers, aucun changement n'interviendra.

Pas de nouveaux coûts

L'Assemblée devra très précisément se prononcer sur un crédit d'engagement de 60 000 francs pour une dépense périodique relative à ce projet de déchèterie.

Or il est important de préciser qu'il ne s'agit pas là d'une nouvelle dépense, mais bien d'un transfert de charges et donc de compétences. Ce montant servira à remplacer la collecte actuelle au porte à porte, pour des coûts à peu près

Il y a même de fortes probabilités que si les autres communes participent, des rationalisations soient rapidement possibles, ainsi que des économies d'échelle qui permettront de diminuer ces coûts.

Les déchets acceptés en bref. A la nouvelle déchèterie de Saint-Imier, si notre commune adhère au projet, nous pourrons déposer: des déchets encombrants combustibles, des déchets encombrants métalliques, le papier et le carton, le verre, les récipients de métal (aluminium et fer blanc), les appareils électroniques et électriques, les déchets inertes, les quantités ménagères d'huiles et de produits chimiques, les textiles usagés, les biodéchets (provenant de la cuisine, y compris mets cuits, et des jardins), les objets pour réutilisation.

Recyclage intégré, propreté retrouvée

Le projet comprend un volet particulièrement intéressant: un système de recyclage qui stimulera la filière de seconde main. Ainsi les utilisateurs pourront-ils déposer, en un endroit spécifique du centre, les meubles et autres objets qu'ils proposent gracieusement à la

Par ailleurs, il convient de garder à l'esprit que cette déchèterie mettra un terme aux problèmes lancinants soulevés mois après mois, depuis des années, par les services techniques et la Municipalité. En effet, chaque collecte de déchets encombrants, sans exception,

induit du travail supplémentaire pour la voirie, contrainte de ramasser les nombreux matériaux, objets, déchets qui jonchent les rues après le ramassage. Ceci avec évidemment un effet désastreux sur l'image du village...

Depuis un certain temps, et bien évidemment dans l'optique du présent projet, la Municipalité a renoncé à rabâcher neuf fois par année les mêmes consignes et menaces. Mais il va de soi qu'en cas de refus de la déchèterie intercommunale, une solution devra très rapidement être dessinée pour les encombrants. combustibles ou non. ■ CM

Nuit des chauves-souris

Le vendredi 7 juin

Afin de mieux faire connaître ces animaux nocturnes à la population, la commune de Courtelary a invité le Centre régional de coordination pour la protection des chauves-souris (CCO-JB) à venir présenter les chauves-souris lors d'une soirée découverte aux alentours du collège de Courtelary. Accompagnés du Parc régional Chasseral et de l'association Chauves-souris Jura bernois, les spécialistes des chiroptères vous présenteront la grande diversité d'espèces qui peuplent les villages, les menaces qui pèsent sur elles et comment y remédier. La soirée se déroulera le vendredi 7 juin dès 21 h au collège de Courtelary avec des stands, une présentation et des postes d'observation jusqu'à 23 h. En cas de pluie, un film sera proposé à l'intérieur. L'événement est ouvert à toutes et tous (âge minimum conseillé

8 ans), sans inscription. Les personnes venant de l'extérieur du village sont invitées à venir en train ou se parquer sur les places autorisées (rue de la Préfecture ou La Châtelaine).

Les chauves-souris sont des mammifères menacés ayant un rôle essentiel dans l'équilibre de la biodiversité (prédateurs des insectes nocturnes). Ces animaux bénéficient ainsi d'une protection légale, de même que leurs gîtes (bâtiments, grottes, arbres creux, etc.). Leur conservation dépend néanmoins de nos connaissances préalables et de l'attention que nous pouvons leur porter. La qualité de l'environnement (y compris bâti) a une grande influence sur la présence de certaines espèces notamment au regard de la pollution lumineuse. ■ COMMUNE DE COURTELARY & CCO-JB

SYNDICAT SCOLAIRE COVICOU

Soirée théâtrale

Les élèves de 8H de Villeret qui suivent les cours à option de théâtre ont le plaisir de présenter au public La Boîte, comédie de Cyrille Royer.

Venez découvrir leur travail à la salle polyvalente de Cormoret, mardi 4 juin à 19 h. L'entrée est gratuite.

Une boîte, mais quelle boîte?

José a reçu une boîte, avec ordre de ne pas l'ouvrir avant le lendemain. L'entourage de José se perd en conjectures: argent, explosifs, ou des idées plus farfelues... Chacun y va de son propre fantasme, mais José tient bon... Qu'y a-t-il dans cette fichue boîte? Si vous aussi vous souhaitez savoir ce qu'il y a dans cette boîte, vous êtes les bienvenus mardi soir à Cormoret. **Gw**



Assemblée municipale

Le cahier d'information est en ligne

Les autorités et l'administration informent les citoyens que le cahier d'information en vue de l'assemblée municipale du 17 juin est mis en ligne sur le site internet de la commune www.cormoret.ch sous: officiel/assemblée municipale.

Pour rappel

Depuis décembre 2022, ce cahier n'est plus distribué dans les ménages, mais pour les intéressés, quelques exemplaires sont à disposition à l'administration communale aux heures d'ouverture. ■cM



Goudronnage

Le jeudi 6 juin, la première couche du goudron sera posée à la rue de la Combe-Grède, soit entre les immeubles situés aux numéros 7 et 24 de cette rue. A partir du lundi 3 juin et durant 4 semaines, il ne sera pas possible d'emprunter la route communale, après l'immeuble numéro 33 (le Moment) jusqu'à la dernière habitation de la rue de la Combe-Grède. ■ cM

Délégations

Richard Habegger représentera la commune à l'assemblée générale des actionnaires du Funiculaire Saint-Imier, le mercredi 12 juin à Mont-Soleil ainsi que le mercredi 19 juin à l'assemblée générale de Jura bernois.Bienne à Sonceboz. Raphaël Torreggiani participera à l'assemblée générale de SASDOVAL, le mercredi 12 juin à Saint-Imier. Dave von Kaenel représentera la commune à l'assemblée des délégués du Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël, le jeudi 27 juin à Saint-Imier. ■ CM

Assemblée communale

Le Conseil municipal a reçu la démission de Nathalie Lovis, vice-secrétaire de l'assemblée communale. L'exécutif remercie M^{me} Lovis pour les 14 ans durant lesquelles elle a assumé cette fonction. **■**cM

Joyeux anniversaire

Maria Villard a reçu la visite des autorités, le 24 mai dernier, venues lui présenter leurs bons vœux à l'occasion de ses 90 ans. Le maire Richard Habegger et le secrétaire municipal Thierry Sartori lui ont remis la petite attention destinée aux nonagénaires.



Retrouvez le journal de la semaine dernière bechtel-imprimerie.ch



Accueil des nouveaux habitants



des personnes arrivées à Saint-Imier l'an passé. Après la visite à choix du Musée Longines ou du Musée de

Quelque 60 personnes ont parti- la Salle de spectacles pour un apécipé le lundi 27 mai en soirée à l'accueil ritif paysan suivi d'une raclette à gogo. Hervé Shimuna, président du Conseil de ville, et le maire Corentin Jeanneret ont apporté les salutations Saint-Imier, elles ont été reçues à des autorités communales. Dominique

Rindlisbacher, pour sa part, a présenté le CIDE (commerces indépendants d'Erguël) et sa monnaie locale. La partie musicale a été assurée par les talentueux élèves de l'Ecole de musique du

Journée sportive et culturelle

Place de l'Esplanade le 2 juin

En raison de la météo capricieuse, la journée sportive et culturelle initialement prévue le 20 mai a été annulée au dernier moment. Le Conseil municipal s'excuse des désagréments que cela a pu engendrer. Toutefois, bonne nouvelle, l'événement aura lieu le 2 juin prochain, de 13 h à 18 h, sur la place de l'Esplanade! Les participants pourront s' y affronter durant un tournoi de streetfoot à 5 contre 5 afin de lancer la journée de la meilleure des manières.

L'équipe d'animation a prévu de nombreuses activités pour animer 150 personnes l'année dernière. En effet, les participants pourront apprendre à écrire du rap, se faire des tatouages éphémères, confectionner leurs propres t-shirts, découvrir une exposition de peinture ou lire un livre en toute décontraction, le tout dans une belle ambiance. Dès 15 h, il sera également possible de déguster des crêpes. La musique sera également de la partie durant toute la journée, afin d'amener une ambiance chaleureuse et festive

La participation à cette journée est totalement gratuite, y compris la cette journée qui a accueilli quelque dégustation de crêpes, et ouverte à

toutes et à tous. Il est recommandé aux personnes voulant participer au tournoi de football de s'inscrire au préalable en passant directement à l'EJE ou par mail à l'adresse suivante: malik. schaub@saint-imier.ch. Toutefois, les inscriptions seront également possibles le 2 juin, avant 13 h 30.

Les animateurs de l'EJE vous attendent nombreuses et nombreux pour cette journée qui s'annonce conviviale et festive. Rendez-vous donc le dimanche 2 juin à la place de l'Esplanade à Saint-Imier de 13 h jusqu'à 18 h.

Les Imériennes

La troisième édition, c'est ce samedi!

samedi, de 9 h à 23 h 30.

Au menu: marché des commerçants locaux de 9 h à 16 h, animations par MIA dès 9 h, cours de fitness dès 10 h 30, concert de 1001 Notes à 11 h

La rue du Temple promet d'être anià à la collégiale, animations par l'EJE, mée le 1er juin. En effet, la prochaine le travailleur social hors-murs et le tente est prévue sur la rue du Temple. édition des Imériennes se tiendra le Parlement des Jeunes dès 16 h. Enfin, dès 21 h, une silent party est prévue.

La restauration est assurée durant toute la journée par la société d'équitation du Vallon de Saint-Imier et le Ski club Saint-Imier.

La météo étant capricieuse, une

Le Conseil municipal invite chaleureusement la population à participer à cette manifestation, qui vise à promouvoir le commerce local et à dynamiser la localité. Venez nombreuses et nombreux. CHA

Réclame

Projet d'extension de la centrale photovoltaïque de Mont-Soleil Le jeu du

Des panneaux solaires sur les toits de Saint-Imier sont tout aussi efficaces que dans les pâturages de Mont-Soleil. FAUX

Pour son indépendance énergétique, la Suisse a un besoin urgent de produire plus d'électricité en HIVER. En été, elle en exporte. Or il est impossible de produire la quantité d'énergie hivernale exigée avec des panneaux placés sur les toits de Saint-Imier en raison de l'altitude, de l'inclinaison et de l'orientation des toits. Une ligne électrique de haute capacité est proche de la future centrale: c'est un atout déterminant qui rend possible l'acheminement de la production d'électricité.

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Santé, énergie et pouvoir d'achat

Les votations du 9 juin sont un tournant en Suisse, alors allez voter!

Les charges sur les familles ne sont plus acceptables.

Les primes d'assurance-maladie fragilisent dangereusement les revenus modestes et aussi la classe moyenne.

Notre santé a coûté 91,2 milliards l'année dernière, alors oui c'est un gros

La gestion de la médecine en général doit être revue et ce chantier doit être pris en main, ce sera l'affaire de tous. Mais pas question de presser encore les plus faibles. Une personne sur six en Suisse remplit les critères définissant la pauvreté, alors que la Suisse figure dans le peloton de tête des nations.

L'argent existe, c'est la répartition qui ne joue pas.

Il faut faire la guerre à la pauvreté, pas aux personnes qui en souffrent.

Une étude récente montre que 30% de la population hésite de consulter médicalement, pour des raisons financières.

Pas question non plus d'accepter une médecine à 2 vitesses, où la qualité des soins dépend de l'épaisseur du porte-monnaie.

Enfin, oui à notre indépendance énergétique, et tant la loi sur l'énergie que le projet photovoltaïque de Mont-Soleil vont dans le bon sens. Que ce soit pour nous actuellement que pour les générations futures et elles nous

Donc oui à l'abaissement des primes, non aux deux autres objets sur la santé, oui pour le projet à Mont-Soleil.Et surtout, allez voter. **■ PARTI SOCIALISTE ERGUËL**

Sainti bouge se poursuit jusqu'au 2 juin!

Sainti bouge 2024, c'est n'est pas encore fini. Les Imériennes et les Imériens ont encore la possibilité d'accumuler des minutes de mouvement jusqu'au 2 juin prochain. Objectif: atteindre les 200 000 minutes d'activité. Alors comptez vos précieuses minutes de mouvement, chez vous, dans la rue, sur le chemin du travail, en promenade, ou lors des activités proposées afin de faire grimper le compteur de la

Samedi 1er juin, cours pour tous par Fitness Energy

Plusieurs activités sont en effet encore prévues jusqu'au 2 juin. Le samedi 1er juin, lors de la troisième édition des Imériennes, le Fitness Energy organise une activité gratuite dès 10 h 30. Il s'agit d'un cours de type Yoga, Tai-Chi et Pilates. L'objectif est de découvrir cette pratique physique qui vise le bien-être et l'équilibre du corps et de l'esprit. Le cours est ouvert à toutes et à tous.

Dimanche 2 juin, journée Sport et Culture sur la place de l'Esplanade

A la suite du report de la précédente date, le travailleur social hors murs, Malik Schaub, épaulé par l'équipe de l'EJE, organise une journée sportive et culturelle sur la place de l'Esplanade de 13 h à 18 h. De nombreuses activités sont prévues: un tournoi de foot de rue 5 contre 5, des ateliers rap, de lecture, ou encore de tatouages. Des crêpes seront servies également. Tout est gratuit. Venez assister à cet événement, tant pour la culture que pour le sport, et comptabilisez vos minutes d'activité physique. La Municipalité tient à remercier l'EJE et Malik Schaub pour la reconduite de leur événement culturo-sportif.

Consultez le programme officiel sur le site internet pour les prochaines activités organisées dans le cadre de Sainti bouge 2024 et n'oubliez pas d'insérer vos minutes chaque jour dans l'application afin d'atteindre l'objectif des 200 000 minutes de mouvement. Mobilisons-nous: au-delà du 2 juin, il sera trop tard. **■DEC**

Programme, infos, et inscriptions: https://www. duelintercommunalcoop.ch/ communes/saint-imier-21670#events ou sur le code **QR ci-contre**



Concours de décoration florale

Les inscriptions pour le concours prix le 6 septembre. L'inscription est de décoration florale organisé par Pro Saint-Imier sont ouvertes. Les personnes intéressées à y participer peuvent s'inscrire du 1er au 30 juin auprès du magasin de fleurs La Clairière. Tous les participants au concours seront invités à la remise des

gratuite auprès du magasin de fleurs La Clairière, ou par sms au 079 513 98 20 ou par email à pro.saint-imier@ bluewin.ch. Merci d'indiquer vos nom, prénom, adresse et tél. Bonne chance

Représentations

le 6 juin prochain lors de l'inauguration imérien a également désigné un de l'Hôtâ Hôtel. Trois conseillers municipaux prendront part à l'assemblée générale du Funiculaire de Saint-Imier

L'Exécutif imérien sera représenté - Mont-Soleil SA le 12 juin. L'Exécutif conseiller municipal pour participer à l'assemblée générale du Parc régional Chasseral le 20 juin prochain. ■ CM

FOOTBALL C LUB ERGUËL

La presse régionale sans compassion

Déjà meurtri dans sa chair, le FC Erguël doit encore panser les plaies produites par un journaliste qui n'a pas manqué, au plus long de son papier, d'enfoncer des lames acerbes à l'encontre du FC Erguël et de ces dirigeants. Certes les jaunes et noirs sont relégués, certes le pensionnaire de Findes-Fourches a commis des erreurs, personne n'est parfait. Rappelons cependant que la 2º ligue inter-régionale est un niveau de football autant intéressant au niveau du jeu qu'elle est astreignante au niveau des efforts pour y performer.

Le bénévolat malmené

Tous les intervenants dans l'aventure sont des miliciens qui ont tous une vie de famille, qui ne gagnent rien face à la débauche d'énergie, que ce soit à l'entraînement trois fois par semaine (tout juste sont-ils défrayés), qu'à gérer moult soucis, organisations et la gestion d'un club qui se démène pour animer au mieux sa région. Alors tirer dans le dos de ceux qui passent la

plupart de leur temps libre pour faire vivre un club est plus que petit, c'est honteux pour rester poli. Pas étonnant avec ce constat que le bénévolat soit malmené et démotivant. C'est trop facile lorsque l'on est enseignant retraité d'être acerbe à ce point, on est bien loin d'un enseignement propre à faire avancer la société en générale.

On ne fait pas tout juste, mais on reste solidaire

Mais lorsque l'on sait que le personnage en question est un proche d'un entraîneur aux qualités néanmoins reconnues, mais remercié dernièrement... Nous avions pris le choix de ne pas rester les bras croisés en procédant à un changement, ça n'a pas eu l'effet escompté malheureusement. Peut-être n'était-ce pas le bon moment, ou trop tard. Mais on se dit que ces lames aiguisées ont des relents de vengeance bien malvenue. Le club se veut solidaire autour de ses joueurs et dirigeants.

LA ROSERAIE SAINT-IMIER

Passage de témoin dans la continuité

Après 19 années à la tête du home la Roseraie, à Saint-Imier, François Nyfeler s'apprête à passer le témoin à Sébastien Perret. Le nouveau directeur s'y sent déjà comme un poisson dans l'eau.

Depuis le début du mois d'avril, le bureau directorial de la Roseraie est occupé par deux personnes. François Nyfeler, au seuil de la retraite, et Sébastien Perret, son successeur à partir du 1er juillet prochain, y œuvrent pour une transition constructive. Tout en douceur.

Bien qu'un quart de siècle sépare les deux hommes, ils partagent la même vision de la direction d'un home pour personnes âgées. Leur ligne de conduite repose sur les mêmes maîtres-mots, au nombre de trois: santé, confiance et plaisir. Deux autres se détacheront au cours de l'entretien : sécurité et respect.

Un Valaisan en terres imériennes

Nommé en fin d'année dernière, Sébastien Perret connaît bien le terreau local. Marié à une Imérienne, ce père de deux garçons de 10 et 7 ans vit à Saint-Imier depuis une décennie. S'il ne renie pas ses origines valaisannes, il a suffisamment voyagé pour s'acclimater aisément à ses nouvelles conditions de vie.

Ses études, couronnées par un master en sciences du management obtenu à l'Université de Lausanne, l'ont ainsi conduit en Belgique et au Tyrol autrichien. Après avoir organisé des voyages en car pour les aînés – c'est comme une vocation – dans une grande compagnie touristique à Fribourg, on le retrouve

logistique dans une entreprise active dans l'agencement de bureau.

« Cette dernière activité m'a permis de développer et assoir mes qualités de management », explique Sébastien Perret. « Cette expérience m'a confirmé dans mes compétences à mener à bien les projets qui m'attendent à la Roseraie.»

De 60 à 110 collaborateurs

Avec 110 collaborateurs, une cinquantaine de plus qu'au moment de l'entrée en fonction de François Nyfeler, le home est devenu un employeur important. Le nombre de chambres et de personnes hébergées, lui, n'a pas augmenté sensiblement, passant de 75 à 79. Mais aujourd'hui, l'institution dispose de sa propre cuisine et de sa buanderie. Une salle de fitness est à disposition tant du personnel que des résidents. Dans un esprit de prise en charge globale de ces derniers, un physiothérapeute leur offre également ses soins depuis cette année.

Après l'entrée en vigueur des nouveaux statuts du personnel en 2007, celui-ci a bénéficié d'une cinquième semaine de vacances. « Nous avons été les premiers à faire ce pas », précise François Nyfeler. «Les autres institutions ont suivi par la suite. » Le directeur sortant n'est pas peu fier non plus de la couverture de l'ensemble de la toiture du bâtiment avec 460 panà Tavannes où il s'occupe de gestion neaux photovoltaïques qui ont



Sébastien Perret, à gauche, et François Nyfeler à un mois du passage de témoin devant le home pour personnes âgées La Roseraie, photo : Béat Grossenbacher

produit l'an passé 30 % de la consommation d'électricité de la Roseraie. « La dynamique d'investissement pour une institution est un facteur de bonheur, de santé et de sécurité pour ses résidents », souligne le directeur sortant. « Pour atteindre cet objectif, il faut que nous, le personnel, ayons du plaisir au travail. Celui-ci se transmet alors automatiquement à nos résidents.»

Un crève-cœur à signaler, néanmoins, au moment de partir à la

retraite? La réponse fuse comme l'éclair: «La disparition brutale de la crèche Barbapapa en juin 2020, soit 13 ans après sa mise en service! La fin de ce projet intergénérationnel représente une grande perte pour tout le monde.»

Un esprit fédérateur

Les contacts intergénérationnels ne sont pas abandonnés pour autant. Tout récemment, ils ont pris la forme d'une rencontre entre les employés de l'entreprise Arcofil, sise à Saint-Imier, et les résidents de la Roseraie, des échanges ponctués par un repas en commun. «Les discussions ont été très riches. Ce fut un réel succès », se réjouit Sébastien Perret.

Celui-ci a l'intention de renouveler l'expérience. L'intensification des relations intergénérationnelles figure au nombre de ses objectifs, au même titre que la consolidation des acquis et la poursuite des investissements pour que le home de la Roseraie reste un lieu de vie attractif pour tous ses

« Il est important de trouver l'équilibre entre le bonheur des résidents et l'épanouissement des collaborateurs », ajoute le nouveau directeur. « Mon style de conduite se veut fédérateur. La réussite est le résultat d'un effort mené en commun avec mes équipes, comme à la Patrouille des glaciers.»

Sébastien Perret a terminé le petit parcours à deux reprises. Cette année, en raison des conditions météorologiques difficiles, il a été l'un des rares privilégiés à pouvoir prendre le départ et à rejoindre l'arrivée avec succès. François Nyfeler sourit. Pour sa part, il a effectué le petit parcours entre Arolla et Verbier à cinq reprises. Encore un point commun entre le directeur sortant et son successeur!

LA ROSERAIE SAINT-IMIER

L'Art en vadrouille

Jeudi 23 mai dernier, La Roseraie a verni sa nouvelle exposition qu'on pourra voir jusqu'au 15 octobre



L'Art en vadrouille est une amicale qui compte une dizaine de peintres amateurs, qui habitent ou qui ont tous un lien avec les Franches-Montagnes. L'idée est née de l'initiative de Josette Aubry, peintre amatrice au Noirmont. Il s'agissait simplement de créer une association de peintres amateurs des Franches-Montagnes. Le but était: permettre à ces artistes de mettre en lumière leurs œuvres et d'aller à la rencontre du public au travers

d'expositions dans divers commerces de la région. Leur philosophie a toujours été qu'une part des ventes serait reversée à une œuvre caritative.

En 2010 la formule a changé avec la création de l'Art en vadrouille. Cette année-là, l'amicale organise sa première exposition collective. Les expositions se sont enchaînées depuis lors dans différents lieux des Franches-Montagnes. En s'arrêtant aujourd'hui au cœur de la région du Grand Chasseral, au Home de

La Roseraie à Saint-Imier, cette association ajoute une nouvelle destination à

Il n'y a pas d'âge dans l'éducation artistique. Ce domaine culturel permet de renforcer les liens entre les générations. C'est pourquoi La Roseraie se doit de soutenir les pratiques amateurs et d'offrir une galerie à des artistes de la région pour exposer leurs œuvres. Il ne s'agit pas principalement d'un lieu de vente, mais une opportunité de faire découvrir leurs réalisations. Vous le constaterez par vous-mêmes, ces œuvres sont variées tant par les techniques utilisées que par les thèmes abordés. Elles témoignent de la richesse des artistes de nos régions.

Ces tableaux sont à vendre et un tiers du produit des ventes sera en faveur de la petite Marie Voirol, enfant Franc-Montagnarde de 4 ans qui souffre d'une maladie génétique rare, ceci dans le but d'aider ses parents à financer un séjour thérapeutique. ■LA ROSERAIE

Cette exposition est à découvrir sur les cimaises de La Roseraie jusqu'au 15 octobre, de 9 h à 18 h, 7 jours sur 7

SAINTIMANIA

Remerciements

Par ces quelques mots, la Troupe de Saintimania et son comité tiennent à exprimer toute leur gratitude et leur reconnaissance aux très nombreuses personnes qui ont contribué à la réussite de notre retour sur scène.

Que votre engagement soit personnel ou financier, c'est aussi grâce à vous que nous avons pu concrétiser notre

projet. Aides de tous genres, bénévoles, partenaires financiers, familles, amis, simplement merci d'avoir cru en nous. Cette édition 2024 sera, espérons-le, le point de départ d'une nouvelle aventure au long cours.

On vous dit donc à l'année prochaine!



Réclame

Projet d'extension de la centrale photovoltaïque de Mont-Soleil Le jeu du vrai/faux Le monde agricole adhère au projet. VRAI

La Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) et la Fondation rurale interjurassienne (FRI) soutiennent le projet. Martin Kohli, président de la CAJB, se félicite de a «réflexion rationnelle» qui l'accompagne, le futur berger ayant été inclus dans les discussions dès le départ. Les agriculteurs ne le savent que trop bien: «On ne peut oas avoir le beurre et l'argent du



Le projet d'extension de la centrale photovoltaïque relève du gigantisme. FAUX

Les tables photovoltaïques seront érigées sur 10 surfaces choisies sur la base du relief du pâturage pour justement éviter l'aspect de gigantisme. De nombreux rideaux boisés sépareront ces surfaces et la partie nord du chemin Piccard reste dégagée... C'est pour ces raisons que la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage soutient ce projet.

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Le flou de Jef Fleury

Exposition de photographies à la Galerie



Oui... musicien... et enseignant et rédacteur et... photographe...

Au départ, la photographie noir/ blanc en même temps que la musique, pendant les études... dans un labo en sous-sol durant la nuit... ensuite la musique a pris plus d'ampleur jusqu'à devenir une passion essentielle... délaissée la photo... depuis cinq ans, ralentir les balades... un nouvel appareil reflex dans le sac à dos... techniques

manuelles et... prendre le temps d'observer ou... de flouter... naissance de... un peu flou!

Très vite, l'objectif s'est porté sur les arbres, arbres particuliers, arbres morts, troncs, souches, racines... puis sur leurs couleurs, leurs formes... puis, un jour, l'appareil en mouvement retrouva la musique... naissance de flous... de photos floues, de tableaux flous... recherche de l'abstraction...

Sujet choisi en fonction des objets que la nature propose, couleurs et contrastes, mouvement travaillé en fonction du résultat du premier cliché... un peu flou! ■ ESPACE NOIR

Vernissage le vendredi 7 juin à 19 h Exposition, du 7 juin au 5 juillet, entrée libre L'artiste sera présent le samedi 8 juin de 11 h à 15 h, dimanche 16 juin de 11 h à 15 h et vendredi 21 juin de 17 h à 22 h

Ça va déménager!

Concerts de LØRE, Weebee Weebee, Mouche-Miel

La Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 21 Vendredi 31 mai 2024

Une bande de copains amateurs de décibels et de larsen, réunie dans une cave pour faire ce qu'ils savent faire de mieux: jouer fort. Mélangeant riff hargneux, chants obscurs et batterie percutante, LØRE c'est surtout du rock qui en chie beaucoup trop pour s'ennuyer.

Weebee Weebee est une startup innovante proposant du contenu musical ainsi qu'une gamme de prêt-à-porter. Nos ambassadeurs animent également des conférences sur le thème de l'épanouissement de votre entreprise et du développement personnel.

Commentaires clients au sujet de l'article: Jerry Muller: Très bien, j'en suis contente, je l'ai toujours sous la main, fonctionnel, facile d'utilisation, un peu lourd mais on s'habitue. J'adore. Stéphanie vent-des-furges: Produit très agréable léger, niveau de batterie très bonne, à voir sur du long

Mouche-Miel c'est du math-rockmetal-miel, quelque part entre Rage Against the Machine, Meshuggah et Radiohead. Après avoir auto-produit quelques démos entre 2018 et 2022, le duo Imérien sort en 2023 son premier



album studio avec le label alternatif Humus Records! Mouche-Miel c'est pour les adorateurs de mega riffs, de grooves massifs, d'harmonies dissonantes et d'astuces rythmiques qui donnent envie de se lancer la tête dans les murs (de joie). ■ ESPACE NOIR

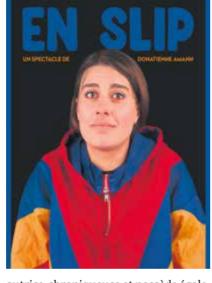
Scène d'Espace Noir, Saint-Imier Vendredi 7 juin, 21 h Style: concerts, rock-metal Prix: 15.-/ 12-

En slip

Un spectacle drôle de Donatienne Amann

J'ai peur de me faire écraser dans la foule d'un festival. J'ai peur d'arriver trop en avance à mes rendez-vous. J'ai peur de manger seule au restaurant. Ah oui, et j'ai peur des entrées d'autoroute, aussi. En gros... j'ai peur d'à peu près tout.

Dans ce stand-up atypique, drôle, touchant et épique, Donatienne Amann se demande si elle est à la hauteur de son prénom, si elle aurait pas mieux fait de s'appeler Clémentine et bosser chez Fleur de Pains pour payer ses études d'aromathérapeute, ou si elle arrivera à faire chanter le public avec le même enthousiasme qu'un Capo dans un stade de foot. Elle réveillera la super-héroïne en elle et osera se mettre... peut-être... non, si, si...enfin, c'est pas sûr, mais elle va essayer... en slip. Donatienne Amann est comédienne, improvisatrice, humoriste,



autrice, chroniqueuse et possède également une excellente recette de cookies. Après une formation théâtrale à la

Manufacture à Lausanne, elle se lance dans l'écriture humoristique sur scène et à la radio (Couleur 3, les Dicodeurs, Mauvaise Langue) et continue ses activités de comédienne en travaillant avec différents metteurs en scène comme Gabriel Sparti, Jérôme Richer, Molly Hart et encore avec la Cie les ArTpenteurs.

Avant le spectacle, notre cuistot aura le plaisir de vous proposer un menu spécial rajasthani. Plus d'infos sur le site internet d'Espace Noir. Dès 18 h 30 et uniquement sur réservation! **ESPACE NOIR**

Scène d'Espace Noir, Saint-Imier Jeudi 6 juin, 20 h Style: spectacle humour Prix: 20.- / 17.-Réservation conseillée au 032 941 35 35

Un projet inédit pour Naanzook

Le 21 juin à 20 h 30, à Espace Noir, lieu dans lequel le groupe a répété près de dix ans, Naanzook proposera un projet inédit autour de compositions dodécaphoniques de jef et de standards de jazz déstructurés dans lesquels la formation cherche l'essence d'une musique dont les maîtres mots sont communiqués, conduire, suivre, inspirer, chercher et développer.

Le saxophoniste Jef Fleury, le batteur David Lerch et l'invité, le guitariste Serge Kottelat, endosseront tour à tour les rôles de créateurs, d'incitateurs restant toujours réactifs et inventifs. Colette Fleury lira des textes du poète jurassien Gilles F. Jobin, textes qui seront le fil conducteur du projet et cependant découpés, fragmentés au gré des moments musicaux.

Naanzook expérimente dans l'improvisation l'essence d'une musique imagée qui propose des paysages floraux non formatés dont l'auditeur s'imprègne pour imaginer son voyage. Ainsi, les instrumentistes et la lectrice deviennent voyageurs qui explorent un climat d'interactions. Ils sont tantôt interprètes, tantôt compositeurs de pièces qui bien qu'écrites se veulent instantanées, libres et uniques. Les sons ou dérives sonores appartiennent à la seule technique du musicien qui se trouve confronté à sa propre palette musicale. Pas d'esbroufe, du senti, du vécu, du partage, de l'écoute! **ESPACE NOIR**

Concert au théâtre d'Espace Noir Vendredi 21 juin à 20 h 30

L'extension de la centrale de Mont-Soleil est un bon projet pour Saint-Imier et la région du Grand Chasseral

Le 9 juin, les citoyennes et citoyens de Saint-Imier se rendront aux urnes pour se prononcer sur l'extension de la centrale solaire à Mont-Soleil

Parce que beaucoup de rumeurs ou d'explications inexactes sont véhiculées par des opposants et opposantes à ce projet, je me vois dans la nécessité de préciser quelques éléments.

C'est la Société des Forces Electriques de la Goule (SEG) qui conduit ce projet et en est un des actionnaires principaux (42% de MontSol SA qui va gérer la nouvelle centrale). La SEG offre 45 places de travail dans le Haut-Vallon et les Franches-Montagnes et y forme des apprentis et apprenties. Elle produit et livre l'électricité dans toute la région depuis 130 ans. Le siège social de la SEG est à Saint-Imier où elle y paie des impôts. La SEG est un bon contribuable pour Saint-Imier et les habitants de Mont-Soleil. Affirmer que la centrale solaire de Mont-Soleil n'a aucune retombée économique pour Saint-Imier et la région est donc inexact. La SEG a préparé et instruit tout le dossier du projet de la nouvelle

des bureaux d'experts (biologie, ingénierie) indépendants pour établir les rapports d'impact du projet sur l'environnement (faune, flore, forêt, eaux souterraines). Ces rapports, qui font partie intégrante du dossier officiel du projet, concluent au fait que le projet de la centrale Mont-Soleil et les mesures écologiques qui l'accompagnent permettent le maintien et le développement du pâturage des Eloyes sans mettre en danger ses composantes florales et faunistiques. Sur ce sujet, le projet prévoit, au surplus, un monitoring (c'est-à-dire une surveillance) du pâturage des Eloyes par des experts indépendants (Hautes Ecoles) pour évaluer toutes les évolutions.

Affirmer que la centrale solaire de Mont-Soleil constitue un danger pour la faune et la flore du pâturage des Eloyes est donc inexact.

La nouvelle centrale solaire produira la quantité d'électricité suivante :

centrale. Elle a notamment mandaté 11 GWh par année (consommation de 2500 ménages). La Commune de Saint-Imier consomme en électricité 24 GWh par année. La production de la nouvelle centrale sera distribuée sur le réseau régional de la SEG et profitera aux habitants et aux industries de la région. Affirmer que la production en électricité de centrale solaire de Mont-Soleil n'est pas efficace est donc inexact.

> Le projet de la centrale solaire de Mont-Soleil a été préparé en partenariat avec la Bourgeoisie de Saint-Imier. Cette collectivité publique et historique possède des pâturages et des forêts soumis aux dégradations dues au réchauffement climatique. Le projet de la nouvelle centrale solaire permet un assainissement du pâturage des Eloyes, un rajeunissement de ses éléments forestiers et un rendement raisonnable grâce à un concept innovant pour préserver faune et flore et pour permettre la pâture du bétail.

Dans ses réflexions, la Bourgeoisie de Saint-Imier s'est fait accompagner par des spécialistes, en particulier par la FRI (Fondation rurale interjurassienne). Affirmer que le monde agricole n'adhère pas à ce projet est donc inexact.

Le projet d'extension de la centrale solaire de Mont-Soleil est un projet régional pour la région réalisable grâce au soutien de la Confédération. Il est conduit par la SEG, une société régionale avec siège social à Saint-Imier et a été conçu avec la Bourgeoisie de Saint-Imier pour permettre une juste cohabitation entre protection du paysage et de la nature, intérêts de l'agriculture et production d'électricité verte!

MARIO ANNONI, PRÉSIDENT DU CADE LA SOCIÉTÉ DES FORCES ELECTRIQUES
DE LA GOULE

> Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

Réclame

Le jeu du

vrai/faux

De nombreuses mesures de compensation sont prévues **VRAI** Le cahier des charges élaboré conjointement par les porteurs et la Bourgeoisie de Saint-Imier prévoit d'importantes mesures de compensation. Ces mesures répondent aux enjeux de biodiversité et d'essences d'arbres plus résilientes aux effets du changement climatique. Les épi céas disparaissent: on dénom-brait 1330 épicéas en 2012 alors qu'ils ne sont plus que 900 actuellement sur le pâturage des Eloyes. La nécessité d'agir

Projet d'extension de la centrale photovoltaïque de Mont-Soleil Le jeu du vrai/faux On va produire de <u>l'électricité</u> pour la région **VRAI**

L'électricité sera injectée depuis la centrale photovoltaïque de Mont-Soleil sur le réseau de distribution de la Société des Forces Électriques de La Goule. Ces électrons seront donc produits et consommés dans la région.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-IMIER

Juin et ses activités



Vendredi 7 juin, Véronique accueille les tout-petits lors de notre animation mensuelle de promotion de la lecture dès le berceau Né pour lire à 9 h 45 et le même jour, à 17 h 30, l'équipe du SEL de la Suze viendra présenter ce magnifique réseau! C'est quoi un SEL? Le SEL est un Système d'Echange Local, une association dont les membres

échangent des services, des savoirs, des compétences ou des biens. Le réseau organise également des repairs café ou met en place de belles initiatives de nettoyage de l'espace public et naturel dans le Vallon! Venez découvrir de magnifiques activités régionales et éthiques durant notre ApérObibliO qui a lieu chaque mois dans nos locaux.

Des arbres pleins de vie

Mercredi 19 juin vous pourrez vous balader en bonne compagnie d'un guide du Parc Chasseral autour du thème: Des arbres pleins de vie! Un arbre abrite de nombreux êtres vivants tout au long de sa vie. Mais qui sontils? Une enquête sera à résoudre pour mieux les connaître!

Public intergénérationnel: enfants dès 6 ans et adultes ayant envie de marcher. Les enfants sont pris en charge par un animateur pédagogique du Parc Chasseral, un parent est bienvenu pour accompagner le groupe.

Prix: gratuit. Lieu: Mont-Soleil. Durée: 2h30, y compris petite marche de 30 min. Départ; rendez-vous à 13 h 45 départ funi à Saint-Imier (départ du funi direction Mont-Soleil à 14 h 05). Arrivée: 17 h au même endroit. Matériel: chaussures de marche, habits adaptés à la météo (protection contre la pluie et/ou le soleil), en-cas et boisson.

Pour finir, nous attendons votre inscription en retour afin de pouvoir nous organiser au mieux pour vous accueillir à: bibliotheque@saint-imier. ch. Votre nom, prénom, numéro de téléphone et nombre de participants nous aident à y voir clair et nous permettent de vous atteindre en cas d'annulation!

L'ÉQUIPE DE LA BIBLIO

Bibliothèque de Saint-Imier Mercredi 14 h-18 h Jeudi 9h-18h Vendredi 9 h-19 h



Espace jeunesse d'Ergüel

Animations à Sonvilier



Malgré un temps maussade, les enfants invités à un après-midi de jeux par l'équipe d'Espace jeunesse Erguël, ont investi la place de jeux communale le 15 mai dernier pour

différentes animations. Merci à l'EJE pour leur motivation et leur engagement à animer les villages de la

Calendrier UDSL

L'union des sociétés locales propose les rendez-vous suivants: 31 juillet: Fête nationale (organisation Société de Tir); 17 août : Pétanque les Potets – tournoi annuel; 19 octobre: Les Potets théâtre – soupe à la courge (salle de paroisse de Sonvilier); 30 novembre et 1er décembre: Les Potets Théâtre - spectacle de Noël; 4 anvier 2025: Yodleur Club rencontre intercantonale.





Les produits de nettoyage

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propices à un développement durable de la commune.

Aujourd'hui: les produits de nettoyage. Ils permettent certes d'entrepas anodins, ni pour la santé ni pour l'environnement. On peut presque tout nettoyer dans un ménage avec

seulement trois produits simples: un savon liquide (dégraissant); un vinaigre de nettoyage (détartrant); de l'alcool de nettoyage (détachant). C'est un choix en accord avec le développement durable, pour autant que tenir son domicile, mais ils ne sont ces produits soient d'origine naturelle et non dérivés du pétrole. On peut même se passer complètement de produit en utilisant de bons chiffons en

microfibres et seulement de l'eau pour les sols, les vitres et les meubles (s'ils ne sont pas trop graisseux). Si la crasse résiste, essayer avec de l'eau chaude et un peu de produit. Plus d'informations ici: https://www.energie-environnement.ch/entretien-nettoyage/ produits-de-nettoyage.



LETTRE DE LECTEUR

0.0618

Non , il ne s'agit pas du dosage d'antidépresseurs à administrer à un propriétaire situé sur le réseau de distribution de la Goule qui a installé à ses frais des panneaux solaires photovoltaïques dans le but de contribuer à la production d'énergie verte

C'est le prix en francs suisses auquel La Goule a racheté, pour la période du 1er janvier 2024 au 31 mars 2024, le courant électrique excédentaire que ce propriétaire n'a pas consommé et qu'il a renvoyé dans le réseau de distribution (7200 kWh).

Sur le courant qu'il achète à 30 centimes le Kwh, ce propriétaire voit son prix d'achat grevé de 2 ct/kWh pour contribution d'encouragement à la production d'énergie renouvelable alors qu'il en produit quatre fois ce qu'il achète. Comme encouragement, il y a mieux.

Pour le même courant produit par l'installation privée et revendu aux locataires, le propriétaire doit retrancher du tarif de 30 centimes pratiqué par la Goule une taxe d'acheminement alors que ce courant transite par un réseau interne et des installations de comptage que le propriétaire a dû financer.

On n'a encore pas vu un locataire aller chercher son courant au grenier avec un panier à bois.

Cette situation n'a rien d'incitatif pour les propriétaires qui pourraient produire plus qu'ils ne consomment et ainsi alimenter en courant vert le réseau de distribution.

Le discours du courant qui ne vaut rien, parce que produit par journées ensoleillées, alors qu'une frange importante des usagers consomme précisément leur propre production lors de ces périodes, est décrédibilisé.

C'est précisément durant ces mêmes périodes, par journées ensoleillées que la nouvelle centrale solaire photovoltaïque à panneaux inclinés, perchés à 7 m de haut sur la crête du Mont-Soleil, produira du courant dont on n'a pas besoin, le même que le nôtre.

Peut-être, avec un rendement à peine meilleur estimé 320 kWh m²/ an et 15 hectares improductifs qui ressembleront à un marécage lors d'un printemps comme celui-ci contre 270 à l'installation privée, mais située sur un toit existant sans impact sur le sol.

Mais cette nouvelle technologie ne fera pas apparaître le soleil quand il n'y

Dans les deux cas évoqués ci-dessus, il y a forcément un mensonge, voire deux.

De là à en déduire que la Goule et BKW sont principalement motivés par les 13 millions de subventions fédérales et peu importe le bilan, il n'y a qu'un pas qu'on pourrait franchir.

Il y a beaucoup de similitudes entre le projet photovoltaïque de Mont-Soleil et le projet géothermique de

Les subventions fédérales (13 millions et 100 millions, le soutien des organisations de protection de l'environnement, des verts et d'une certaine gauche et des kWh invendables parce que trop chers.

Il faudra un nouveau plan Wahlen pour que les porteurs de ce projet et ceux qui le soutiennent se rendent compte de l'utilité de 15 hectares de terre, mais si ça arrive, ce ne sont pas ces gens-là qui piocheront entre les rangées de patates, ils nous expliqueront comment faire et on les retrouvera à table à midi.

A quand des panneaux qui produiront du bon sens, de l'éthique et de la

Il n'y en aura pas pour nous, les dirigeants BKW et la Goule autoconsommeront la totalité de la production car ils en ont besoin.

RENAUD BAUME PRODUCTEUR DE COURANT VERT, LES BREULEUX

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)



pourra continuer à admirer le paysage sans la moindre entrave. Le Chasseral et les autres sommets ne disparaîtront pas comme par magie...



future centrale représente la consommation électrique de quelque 2500 ménages. VRAI Cela équivaut effectivement à

environ la moitié de la consommation électrique annuelle de la ville de Saint-Imier Consommation électrique

moyenne (2018-2023): 24,5 GWh/an Production électrique de la

future centrale: 11 GWh/an... soit exactement 45%!

En salles





AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

FILM DU SPECTACLE FSG 2024 VENDREDI 31 MAI, 18 H

ENTRÉE LIBRE

Film amateur du spectacle du 16 mars de la FSG Tramelan (Fédération suisse de gymnastique) en 2024 à la salle de la Marelle à Tramelan. Au programme: 1. Harry Potter, 2. Lulu Vroumette et ses copains, 3. Tous en scène, 4. Il était une fois retour vers wild wild west, 5. Les Choristes, 6. Les Minions rencontrent Mario, 7. Dragons, 8. Mamma Mia, 9. Barbie, 10. La La Land, 11. Tous en scène et Madagascar, 12. The Greatest Showman, 13. Le Moulin, 14. Final. Avec cette projection, la société souhaite offrir l'occasion de voir ou de revoir la magie qui virevolte de nos 7 différents groupements et de nos invités de la FSG-Reconvillier sur grand écran, au Cinématographe de Tramelan. Durée 1h 48, âge pour tous, français.

MARCELLO MIO

VENDREDI 31 MAI, 20 H 30 **LUNDI 3 JUIN, 17 H 45**

De Christophe Honoré avec Chiara Mastroianni, Catherine Deneuve. C'est l'histoire d'une femme qui s'appelle Chiara. Elle est actrice, elle est la fille de Marcello Mastroianni et Catherine Deneuve et le temps d'un été, chahutée dans sa propre vie, elle se raconte qu'elle devrait plutôt vivre la vie de son père. Elle s'habille désormais comme lui, parle comme lui, respire comme lui et elle le fait avec une telle force qu'autour d'elle, les autres finissent par y croire et se mettent à l'appeler Marcello. Un des films les plus attendus du Festival de Cannes, il est présenté en compétition officielle! Un film fait sur mesure pour Chiara Mastroianni! Durée 2h, âge voir site, français.

UNE FAMILLE

SAMEDI 1^{ER} JUIN, 16 H LUNDI 3 JUIN, 20 H 15

De Christine Angot. L'écrivaine Christine Angot est invitée pour des raisons professionnelles à Strasbourg, où son père a vécu jusqu'à sa mort en 1999. C'est la ville où elle l'a rencontré pour la première fois à treize ans, et où il a commencé à la violer. Sa femme et ses enfants y vivent toujours. Angot prend une caméra, et frappe aux portes de la famille. Ce documentaire passionnant et nécessaire évoque frontalement l'inceste et les dégâts irréparables qu'il provoque. Une enquête existentielle salutaire et un documentaire percutant! Un film puissant sur la libération de la parole! Durée 1h22, âge 16 ans, français.

LES CARTES DU MAL SAMEDI 1^{ER} JUIN, 18 H15

SOIRÉE HORREUR

De Spenser Cohen avec Jacob Batalon, Humberley Gonzalez. Lorsqu'un groupe d'amis viole imprudemment la règle sacrée des lectures de tarot - ne jamais utiliser le jeu de quelqu'un d'autre - ils libèrent à leur insu une force terrifiante, prisonnière des cartes



La danse des cimes, photo : www.cineman.ch

ensorcelées. L'un après l'autre, ils se retrouvent face à leur destin et doivent se lancer dans une course contre la mort pour échapper à l'avenir prévu dans leurs cartes. Durée 1h32, âge 16 ans, français.

VERMINES

SAMEDI 1^{ER} JUIN, 21 H15 SOIRÉE HORREUR

De Sébastien Vanicek avec Théo Christine, Jérôme Niel. Face à une invasion d'araignées, les habitants d'un immeuble vont devoir survivre. Durée 1h 43, âge 16 ans, français.

BLUE ET COMPAGNIE

DIMANCHE 2 JUIN, 14 H

De John Krasinski avec Ryan Reynolds, Cailey Fleming. Bea, une jeune fille, découvre un jour qu'elle peut voir les amis imaginaires de tout le monde. Commence alors une aventure magique pour reconnecter chaque enfant à son ami imaginaire oublié. A mi-chemin entre le live action et l'animation! Un film réjouissant et drôle! Le film familial de l'année qui nous amène dans des mondes imaginaires merveilleux! Durée 1h 46, âge pour tous, français.

UN P'TIT TRUC EN PLUS DIMANCHE 2 JUIN, 17 H

MARDI 4 JUIN, 20 H

De Artus avec Clovis Cornillac, Alice Belaidi. Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap mental, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais. Le film fait une entrée fracassante avec plus d'un million de spectateurs en France! Un bon dosage d'humour et de tendresse, qui inspire la bienveillance. Un feelgood movie à voir absolument! Durée 1h39, âge 10 ans, français.



LA DANSE DES CIMES

DIMANCHE 2 JUIN, 20 H MARDI 4 JUIN, 18 H

De Dominique Margot. Nos Alpes reflètent les changements de notre civilisation. Les glaciers fondent, les sommets s'effritent. Après des années de tourisme de masse et d'exploitation, on assiste à un changement de paradigme visà-vis des Alpes. Celui-ci s'explique autant par des nécessités écologiques et économiques que par l'aspiration à préserver une nature intacte et sauvage ainsi qu'une société plus harmonieuse. Dans son nouveau documentaire, la réalisatrice suisse Dominique Margot dresse le portrait de divers scientifiques. Un voyage fascinant à la découverte de ces géants mythiques! Durée 1h 37, âge 6 ans, vo s.t.

ET PLUS SI AFFINITÉS

MERCREDI 5 JUIN, 18 H

De Olivier Ducrey avec Isabelle Carré, Bernard Campan. Usé par vingt-cinq ans de vie commune, le couple formé par Xavier et Sophie semble à bout de souffle. Et le moins que l'on puisse dire c'est que l'idée de Sophie d'inviter à dîner leurs voisins, Adèle et Alban, n'enchante pas Xavier. Il reproche à ce couple, visiblement très amoureux, son manque de discrétion, surtout la nuit! Au contact de ces voisins aux mœurs débridées, Xavier et Sophie vont devoir se confronter à leur réalité, avant d'être poussés dans leur retranchement par une proposition quelque peu... indécente. Ce repas très épicé et aux dialogues explosifs a gagné trois prix au Festival de l'Alpe d'Huez! Parfaitement écrite, cette comédie de mœurs s'avère aussi tendue qu'hilarante, à mesure que se multiplient les révélations! A savourer sans modération! Durée 1 h 17, âge 12 ans, français.

LA PETITE VADROUILLE

MERCREDI 5 JUIN, 20 H

De Bruno Podalydès avec Daniel Auteuil, Sandrine Kiberlain, Denis Podalydès. Justine, son mari et toute leur bande d'amis trouvent une solution pour résoudre leurs problèmes d'argent: organiser une fausse croisière romantique pour Franck, un gros investisseur, qui cherche à séduire une femme. Un film avec beaucoup de belles trouvailles, gai, sympathique, au rythme apaisant et apaisé! Un tout bon moment de cinéma! Durée 1h 35, âge 6 ans, français.

RACONTE-MOI LA TRISOMIE

JEUDI 6 JUIN, 18 H EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

De Steven Willemin. La Trisomie21 racontée par des personnes touchées par ce syndrome, voilà l'ambition de ce documentaire. Si le titre peut paraître stigmatisant, le but est tout autre. L'idée est que l'on puisse découvrir qu'une personne se définit par elle-même et non par une appellation. Au travers d'un voyage touchant et profond avec des personnes de différents âges et évoluant dans différents contextes, ce long métrage présente la différence comme une force, une beauté et non comme un danger! Steven Willemin est un praticien de la fragilité. Dès l'école primaire, il côtoie la trisomie 21. Quelques années plus tard, devenu papa d'un petit Angelo porteur de trisomie 21,

il chausse d'autres lunettes pour faire découvrir la richesse de ces personnes. Durée 1 h 12, âge 6 ans, français.

DÉMÉNAGEMENT

JEUDI 6 JUIN, 20 H 15

De Shinji Sömai avec Tomoko Tabata, Kiichi Nakai. Ren est une jeune fille dont les parents viennent de divorcer. Son père déménage, et elle doit s'adapter à cette nouvelle vie voulue par les adultes. Révoltée contre le monde des grandes personnes qu'elle interroge avec clairvoyance, elle devra apprendre à grandir et à se réconcilier avec eux au cours d'un cheminement qui l'amènera aux confins de la réalité. Ce film passé quasi inaperçu est une petite merveille de mise en scène et de sensibilités qui mérite le détour! Une véritable révélation! Durée 2 h 04, âge 16 ans, vo s.t.



AU ROYAL À TAVANNES

ABIGAIL

VENDREDI 31 MAI, 20 H SAMEDI 1^{ER} JUIN, 21 H **DIMANCHE 2 JUIN, 17 H**

De Matt Bettinelli-Olpin avec Alisha Weir, Melissa Barrera. Les enfants peuvent parfois être de vrais monstres. Suite au kidnapping de la fille d'un puissant magnat de la pègre, un groupe de criminels amateurs pensaient simplement devoir enfermer et surveiller cette jeune ballerine afin de pouvoir réclamer une rançon de 50 millions de dollars. Retirés dans un manoir isolé, les ravisseurs commencent mystérieusement à disparaître, les uns après les autres, au fil de la nuit. Durée 1h49, âge 16 ans, français.

LE VOYAGE DE CHIHIRO

SAMEDI 1^{ER} JUIN, 14 H **DIMANCHE 2 JUIN, 10 H**

De Hayao Miyazaki. Chihiro, dix ans, doit déménager. En chemin vers la nouvelle maison, la famille se perd et se retrouve dans un vieux parc à thème. Chihiro prend peur. Cependant, ses parents refusent de partir et se retrouvent transformés en porcs. La fillette va devoir se rendre au Pays des Esprits pour leur porter secours. Durée 2h05, âge 7 ans, français.

LA FERME DES BERTRAND

SAMEDI 1^{ER} JUIN, 17 H DIMANCHE 2 JUIN, 20 H

De Gilles Perret. La ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa

femme Hélène. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le réalisateur-voisin reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main. Durée 1h 30, âge 6 ans, français.

CIVIL WAR

LUNDI 3 JUIN, 20 H

De Alex Garland avec Cailee Spaeny, Kirsten Dunst, Jefferson White. Alors que l'Amérique est en pleine guerre civile, une photojournaliste expérimentée s'aventure à Washington avec ses collègues et une débutante déterminée à tout faire pour documenter la chute du président. Ce faisant, ils se retrouvent au milieu d'une série d'affrontements mortels dans une Amérique en ruine, dans un futur proche, qui est sur le fil du rasoir. Durée 1h49, âge 16 ans, français.

LE DEUXIÈME ACTE

MARDI 4 JUIN, 20 H

De Quentin Dupieux avec Léa Seydoux, Vincent Lindon, Louis Garrel. Florence veut présenter David, l'homme dont elle est follement amoureuse, à son père Guillaume. Mais David n'est pas attiré par Florence et souhaite s'en débarrasser en la jetant dans les bras de son ami Willy. Les quatre personnages se retrouvent dans un restaurant au milieu de nulle part. Durée 1h16, âge 16 ans, français.

Programme et réservations





Jeux

Sudoku inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. Mot mêlé rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

| 4 | | | | 7 | | | | 8 |
|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|
| | | | 3 | | 4 | | | |
| | | 9 | 6 | | 3 | 3 | | |
| | 4 | 7 | 1 | | 3 | 6 | 5 | |
| 1 | | | | | | | | 3 |
| | 2 | 3 | 8 | | 5 | 4 | 7 | |
| | | 3 5 | 8 | | 8 | 1 | | |
| | | | 7 | | 9 | | | |
| 2 | | | | 1 | | | | 7 |

M B R G X Q U G V V M P E E OAZGEFCF U N M R R ZLHZHDA KE 0 Y G MXAP JNEU ZS S OD Ζ ZRDZHXUJT NLTRJWHAAE

AUBE DEJA **FRANGE** POIGNEE BOND DEVENIR **HOPITAL** RAVIR DAME **ECRAN OSER** ROULEAU Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

| 5 | 7 | 8 | 3 | 1 | 2 | 9 | 4 | 6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 9 | 3 | 5 | 6 | 4 | 7 | 8 | 1 |
| 1 | 6 | 4 | 7 | 9 | 8 | 5 | 2 | 3 |
| 9 | 8 | 2 | 6 | 3 | 7 | 1 | 5 | 4 |
| 4 | 5 | 7 | 9 | 2 | 1 | 3 | 6 | 8 |
| 3 | 1 | 6 | 4 | 8 | 5 | 2 | 9 | 7 |
| 7 | 2 | 1 | 8 | 4 | 9 | 6 | 3 | 5 |
| 8 | 3 | 9 | 1 | 5 | 6 | 4 | 7 | 2 |
| 6 | 4 | 5 | 2 | 7 | 3 | 8 | 1 | 9 |



BONNET

Rubrique offerte par



MON SOLEIL SOMBRE

Quand la vocation écologique du photovoltaïque se perd au profit de l'intérêt financier

Association de citoyens Imériens, qui s'adresse aux citoyens, avec des arguments non politisés et hors de toute influence lobbyiste

A 10 jours des votations, il est nécessaire de prendre conscience de l'enjeu, de l'importance et de la portée de la décision du peuple Imérien. Le résultat qui sortira des urnes le 9 juin marquera un tournant dans notre manière de préserver la nature: Ne nous trompons pas de cible.

L'importance du vote de la commune de Saint-Imier

La loi dite Solar Express, qui représente la base de réflexion pour la révision de la Loi sur l'énergie (Lene), également soumise au vote populaire le 9 juin, définit les modalités d'autorisations. En cas de oui, celles-ci seront délivrées par le canton avec l'accord de la commune et du propriétaire

Dans le cas de Mont-Soleil, le propriétaire foncier (la bourgeoisie de Saint-Imier) a fait le choix de ne pas agir dans le renouvellement des peuplements boisés mis à mal par le changement climatique. Elle préfère supprimer des épicéas encore sains pour les remplacer par d'imposantes structures artificielles. C'est un état de fait. Les compensations écologiques incluses dans le projet ne sont pas une prise de conscience *verte* pour sauver le pâturage des Eloyes, mais de simples obligations légales!

En cas de oui toujours, le canton attribuerait ses compétences aux préfectures par l'introduction d'une ordonnance. Le droit de recours interne à l'administration serait ainsi supprimé, et renverrait directement à l'échelon supérieur qui est le tribunal administratif cantonal. Normalement, et pour autant que le promoteur ait réalisé son travail correctement, l'autorisation au niveau du canton serait une formalité.

En gros, en cas de oui le 9 juin, de tels projets photovoltaïques relèveront *d'intérêt national* et primeront sur les intérêts régionaux ou locaux.

Par conséquence, l'intérêt de réaliser cette centrale primera sur tout autre intérêt. (Lene, art. 71a). Le vote du 9 juin de la commune de Saint-Imier est le dernier acte démocratique possible pour s'y opposer.

Nous n'acceptons pas d'être bâillonnés de la sorte.

Energies grises

Il n'a par ailleurs jamais été question de bilan sur les énergies grises nécessaires à la construction de ce projet. N'oublions pas que rien ne sera produit sur place, et qu'en soutenant ce projet, nous soutenons également la déforestation à l'autre bout du monde.

Le monde politique et les protecteurs de la nature en pleine perte de repères

Avec le vote du 9 juin sur la Lene, les couleurs politiques ont été mélangées: tous se retrouvent à la même table, interloqués: les verts ne défendent plus la nature, la droite devient plus verte que les verts, la gauche ne sait pas si elle doit rejoindre les verts qui ne sont plus verts ou la droite qui est devenue verte: faites vos jeux, rien ne va plus!

Les milieux de la protection de la nature, sont prêts à accepter à peu près n'importe quoi pour repousser l'ultimatum du nucléaire. Ces partis prétendument proches de la nature ne proposent aucune alternative, alors que des solutions photovoltaïques écologiques existent. Mon Soleil Sombre en parle régulièrement et les soutient:

- sur les toitures: les usines, les bâtiments publics, de loisirs (patinoire);
- comme toit de parking;le long des lignes de chemin de fer;
- le long des autoroutes:
- sur les bâtiments agricoles (parcs de machines, afin de préserver le bétail);
- sur les toits privés;
- etc.

Bien entendu, elles ne plaisent pas aux porteurs de projet: le consommateur ne serait plus *juste* consommateur, mais *consomme-acteur*! En produisant une partie de notre propre courant, nous serions moins dépendants des entreprises internationales d'électricité, qui verraient leur chiffre d'affaires diminuer drastiquement...

De nombreux agriculteurs et privés leur ont mis leurs toits à disposition, mais leurs propositions ont été écartées... Etrange, non?

La démocratie directe suisse, enviée sur la scène internationale, semble ne plus fonctionner. Pas d'actions, pas d'engagements.

Pourtant, ces solutions intégrant les citoyens auraient l'avantage de nous faire avancer ensemble et rapidement dans une vraie transition énergétique écologique!

Une commune, à l'égal d'une PME doit gérer une comptabilité ainsi que ses intérêts

Accepter un projet de cette envergure sans avoir de contrepartie ne devrait pas être pris en compte. Pourtant, c'est ce qui ressort dans l'extension de la centrale photovoltaïque de Mont-Soleil.

Quelles ont été les retombées économiques de la centrale existante ces 35 dernières années? Tellement faibles que pas mesurables, que ce soit au niveau économique ou touristique. Aucune infrastructure touristique d'importance n'a vu le jour pour accueillir le flot de visiteurs.

Rappelons que rien ne peut se construire à Mont-Soleil, l'atteinte au paysage agricole étant systématiquement invoquée. Comment justifier alors que 20 terrains de football de panneaux de 7 m de haut et 19 m de large ne rentrent pas dans cette catégorie? C'est se moquer des citoyens.

Nous doutons fortement que ce projet *d'envergure nationale* ne déplace les foules. A part quelques courses d'école, comme c'est déjà le cas, des curieux qui viendront une fois *pour voir* (histoire de se rendre compte que oui, c'est effectivement très moche), et quelques scientifiques... N'oublions pas que la vue actuelle sera entièrement sacrifiée.

Le martelage marketing, comme preuve d'important intérêt financier

S'il fallait encore un argument pour démontrer que tout cela n'est qu'une histoire d'argent, preuve en est l'énorme dispositif marketing déployé par les porteurs de projets: des journalistes convoqués 2-3x semaines, des lettres personnelles envoyées, de nouveaux flyers chaque semaine, un martelage publicitaire omniprésent, la réquisition de plus en plus de personnalités pour défendre le projet, etc. Mais combien donc aura coûté cette campagne (qui pourrait être prise comme un cas d'école en marketing) à la holding BKW? Comment cela se fait-il qu'un groupe international s'intéresse autant à Mont-Soleil? Par conscience écologique? Pour tous nous sauver du black-out?

Ne serait-ce pas plutôt pour pouvoir encaisser 15 000 000 francs de la part de la Confédération?

Certes, la Goule est régulièrement mise en avant (stratégie pour nous faire croire que ce projet relève d'une entreprise régionale) mais derrière, qui tient les ficelles? BKW!

Si les 29 000 000 francs budgétés pour la réalisation de ce projet étaient investis dans le réseau de distribution via la pose de panneaux solaires sur tous les grands bâtiments de la commune, ce serait une véritable retombée économique pour le tissu local de nos PME.

L'extension de la centrale solaire de Mont-Soleil, quant à lui, ne profitera qu'à BKW: une entreprise d'importance mondiale qui, en 2023 a fait un bénéfice net publié de 488 mio de francs, soit le 2^e meilleur de son histoire.

Et devinez de quand date leur meilleur résultat? 2022, l'année où le Conseil fédéral nous a solennellement demandé de nous brosser les dents à l'eau froide et de mettre un couvercle sur nos casseroles car nous risquions une grave pénurie de courant aux conséquences dramatiques...

Menace d'un black-out qui n'a pas eu lieu

Alors arrêtons de nous laisser tenir par la peur, de croire les quelques entreprises électriques multinationales quand elles brandissent le spectre du black-out! Prenons nos responsabilités de citoyennes et de citoyens en préservant nos paysages, en restant raisonnables dans notre consommation en énergie et en exigeant une transition énergétique qui soit vraiment écologique.

Et ça, ça ne peut pas se faire dans l'urgence et dans la peur.

Infrastructures publiques

Les infrastructures telles que les équipements et aménagements publics, les voies de distributions, les routes, les voies de chemin de fer, le réseau d'eau et les eaux usées ont évolué et continuent d'évoluer. Il en est de même pour le réseau électrique, qui est passé de la bougie aux lignes à haute tension. Un véritable comportement avant-gardiste serait de faire évoluer ce domaine sans passer par le massacre de 15 ha de nature. Ce d'autant plus que l'effet d'urgence n'existe pas et que le

courant, peut à certains moments se négocier à des tarifs négatifs.

Sécurité publique

Que se passera-t-il en cas d'orages supercellulaires tels que ceux qui se sont produits à La Chaux-de-Fonds l'année dernière, et en juillet 2019 à 1,5 km de la zone prévue pour la nouvelle centrale photovoltaïque? Qui va-t-on engager pour ramasser tous les petits morceaux de panneaux qui se seront dispersés dans les prairies de fauche, les cultures, la nature et en ville? Même minuscules, ils seront aussi coupants que des lames de rasoir. Que se passera-t-il si un gros morceau de panneau percute une voiture, une habitation, une génisse ou pire, une cour d'école de Saint-Imier? La plus proche n'est située à qu'à 1 km à vol d'oiseau! Personne ne peut exclure cette éventualité.

Nous refusons de financer une holding internationale, de sacrifier la biodiversité de notre région, ses paysages, son agriculture pour les intérêts économiques d'une seule et même entreprise.

Merci à ceux, toujours plus nombreux qui partagent notre vision et nous soutiennent!

Si vous aussi, vous préférez soutenir les PME locales et voulez préserver votre région, vous pouvez faire un don à l'Iban CH46 0624 0575 1480 2783 0 mention Mon Soleil Sombre, Mont-Soleil 98, 2610 Mont-Soleil.

MON SOLEIL SOMBRE

L'association Mon Soleil Sombre

vous encourage vivement à profiter de votre statut d'électrice et d'électeur, et de contribuer ainsi à entretenir notre démocratie. **Allez donc voter le 9 juin!** A tout bientôt dans nos verts pâturages **■ MONT-SOLEIL SOMBRE**



LETTRE DE LECTEUR

1, 2, 3 (4x plus de) soleil!?

«A Mont-Soleil, un panneau photovoltaïque installé plein sud [...] produit 4 fois plus d'électricité de novembre à février que le même panneau installé sur un toit dans le vallon », ai-je lu dans ces pages le 10 mai dernier.

Pourquoi, serait-ce le cas? Désireux de comprendre, je partage cette question avec mon réseau, lequel compte heureusement un expert en la matière, ardent défenseur de l'énergie solaire. Sa réponse? « C'est la même fausseté que le solaire alpin ». Et il me renvoie à son étude sur le sujet, avec preuves à l'appui de Romande Energie qui conclut que le *quatre fois plus* toujours avancé pour de telles installations est faux, et qu'au lieu d'être de 300 % (donc quatre fois plus), le chiffre est presque certainement de 48 %. En ce qui concerne les installations à

Mont-Soleil, le chiffre pourrait être encore plus bas.

Je suis sûr qu'aujourd'hui, nous pouvons tous constater les avantages de l'énergie photovoltaïque. Je pense également que nous aurions tous intérêt à disposer d'informations fiables lorsqu'il s'agit de choisir l'endroit où il convient de l'installer.

Je ne suis pas affilié à Mon Soleil Sombre. Mais j'invite tous ceux qui envisagent de voter sur cette question à consulter la page web suivante: https://energuide.ch/index.php?art=solaire_alpin#production_hiver, et sa démolition en règle de l'affirmation du quatre fois plus faite précédemment dans ces pages. D. BROOKS, SAINT-IMIER

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

LETTRE DE LECTEUR

Energies renouvelables

J'aimerais réagir aux différents articles qui ont paru dans la presse régionale ces dernières semaines concernant les éoliennes et les panneaux solaires dans les pâturages. Les personnes qui soutiennent ces projets sont pour la plupart des habitants des vallées: ils ne voient rien et n'entendent aucun bruit des installations qu'ils veulent construire.

Ces gens travaillent dans des bureaux feutrés, gagnent sans doute de beaux salaires et n'ont rien à perdre en matière de confort et de bien-être. Il en va différemment pour ceux qui vivent là où ils veulent imposer ces installations.

Trop souvent l'argument des retombées financières est cité. Les subventions versées aux promoteurs dont profiteraient les communes priment sur tous les autres arguments. Agriculteur retraité, j'ai, depuis mon plus jeune âge, il y a 50 ans, cultivé la terre pour nourrir la population. Aujourd'hui aussi nos prairies et nos pâturages doivent rester à celles et ceux qui veulent les exploiter pour nourrir les générations futures.

Les citoyens qui ne veulent pas changer leur mode de vie et continuer de gaspiller l'électricité pour leur confort doivent la produire sur leurs toits et leurs façades. Ce n'est pas aux habitants des campagnes et des montagnes de vivre avec des éoliennes sur la tête et entourés de forêts de panneaux photovoltaïques. Les solutions existent, elles passent par la lutte contre le gaspillage, l'efficacité énergétique et un frein au tout

électrique.Couple de retraités, ma femme et moi habitons une vieille ferme qu'on a mise aux normes d'aujourd'hui. Isolation, fenêtres et chaudière à bois, du bois qui provient des forêts voisines.

Si notre conseiller fédéral M. Rösti veut éviter une pénurie d'électricité qui fait peur aux grandes villes, qu'il le fasse sur les nombreuses maisons, usines, routes et autres infrastructures du plateau, et pas avec des éoliennes et des panneaux solaires dans nos pâturages. CLAUDE SCHÖNENBERG

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

Association des aînés

Alors que la création d'une association des aînés est plébiscitée à Tramelan, le projet souffre d'un manque de volontaires pour composer le comité. La commission en charge ne lâche rien et compte bien trouver les perles rares.

La commission des Affaires sociales et Générations (ASG) travaille depuis plusieurs mois à la création d'une association apolitique et œcuménique dont l'objectif serait de créer des activités pour les dynamiques retraités de la commune.

Une première séance d'information a permis de confirmer l'énorme intérêt pour ce type de prestations. Plus de 150 personnes s'étaient alors

présentées au CIP pour prendre connaissance du projet. Malgré cet incroyable engouement, le nombre minimal de personnes pour constituer le comité n'est pas atteint. La mission de ce dernier sera de composer le programme d'animations avec l'enveloppe budgétaire fournie par la commune.

Selon Guillaume Breton, responsable administratif du dicastère: « La volonté est de créer des activités par

les aînés, pour les aînés, afin que le programme soit le plus pertinent possible. Mais les bonnes volontés de tout âge seront bienvenues.»

Dans l'attente de trouver les 5 personnes nécessaires pour pouvoir convoquer l'assemblée constitutive, le projet reste en sommeil. Les personnes intéressées à s'investir dans l'association peuvent s'adresser directement à M. Breton au 032 486 99 40. ■ CM

Duel des maires de Tramelan et Tavannes

Ce samedi après-midi 1er juin, pour clore le fameux duel intercommunal qui les oppose en toute amitié, les communes de Tramelan et Tavannes coorganisent un événement familial sur le site du festival MTZ.

Pour clôturer le challenge de Suisse bouge en beauté, les maires des deux avec l'aide du public!

Programme

- 13 h: marche en groupe des Tramelots avec Hervé Gullotti au départ de la gare de Tramelan-Dessous (une heure environ);
- cités s'affronteront dans divers défis, 13 h : marche en groupe des Tavannois avec Fabien Vorpe au départ de la gare de Tavannes;
 - 14 h 30-16 h 30 environ: duel des maires sur le site du festival MTZ (plateau d'Orange) avec château gonflable pour les enfants et apéritif offert à l'issue des défis. ■ cM



PAROISSES DU PAR8

Journées de confirmation

Ces derniers dimanches, les jeunes des paroisses du Par8 ont célébré leurs confirmations dans l'alliance de leurs baptêmes



Les confirmants de Tramelan

Pour certains, cette fête fut placée sous le thème de la fête, ce culte a permis aux confirmands de partager les raisons pour lesquelles ils et elles souhaitent poursuivre leurs chemins au sein de l'Eglise réformée. Lors de ce culte, les pasteurs ont aussi rappelé que l'Evangile invite à une fête singulière: celle d'oser s'accueillir mutuellement, d'accueillir notre unicité, ainsi que celle de notre prochain.

Cet événement faisait suite à des camps durant l'Ascension, où les jeunes ont réfléchi aux valeurs en vogue dans la culture hippie. Le thème des années 60 a dès lors également imprégné la cérémonie de fin de catéchisme, avec des décorations rétro et

une interprétation de Let the Sunshine in par les parents. Cet événement fut enfin une occasion importante pour les paroisses du Par8 d'accueillir de nouveaux membres au sein de leurs communautés paroissiales.

Les confirmants de Tramelan

Ont reçu le sacrement du baptême: Ludo Châtelain, Lazlo Gagnebin. Ont confirmé les vœux du baptême: Maeva Baumann, Eliot Berberat, Renaud Heusler, Fabian Maire, Thibaut Röthlisberger, Travis Vuilleumier, entourés du pasteur Reto Gmünder et de la catéchète Aline Gagnebin.

TRAMLABULLE

Election d'un nouveau président

Orpheline de Cédric Humair parti diriger le destin de Delémont'BD, l'association Regio'BD a élu Bruce Rennes à sa présidence lors de sa 29° Assemblée générale



Bruce Rennes, photo: Mathilde Rennes

Depuis 1997, l'association Regio'BD co-organise, avec le CIP de Tramelan, Tramlabulle, le festival international de bande dessinée et de ses connexions au multimédia. Cédric Humair était membre du comité depuis une quinzaine d'années et président depuis dix ans, il a marqué de son empreinte tant l'association que le festival Tramlabulle. Son départ à l'issue de la 26° édition du festival fin septembre 2023 a laissé un grand vide qui a été comblé ce vendredi 24 mai avec l'élection de Bruce Rennes à la tête de l'association et donc du comité d'organisation du festival.

Fidèle lecteur de bandes dessinées depuis son plus jeune âge et plus particulièrement du Journal de Spirou, Bruce Rennes a rejoint le comité d'organisation de Tramlabulle il y a deux ans. En parallèle de ses activités professionnelles dans la communication,

il rédige depuis plusieurs années des chroniques BD pour le site Internet www.lesamisdelabd.com. Ses lectures de prédilection, que cela soit dans le domaine des livres ou de la bande dessinée, portent notamment sur le voyage et plus particulièrement sur les héros et héroïnes, bien souvent se déroulera du 27 au 29 septembre

journalistes de profession, qui parcourent le monde un carnet de note à la main et un appareil photo autour du cou. Des personnages qui témoignent de l'époque dans laquelle ils évoluent avec un intérêt marqué pour la première moitié du XX^e siècle. Des lectures qui font écho à une certaine fascination pour le reportage au long court et le slow-journalisme qu'il soit rédactionnel ou photographique.

Croyant fermement aux échanges et au dialogue, Bruce Rennes entend ancrer encore davantage le festival dans le paysage culturel régional en multipliant les possibilités de collaboration avec d'autres organisations actives dans des secteurs parfois éloignés de la bande dessinée.

Son souhait le plus cher étant d'intéresser même les plus retors à un 9° art qui le passionne et qui s'ouvre de plus en plus à une variété de sujets dépassant le simple divertissement.

La 27^e édition de Tramlabulle

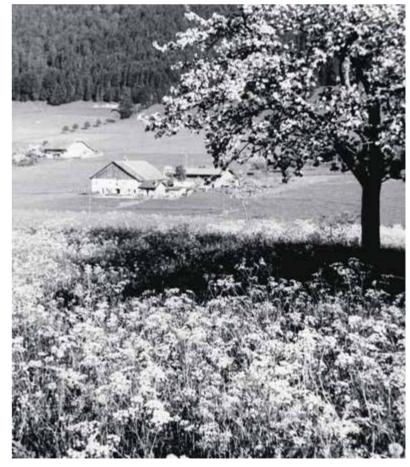
A propos de Tramlabulle

Avec 26 manifestations depuis 1997, Tramlabulle est le festival BD de Suisse romande comptant le plus d'éditions. Il accueille chaque année entre 3500 et 4000 amateurs ou amatrices de bandes dessinées, ou plus simplement curieux et curieuses, de tout âge, dans la commune de Tramelan, un village dynamique de la région du Grand Chasseral, en Suisse. Le festival est organisé par un comité bénévole de 6 personnes.

Il a reçu bien évidemment de nombreux auteurs et autrices de tout genre, avec une orientation sur la BD familiale, mais, bien ancré dans son époque, il reste ouvert à tous les styles. Le festival se déroule au CIP, qui est un lieu unique dans notre région qui lui permet de bénéficier, sous un même toit, de chambres, d'un espace restauration professionnel, de surfaces d'exposition et d'animations ainsi que d'un lieu pour les dédicaces. En son temps, le regretté Raoul Cauvin disait que c'est le seul festival BD où il pouvait rester en pantoufles et en robe de chambre toute la journée. ■ BR

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Arbre fruitier aux Convers, vers 1960

Mémoires d'Ici participe au vernissage de la Rencontre photographique de Tramelan en présentant une sélection de photographies anciennes intitulée Portraits d'arbre.

Vous êtes chaleureusement conviés à cette manifestation qui a lieu le vendredi 31 mai dès 18 h, au CIP à Tramelan.

Photo: Mémoires d'Ici, Fonds Jean Chausse

La Patrouille suisse pour attirer les jeunes

Un des soucis majeurs de l'industrie de notre région est le manque de relève dans les métiers de la technique et des sciences. Comme l'a dit le directeur de la Chambre d'Economie Publique du Grand Chasseral, Patrick Linder, le 23 mai, à l'occasion de la présentation de la manifestation Future Days 24, qui se déroulera à Tramelan le 24 août: « Il faut réenchanter les métiers techniques!» Oui, mais comment faire pour que la jeune génération rêve de haute technologie et décide de se lancer dans l'une de ces professions, qui représentent tout de même encore un poste de travail sur deux dans le Jura bernois très industrialisé?

Lukas Viglietti, enfant des Reussilles, pilote de ligne et passionné par tout ce qui touche à l'aventure spatiale, propose un événement presque clé en main pour tenter de fasciner les jeunes et leurs parents et leur faire vivre des émotions fortes autour et au-dessus du CIP. Fort d'un impressionnant carnet d'adresses, il a monté une manifestation spectaculaire qui rassemblera un show aérien, des conférences, des rencontres avec des légendes de l'aéronautique et de l'espace, sans oublier un concert, tout entier consacré aux tubes autour de l'aviation. Le clou de la journée devrait être la démonstration de la fameuse Patrouille suisse, qui survolera en formation la cité d'Albert Gobat. Ce sera la première fois depuis 44 ans...



Lors de la présentation de Future Days 24, ses organisateurs avaient déjà un peu la tête dans les étoiles

et très probablement la dernière, puisque cette formation de prestige de l'armée suisse va être démantelée prochainement.

Mais aussi Claude Nicollier, Saint-Exupéry et un Super Puma

Autre attraction dans le ciel, un hélicoptère Super Puma de l'armée suisse montrera de quoi peut être capable cette imposante machine lorsqu'elle est utilisée dans des opérations délicates de secours. Son équipe présentera l'appareil de près, puisqu'il décollera et

atterrira à proximité du CIP.

Le héros spatial suisse Claude Nicollier, premier Helvète dans l'espace, donnera une conférence et répondra aux questions du public. Ce sera, là aussi, une des dernières occasions de croiser cet homme hors du commun, qui, à 80 ans, va prendre une retraite

«On ne voit bien qu'avec le cœur.» Cette phrase universellement connue du Petit Prince a été écrite par son aïeul. Hervé de Saint-Exupéry, unique descendant de l'illustre Antoine et

pilote comme lui, viendra, lui aussi, parler de la magie de l'aviation. Des expositions interactives et un concert du Swiss Band, un orchestre de 40 membres formé par des gens qui travaillent au sein de la compagnie aérienne Swiss, complèteront le copieux programme de la journée. Sans parler des autres invités et des quelques surprises qui pourraient encore venir s'y ajouter.

« Devant l'enthousiasme et le dynamisme de son initiateur, Lukas Viglietti, il aurait été difficile de ne pas adhérer à ce projet de dimension internationale», admet le maire Tramelan, Hervé Gullotti. De nombreuses associations et institutions de la région et de plus loin, comme l'Université de Berne, le Musée des transports ou Sky Guide, pour n'en citer que quelques-unes, ont suivi la commune de Tramelan et vont également participer à Future Days 24.

Sans vouloir faire de pronostic trop précis, les organisateurs espèrent la venue de plusieurs milliers de spectateurs le 24 août. Comme plusieurs événements se dérouleront en plein air, il faudra évidemment que la météo soit de la partie pour que la fête devienne la réussite espérée.

Une vitrine pour le Ceff

« Il est vrai que nous avons hésité un moment avant de dire oui, parce que cet événement ne va pas vraiment dans la direction d'une sortie de l'utilisation des énergies fossiles, un sujet qui préoccupe beaucoup nos étudiants », reconnaît le directeur de l'école professionnelle de Tramelan, Cédric Bassin. « Mais finalement nous avons pensé que le monde de l'aéronautique était tout de même un bel exemple pour montrer aux jeunes ce que notre région est capable de créer au niveau technologique.»

Les élèves du Ceff ont créé un simulateur de conduite qui sera exposé au stand de l'école, et qui pourra, bien sûr, être essayé. D'autres élèves participeront, eux, à la partie technique, son et lumière, du concert à la Marelle.

Un autre problème qui préoccupe les formateurs en métiers techniques est celui du manque de filles qui s'intéressent à leurs filières. Certes, il y en a un peu plus depuis quelques années, mais la parité est encore loin d'être atteinte. D'ailleurs l'absence féminine se fait aussi sentir parmi les invités de la manifestation. Pourtant l'astronaute française Claude Haigneré avait été pressentie pour y participer, mais elle n'était pas disponible pour cette date.

Avions, hélicoptères et conquête spatiale parviendront-ils à attirer les jeunes, et surtout les jeunes filles, vers la science et la technique? Ou alors la nouvelle génération rêve-t-elle plutôt d'un avenir technologique plus décarboné et peut-être plus porche de la terre que du ciel? Réponse le 24 août à Tamelan! ■TL

TRAML'EN FÊTE

Retour de la foire du village

Traml'en Fête débarque, du 7 au 9 juin, le long des rues de la Gare et du Pont

Pour cette première édition, plus d'une vingtaine de stands seront tenus par les sociétés du village, qui proposeront nourriture, boissons, jeux et animations musicales. Manèges installés par les forains et trampoline séduiront des plus jeunes aux plus âgés.

Le comité d'organisation a égalesur la scène en plein centre de la fête, à 19 h 30. les discours d'ouverture du maire de Tramelan, Hervé Gullotti, et du président de Traml'en Fête seront agrémentés de prestations à la flûte des élèves de l'école primaire. Puis Romain Tschan fera danser le public aux sons de son accordéon.

Samedi matin, l'Action jeunesse régionale animera des joutes sportives pour les enfants. Inscriptions sur place, dès 10 h. L'après-midi, ce sont les adultes des diverses sociétés engagées qui s'affronteront à coup de tir à la corde, lancer de la pierre tramelote, course de brouettes et course en sac. La grande finale se tiendra le dimanche après-midi.

Le samedi, une douzaine d'artisans du Grand Chasseral vendront leurs créations, dans la zone réservée au marché artisanal, aux abords **■ COMITÉ TRAML'EN FÊTE**

du garage Alouette, de 10 h à 18 h. Au niveau des animations, le cor des Alpes retentira vers les 11 h puis les pompiers feront une démonstration devant le hangar, à 14 h. Dès 17 h, Nora Medina et les élèves de son école de danse donneront une représentation sur la scène, suivie d'une démonstration de ment préparé un riche programme judo du Budokan Tramelan, à 18 h, et d'activités. Vendredi, à 17 h tapantes, d'un concert de la chorale Tram'La Sol,

Le dimanche, à 10 h, c'est l'ensemble à vent et percussions Tramusica qui se produira sur scène, suivi du club d'accordéonistes du village, à 11 h 30. Les yodleurs de Tramelan et Péry-La Heutte s'adonneront à un tour de chant à 13 h, puis la chorale ouvrière poussera la chansonnette devant son stand, à 14 h, avant une jam du groupe Los Parranderos, à nouveau sur la scène. Les festivités se termineront à 17h.

Afin de permettre à chacun de rentrer en toute sécurité, un noctambus circulera durant les nuits de vendredi à samedi et samedi à dimanche. Départs à 1 h 30 et 2 h 54 pour Tavannes, 0 h 05, 1h05, 1h55 et 3h18 en direction des Breuleux-Saignelégier, et 2 h 45 pour Saint-Imier.

RECETTE D'ICI

Paupiettes aux noix et à la sauge @ @ @









Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



PRÉPARATION

Farce: dans une poêle antiadhésive, faire dorer les noix concassées sans matière grasse. Laisser tiédir, puis les ajouter au fromage frais avec l'ail, le zeste de citron et le poivre. Mélanger le

Viande: placer les tranches de viande entre deux feuilles de papier film, et les affiner en tapant légèrement à l'aide d'un rouleau à pâte. Saler et poivrer un côté. Sur le côté non assaisonné, étaler un peu de farce sur la moitié de la tranche puis enrouler. Garnir avec deux feuilles de sauge et attacher avec la ficelle de cuisine.

Préchauffer le four à 80°C et y glisser un plat.

Cuisson: chauffer l'huile dans une poêle et y saisir les paupiettes de part en part pendant 8-10 minutes. Les réserver au

Sauce: déglacer le fond de rôtissage avec le Noilly Prat ou le vin blanc et laisser réduire de moitié. Ajouter ensuite la crème et laisser bouillonner jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse. Saler et poivrer.

Remettre la viande dans la sauce, donner un bouillon et servir de suite.

INGRÉDIENTS

tarce

40 g cerneaux de noix concassées 1 gousse d'ail pressée 125 g fromage frais nature ou au raifort, type Cantadou ½ citron, le zeste râpé poivre du moulin

Viande

8 tranches fines de porc, pris dans le quasi ou le faux-filet sel-poivre du moulin 16 feuilles de sauge ficelle de cuisine 1 cs huile pour la cuisson

Sauce

1,5 dl Noilly Prat ou vin blanc 1,5 dl crème à 35 % sel-poivre du moulin

Rubrique offerte par



Grand-Rue 16 2686 Corgémont 032 489 17 61

L'avez-vous lue?

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

C'est reparti pour une nouvelle saison de Savurendo



Chasse aux trésors gourmands au départ de Saint-Imier, Savurando invite à la découverte des secrets de la Tête de Moine AOP, photo: Suisse Tourisme - André Meier

Proposée pour la troisième année consécutive, la chasse aux trésors gourmands Savurando emmène les randonneuses et randonneurs sur les traces de la Tête de Moine AOP. En famille, entre amis, ou pour une sortie d'entreprise, en français ou en allemand, les participantes et participants découvrent tout le parcours de production de ce fromage légendaire à travers énigmes, rencontres et dégustations. Mise en place par le Parc Chasseral et Jura bernois Tourisme, cette aventure est à savourer au départ de Saint-Imier du 1er juin au 31 octobre.

Ludique et gourmande, Savurando s'immerge au cœur des paysages du Parc Chasseral. Disponible en français et en allemand, la chasse aux trésors gourmands permet de découvrir quelques richesses de la production agricole, des savoir-faire et des patrimoines emblématiques de la région avec, comme fil rouge, la Tête de Moine

Au départ de l'Hota Hotel Saint-Imier, les participant(e)s reçoivent une énigme qui mène au poste suivant, et ainsi de suite. A chaque arrêt, dégustation de produits du terroir de qualité et accueil personnalisé par des prestataires privilégiés dans une fromagerie, une boulangerie ou encore un restaurant de montagne.

Idéale pour des sorties en famille, entre amis ou entre collègues (jusqu'à 10 personnes par créneau de départ), l'offre Savurando est proposée par le Parc Chasseral et Jura bernois Tourisme dès le samedi 1er juin et jusqu'au 31 octobre. Les inscriptions se font en ligne sur www.savurando.ch.

Informations pratiques

- jours d'ouverture: du mardi au samedi, avec départ obligatoire entre 10 h et 10 h 30, jusqu'au
- départ: Hota Hotel Saint-Imier, rue du Vallon 30:
- prix: 49 francs par adulte, 30 francs par enfant de 6 à 12 ans. Les dégustations sont comprises dans le forfait;
- distance et durée: parcours

d'environ 8,5 km, 3 heures de temps de marche;

- durée totale: environ 4-5 heures. L'itinéraire est une boucle;
- recommandations: équipement de randonnée adapté à la météo, sac à dos; gourde, couteau de poche.
- groupes: un maximum de 10 personnes est possible par créneau de

départ, veuillez réserver tous les billets en ligne. Les groupes de plus de 10 personnes peuvent se répartir à des créneaux de départ différents.

réservations: plus d'informations et billets à réserver et payer en ligne sur savurando.ch.

■ PARC CHASSERAL

Une journée pour s'initier aux plantes médicinales

La prochaine sortie guidée proposée par le Parc Chasseral aura lieu le samedi 1er juin. Elle sera l'occasion de découvrir, au fil d'une randonnée, les plantes médicinales du massif du Chasseral et de les transformer en remèdes lors d'un atelier.

Samedi 1er juin, l'herboriste diplôticipants lors de la prochaine sortie guidée du Parc Chasseral pour une randonnée facile sur les chemins pédestres du massif du Chasseral. Elle leur proposera de partir à la découverte des plantes médicinales typiques de la région.

Après un pique-nique dans les pâturages boisés, l'accompagnatrice présentera son travail de transformation

de certaines plantes à la distillerie de • départ et arrivée Les Prés-d'Orvin, mée Elodie Gerber emmènera les par- L'Echelette. La journée se terminera avec sa création.

> La sortie aura lieu une deuxième fois, le 21 septembre, dans le cadre de la Semaine suisse du Goût.

Renseignements pratiques et inscriptions

- date le samedi 1er juin (et le samedi 21 septembre) de 11 h à 16 h 20;
- arrêt de bus Bellevue;
- par un atelier. Chacun pourra repartir Prix par personne 60 francs (gratuit pour les enfants de 7 à 16 ans);
 - Inscriptions elodie.gerber@ parcchasseral.ch, jusqu'au vendredi 31 mai (pour la sortie du 1er juin);
 - informations complémentaires: Elodie Gerber, 079 636 26 78, jusqu'au vendredi 31 mai (pour la sortie du 1e juin).

PARC CHASSERAL



Identifier, cueillir et transformer les plantes qui soignent : voilà ce que propose la prochaine sortie guidée du Parc Chasseral, photo: Rémy Zinszner

Réclame



Envisagez votre retraite avec sérénité!

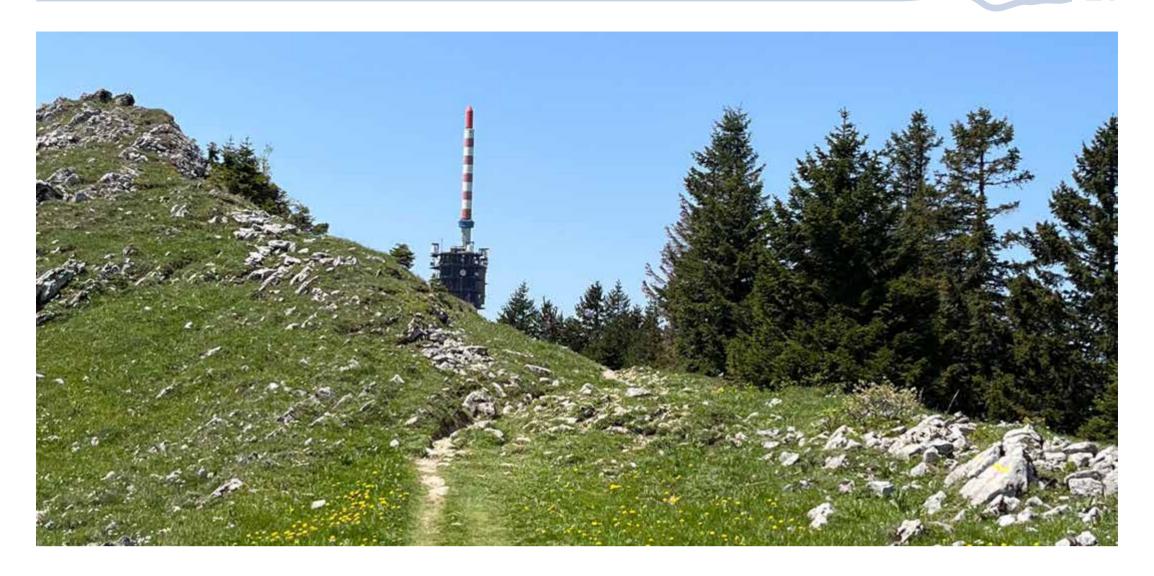
Participez à notre conférence et découvrez les clés d'une planification retraite réussie

Inscrivez-vous sans plus attendre! Places limitées

Détails et inscription:







PAYSAGE LIBRE BEJUNE

Votation du 9 juin concernant la loi sur l'approvisionnement en électricité: y voir plus clair

Il n'est pas facile pour les citovennes et citovens de se faire leur propre idée dans le débat autour de la loi sur l'approvisionnement en électricité, sur laquelle nous voterons le 9 juin. Les défenseurs de la loi garantissent qu'elle préserve l'environnement, que les droits populaires sont garantis, qu'il n'y aura que 200 éoliennes et que le courant coûtera moins cher. De belles promesses, qui reposent sur des hypothèses hasardeuses et non vérifiées.

Y voir plus clair, c'est revenir aux sur tous les autres intérêts, notamment fondamentaux. La loi veut augmenter de manière radicale la production d'électricité renouvelable. La Stratégie énergétique votée en 2017 prévoyait, à l'horizon 2035, une production annuelle de 11,4 TWh pour les énergies renouvelables hors hydraulique (photovoltaïque, éolien, biomasse, géothermie). Si ce chiffre était déjà très ambitieux, le Parlement n'a pas hésité à le multiplier par 3 en le faisant passer à 35 TWh/an dans la nouvelle loi. La Suisse produit actuellement 5 TWh annuels grâce à ces sources renouvelables. Il en faudra donc 7 fois plus, et ce, en seulement 10 ans.

Atteindre un objectif aussi ambitieux (pour ne pas dire irréaliste), nécessite la création de conditions-cadres. La principale condition-cadre, qui serait désormais ancrée dans la loi, est la priorité donnée à la production d'électricité

sur l'environnement. La protection de la nature devient secondaire par définition, ce qui est en plus contraire à la Constitution de notre pays. Des installations de production d'électricité seront possibles pour ainsi dire n'importe où, notamment dans les zones protégées à l'échelle nationale. Des forêts pourront être défrichées pour faire place aux éoliennes, des biotopes d'importance nationale et des cours d'eau de montagne pourront être pratiquement asséchés. Détruire l'environnement sous prétexte de vouloir le protéger est un non-sens. Et affirmer que la loi préserve l'environnement est faux.

Pour faire passer ces projets d'infrastructure énergétique plus vite et partout, la loi permettrait au Conseil fédéral d'accélérer les procédures d'autorisation. Il pourra ainsi décider que des installations qui ne bénéficient pas

d'un intérêt national seront tout de même construites, de façon simplifiée et sans votation populaire. Les éventuels recours de la population concernée devant les tribunaux seraient d'office voués à l'échec, étant donné la priorité à la production d'électricité désormais ancrée dans la loi.

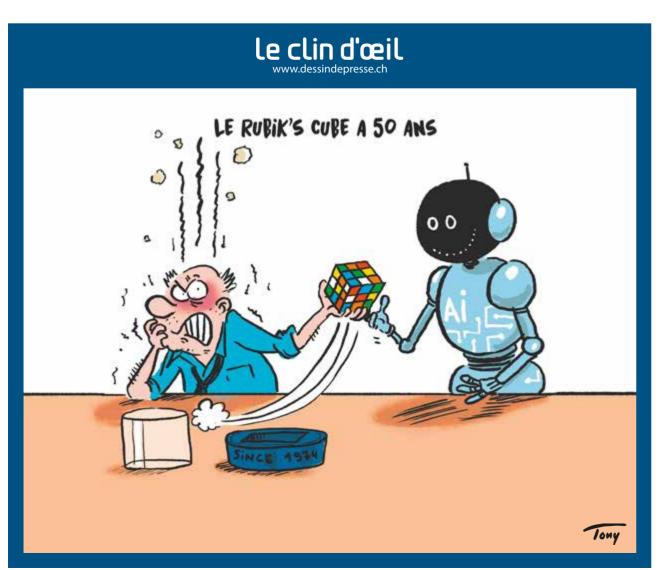
Pour l'Arc jurassien, cette loi constitue un coup dur pour le cadre de vie de ses habitantes et habitants. Alors que la Confédération a toujours dit qu'il fallait 700 éoliennes pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique fixés en 2017, la multiplication par trois des objectifs de production en nécessitera, de toute évidence, trois fois plus. En plus des projets déjà connus, il faut donc s'attendre à voir déferler une deuxième vague de projets éoliens dans notre région, qui est la plus convoitée par les promoteurs éoliens. Il faut aussi s'attendre à la construction

d'une centrale photovoltaïque en plein champ au sein de chaque parc éolien, en vertu du principe que le paysage est de toute façon déjà altéré par les éoliennes (et qu'il faut créer de l'ombre pour les vaches).

Cerise sur le gâteau: cette production massive et industrielle d'électricité dite renouvelable est censée nous rendre indépendants de l'étranger et réduire notre facture d'électricité. Le Parlement n'est pas tombé dans le panneau et s'est bien gardé de fixer les instruments de financement. Il a simplement prolongé ad vitam aeternam le système de subvention actuel, prévu pour une production trois fois moindre. Or il ne fait guère de doute qu'en subventionnant 60 % des coûts d'investissement d'un parc éolien, dont le coût dépasse facilement les 100 millions de francs, une nouvelle loi sera rapidement nécessaire pour faire passer la population suisse à

la caisse. En vertu de la technique du salami à laquelle notre Parlement obéit, nul doute que la facture ne saurait tarder, et elle sera salée.

La transition énergétique est possible sans porter atteinte à notre environnement et à notre Arc jurassien, que nous voulons défendre. Les infrastructures existantes offrent l'emplacement idéal et suffisant. Les acteurs économiques et propriétaires fonciers ne demandent qu'à pouvoir installer des panneaux photovoltaïques sur leurs toits et à isoler leurs bâtiments. En lieu et place, notre Parlement a cédé au chant des sirènes des gros producteurs électriques et leur offre un fantastique cadeau: de grosses infrastructures dans la nature, subventionnées par des contribuables désarmés et même muselés. Le 9 juin, votons toutes et tous non à la loi sur l'approvisionnement en électricité.



ASSOCIATION 5G VALLON DE SAINT-IMIER

Des antennes 5G illégales en Suisse

Considérant que les engagements communaux paraphés par l'association des communes suisses et que les valeurs d'émissions des antennes de téléphonie mobile validées par Tribunal Fédéral en 2004 n'étaient pas appliquées, plusieurs associations ont uni leurs efforts en vue de garantir que les prescriptions exigées au niveau fédéral soient respectées.

Force est de constater que ce n'est malheureusement pas encore le cas 20 ans plus tard (!) puisque certaines transformations d'antennes sont encore effectuées sans demande officielle. Dans un arrêt publié à fin avril, le TF a sanctionné les opérateurs coupables d'avoir transformé des antennes sans demande officielle.

L'Association 5G Vallon de Saint-Imier, fait partie d'un Collectif fort de plusieurs milliers d'adhérents.

Considérant cette résistance organisée, l'Office fédéral de l'environnement vient de mettre en place son système Mednis qui a pour but d'améliorer la prise en charge des personnes hyper sensibles aux ondes électromagnétiques, en créant un réseau de médecins-conseils, auprès duquel les médecins de famille peuvent confier leurs patients pour une consultation spécialisée.

Nous continuerons à nous engager pour que les valeurs limites de rayonnement admises par le Conseil National et le Conseil des Etats soient respectées et pour un soutien aux personnes vulnérables.

Le progrès technique ne doit pas se faire aux dépens de la santé et de l'environnement.

■ ASSOCIATION 5G VALLON DE SAINT-IMIER



Mercredi 9 h fac@bechtel-imprimerie.ch

De belles victoires pour certaines équipes



Team Vallon C2H

A Saint-Imier, les juniors B1 recevaient le FC Val-de-Ruz. Manquant de rythme en début de match, les juniors locaux encaissent l'ouverture du score. Se ressaisissant de belle manière, ils inscrivent ensuite 4 buts au terme d'actions très plaisantes. Les joueurs neuchâtelois ne baissent cependant pas les bras et marquent un deuxième but avant la pause et reprennent confiance. Après le thé, le jeu présenté par le Team Vallon est par moment un peu brouillon et les juniors B1 se mettent en mauvaise position en laissant l'adversaire revenir au score 4-4. De nombreuses occasions sont ratées et la défense est un peu trop légère, si bien que le match devient tendu, chaque formation désirant la victoire. Finalement, les Valloniers passent l'épaule en l'emportant 6-4.

Juniors C1

Beau match, sur les hauteurs de Neuchâtel, où les juniors C1 affrontaient l'ASI Audax Friul. Deux équipes joueuses, avec de beaux et vrais mouvements de foot... (scénario bien trop rare dans ce championnat où les autres équipes jouent généralement sur le modèle boom devant). Après 15 minutes d'observation durant lesquelles les deux équipes font bien tourner le ballon, c'est 0-1 pour le Team Vallon sur une récupération haute, puis 0-2 par le centre avant qui exploite un cadeau de la défense neuchâteloise, puis 0-3 sur une action de rupture rondement menée. Conscients que rien n'était fait, les Valloniers entament la seconde mi-temps pied au plancher et cherchent le KO. Trois grosses occasions manquées plus tard, et c'est les

Neuchâtelois qui marquent sur un contre. S'en suivent 25 minutes de blackout! 3-2, puis 3-3 et même 4-3 à six minutes de la fin. Sonnés, mais pas battus, les visiteurs redoublent d'efforts et égalisent à 4-4 à 3 minutes du terme de la rencontre et... scellent le score à 4-5 dans les arrêts de jeu! Belle victoire qui garde les juniors C1 dans la course au

Juniors C2H

Les C2H ont reçu le FC Coffrane à Sonvilier. Face à un adversaire très physique et qui n'a rien proposé offensivement à part des longues chandelles en avant, les juniors locaux ont dominé la partie du début à la fin. Ils ont joué simple en faisant tourner le ballon face à un bloc adverse bas. Plusieurs beaux buts, de belles actions et du jeu collectif sont venus ponctuer leur prestation. Un super match des juniors du Team Vallon qui se sont imposés 6-1 contre une équipe qui les avait battus il y a à peine un mois!

Juniors D1

Les D1 se déplaçaient à Peseux pour y rencontrer le FC local. Après 3 semaines de repos forcé en raison des différents renvois, l'équipe du Team Vallon peina à entrer dans le match et manqua d'agressivité durant le premier tiers (3-1). Enfin dans le rythme durant le deuxième tiers, c'est la concentration qui fit défaut sur deux actions adverses (5-1). Dès lors, l'objectif fixé fut de remporter le troisième tiers et l'équipe se prit au jeu et fit les efforts nécessaires. Pour cette réaction, les jeunes visiteurs auraient mérité une meilleure récompense, mais le gardien



Team Vallon F Elvedi et Omlin

neuchâtelois réussit à contrer les différents assauts du Team Vallon, qui s'inclina au final 5-1. Espérons que dame météo leur donne la possibilité d'enchaîner quelques matchs.

Juniors D Freuler

En semaine, les juniors D Freuler se faisaient les hôtes du Team Ajoie. Lors des premières 25 minutes, ils montraient un football fait de mouvements, de centres et de belles phases de jeu et c'est logiquement qu'ils atteignaient la première pause sur le score de 5-0. Lors du deuxième tiers, trop sûrs d'eux, les joueurs locaux perdaient de leur superbe et recevaient ce qui allait être le seul but marqué par l'adversaire du jour. Durant le dernier tiers, on assista à nouveau à un jeu bien construit par les jeunes Valloniers qui se concrétisa par 2 réussites supplémentaires qui leur permirent donc de s'imposer sur le score de 7-1. Après cette victoire, l'équipe du Team Vallon pointe en tête du classement, avec 1 point d'avance sur le second, mais 1 match en moins. Bravo les gars, continuez comme cela.

Les juniors D Freuler enchaînaient leur deuxième match de la semaine en se déplaçant en terres jurassiennes, à Courfaivre plus précisément, pour y affronter le Team CCD (Courfaivre, Courtételle, Develier). Le début du match est intense pour les 2 équipes qui montrent de belles actions de football. Mais les premières 25 minutes se terminent sur le score de 3-0 pour la formation locale, qui profite au maximum des erreurs adverses. A signaler un arbitrage pas vraiment à la hauteur, mais cela fait malheureusement partie du foot. Le deuxième tiers voit le Team

Vallon revenir au score en marquant à deux reprises. Dans le dernier tiers, les D Freuler réduisent le score sur un autogoal, mais sans remettre en cause la victoire de la formation jurassienne qui s'impose donc 5-3. Une première défaite qui n'est pas grave en soi, car il y a encore des matchs pour se reprendre, mais qui est regrettable tout de même, car les occasions d'obtenir un meilleur résultat étaient bien présentes. Bravo à tous les joueurs pour leur engagement du début à la fin de cette partie à oublier pour eux, afin de se remettre vite au boulot.

Juniors D Vargas

Les D Vargas se sont déplacés au Locle pour y affronter le Team FC CSL (FC Ticino). Avec un effectif de 10 joueurs seulement, en raison d'absences pour diverses raisons (!), les visiteurs ont essayé de faire quelque chose de positif, mais malheureusement en vain. Au final, un match dominé de bout en bout par l'équipe locale qui, même sans être un foudre de guerre, loin de là, a profité de la faible opposition pour s'imposer 12-0.

Juniors E Zakaria

Les juniors E Zakaria ont participé à un tournoi ANF, à La Sagne, sur un terrain malheureusement bien boueux. En 3 contre 3, de très belles choses ont alterné avec des très mauvaises, pour 2 victoires et 4 défaites. Des résultats dus avant tout à un manque de constance. En 6 contre 6, l'équipe du Team Vallon s'est montrée trop passive et, malgré l'ouverture du score lors du premier match, elle a perdu toutes ses

Juniors F Elvedi et Omlin

Les juniors F d'Erguël ont pris part à une animation à Saint-Blaise, par une météo très favorable. Ces jeunes footballeurs ont montré de belles choses. Ils suivent un beau chemin de progression avec des victoires et des défaites. mais toujours dans un état d'esprit très positif. Bravo à eux.

Juniors G Erguël

Première animation de ce tour pour les juniors G du Haut-Vallon, à La Chaux-de-Fonds. 2 équipes du Team vallon ont pu être inscrites sur 16 présentes. Une belle journée pour ces jeunes footballeurs. De belles choses à retenir comme le fair-play, l'envie et le respect des consignes. Les enfants repartent des installations du FC Deportivo avec beaucoup de plaisir, ce qui est l'essentiel à cet âge. JML

| JB1 TV – Val-de-Ruz | 6.4 |
|----------------------------|------|
| JDI IV - Val-ue-Ruz | 0-4 |
| JC1 ASI Audax Friul - TV | 4-5 |
| JC2H TV - Coffrane | 6-1 |
| JD1 Peseux – TV | 5-1 |
| JD TV Freuler - Team Ajoie | 7-1 |
| JD Team CDD - TV Freuler | 5-3 |
| JD Team CSL - TV Varga | 12-0 |

SAMEDI 1ER JUIN

JE 9h, Corgémont: tournoi AFBJ (TV Rodriguez, TV Sommer) JD1 9 h, Villeret: TV - Grpm des 2 Thielles JE 10h, La Chaux-de-Fonds: tournoi ANF (TV Fernandes, TV Zakaria) JE 10 h, Sonvilier: tournoi ANF (TV Xhaka) JF 10 h, Courtelary: tournoi AFBJ (TV Sow) JE 11 h, Corgémont: tournoi AFBJ (TV Schär) JD 11h, Villeret: TV Vargas - Grpm Etoile JB1 13 h, Saint-Imier: TV – Team Béroche JC2H 13 h 30, Le Locle: Le Locle – TV JC1 14h, Le Landeron: Grpm des 2 Thielles – TV JD 14h, Corgémont: TV Freuler - Clos du Doubs JD 15 h 30, La Chaux-de-Fonds: Floria - TV Okafor JE, Les Breuleux: tournoi AFBJ (TV Zuber) **JF**, Moutier: tournoi AFBJ (TV Suze Bleu) JF, Courtelary: tournoi AFBJ (TV Suze Blanc, TV Suze Noir) JE, JF, Couvet: tournoi ANF (TV Elvedi, TV Omlin) JF. La Chaux-de-Fonds: tournoi ANF (TV Widmer)

DIMANCHE 2 JUIN

JG 10 h, Saint-Imier: tournoi ANF (TV Erguël) JC2B 11h, Bévilard: Bévilard - TV JA Youth League, 11 h, Langenthal: Langenthal - TV **JB2** 15 h, Sonvilier: TV – Team Leugene

SAINTIBASKET

Belle fin de saison pour les U12



Dimanche 26 mai a eu lieu le dernier tournoi de la saison 23/24 pour les U12 à Saint-Imier.

La matinée n'a pas débuté au mieux pour nos joueurs, durant le premier match contre Marin la motivation n'était pas au rendez-vous et la fin de saison se faisait sentir. Ils ont été menés au score tout au long de la partie et le match s'est logiquement soldé par une défaite 43-26.

Le deuxième match n'a pas été une copie du premier. Un engagement et une motivation se sont fait sentir et il en a fallu, car l'équipe adverse de Union Neuchâtel était comme

d'habitude difficile à jouer, mais nos jeunes, après 3 quarts temps à quelques points de différence, se sont montrés incisifs et ont su gérer la pression mise par les adversaires. Tout cela dans une belle ambiance, car le public était au rendez-vous. Le dernier lancer franc inscrit par Saint-Imier

à 10 secondes de la fin de la partie a permis de remporter ce dernier match tendu sur le score de 31-29. Un grand bravo pour ce dernier match qui clôt une magnifique saison.

Le comité tient à féliciter et à remercier tous les joueurs et joueuses ainsi que tous les membres des équipes qui se sont battues tout au long de la saison pour défendre les couleurs de Saintibasket. Des remerciements vont aussi aux personnes présentes autour des terrains pour soutenir nos teams U12, U14.

Ont joué: Dähler N., Darraji M., Bouma B., Schenk R., Mathys K., Baraviera G., Meylan H., Elias J., Pérazzi L., Martin, Louis. Coachs: Pérazzi Y., De Almeida L. ■LDA

Saintibasket - Marin2. Saintibasket - Union3.

Les U17 au CorgéRun

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER



En guise de préparation physique, les U17 ont participé au CorgéRun 2024

Depuis fin avril-début mai, les joueurs du HC Saint-Imier ont repris les entraînements d'été ou de printemps maussade, c'est selon. Les coachs et entraîneurs ont concocté un programme aussi varié que possible. Ce n'est pas toujours facile de satisfaire un hockeyeur qui n'est en général pas trop motivé par de longues chevauchées sans

but. Les U17 ont eu droit à participer au CorgéRun 2024 (Gorgémont). Organisé par Elise Zbinden, une étudiante du lieu, dans le cadre de son projet individuel, le projet semble avoir conquis les jeunes Bats. Ceux-ci ont ainsi tronqué leurs patins pour des baskets. A voir leurs sourires, ils y ont mis l'effort et pris le plaisir qu'il fallait. ■ GDE **FOOTBALL CLUB ERGUËL**

Fête du football à Fin-des-Fourches

Venez faire la fête ce samedi 1er juin à Saint-Imier

La première va recevoir Liestal à 17h et tout de suite après, se sont les réservistes qui rentreront en scène face à Espagnol Neuchâtel. Deux matchs de suite, entrée gratuite, apéritif, repas, grillades diverses et finale de la Champions League sur grand écran. Tel est le programme proposé par le FC Erguël pour faire la fête au football. En su de ce joli programme, il y aura trois montres à gagner par un grand tirage au sort pour les spectateurs et supporters.

Une dizaine de lots d'une valeur totale de 3000 francs

A la mi-temps du match, un concours foot/boccia sera organisé pour les enfants avec des cadeaux Clientis et Certina pour les 10 premiers. De bonnes raisons pour rejoindre Findes-Fourches en ce tout début du mois de juin et de faire la fête du football.

Prélude à l'Euro 2024

La fête du football est un prélude non négligeable avant que l'Euro 2024 ne prenne place deux semaines plus tard à la Clientis Arena. Suite au succès rencontré lors de l'Euro 2021 et le Mondial 2022, le HC Saint-Imier et le FC Erguël s'allient à nouveau pour faire

Espace VIP Euro 24

Phases de groupes

Samedi 15 juin

15h: Hongrie-Suisse 18h: Espagne-Croatie 21h: Italie-Albanie Repas: coquelet

Lundi 17 juin

18h: Belgique-Slovaquie 21h: Autriche-France Repas: tartare

Mercredi 19 juin

18h: Allemagne-Hongrie 21h: Ecosse-Suisse Repas: coquelet

Jeudi 20 juin 18: Danemark-Angleterre

21h: Espagne-Italie Repas: paëlla

Vendredi 21 juin

18h: Pologne-Autriche 21h: Pays-Bas-France Repas: rosbeef

Dimanche 23 juin

21h: Suisse-Allemagne/Ecosse/Hongrie Repas: choucroute.

GDE

La première va recevoir Liestal à vivre le football de l'Euro 24 à Sainthet tout de suite après, se sont les Imier et ceci en toute convivialité.

Nos partenaires sont dans leur grande majorité les mêmes que lors des deux dernières éditions. Au niveau de la partie technique, nous avons à nouveau le plaisir de collaborer avec SysConcept à Cormoret et PLN Sound à Cormoret. Nous avons déjà obtenu le soutien financier comme partenaire principal de la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary.

La manifestation se déroulera devant la patinoire et la projection se fera sur un écran LED de 5,5 par 3,0 m avec une très haute résolution. Bien entendu il y aura la possibilité de se restaurer en plats divers. Une nouveauté est mise en place cette année avec une zone VIP couverte qui vous permettra de vivre une expérience apéro + repas et match avec votre entreprise, votre famille ou vos amis.

Pour réserver votre soirée, uniquement à l'adresse email ou téléphone suivant: manifs@fcerguel.ch, 076 203 46 41. Les inscriptions seront traitées par ordre d'entrée. Sur le mail d'inscription devra figurer le nom de la société ou du groupe, la personne de contact avec son adresse et son numéro de portable, la soirée choisie. Si la date ne pose pas de problème, une confirmation sera donnée par email. Autrement, un membre du comité d'organisation prendra rapidement contact afin de déterminer une autre date selon les disponibilités.

La fan zone sera ouverte 1 heure avant la diffusion d'un match, exception faite pour le match d'ouverture du 14 juin lors duquel elle sera ouverte pour l'apéritif inaugural dès 18 h. Le HC Saint-Imier et le FC Erguël animent votre région, rejoignez-nous à la Clientis Arena.

La seconde égare deux points

En se déplaçant de l'autre côté du Chasseral, les réservistes erguëliens partaient avec le statut de favoris. Lignières figure derrière le FC Erguël au classement et de surcroît, on se souvient que les Imériens avaient fait fort lors du match aller. En octobre dernier, ils ont terrassé ce même adversaire 6-0. On peut supposer que ce résultat est revenu dans les têtes des hommes d'Elvis Martinez au moment de faire le déplacement en terre neuchâteloise. Excès de confiance ou manque de prise au sérieux d'un voyage qui ne fut pas une



Le capitaine Stéphane Essomba Menanga et les siens militeront la saison prochaine en 2º ligue neuchâteloise avec l'ambition de rapidement repousser les portes de l'échelon supérieur

promenade de santé, peu importe, ce sont deux points d'égarés. A l'image de la première équipe, les Erguëliens ont mal entamé les débats, devant courir après un score déficitaire dès la troisième minute déjà puis encore depuis la trentième. Auparavant Jonathan Oswald avait déjà pu égaliser une première fois (15°). Il fallut attendre la seconde période pour que Andre Bispo puisse une fois encore trouver la parité. Dès lors le score ne bougea plus au grand regret des visiteurs.

La première retourne en 2º ligue régionale

Après deux saisons passées à l'échelon supérieur, le FC Erguël est officiellement relégué en 2º ligue neuchâteloise. Dans la campagne bâloise, les hommes de Joao Doutaz ont une nouvelle fois été victimes d'un virus qui a caractérisé la formation de Fin-des-Fourches tout au long de ce second tour, à savoir encaisser trop rapidement un but (3º), qui plombe

systématiquement le moral des Imériens. Une première mi-temps très décevante qui marquait les esprits des visiteurs, d'autant plus qu'ils plièrent l'échine une seconde fois avant la pause. Il fallait donc sérieusement corriger le tir au cours de la seconde période. Mais la défense des jaunes et noirs montrait des signes d'inattention particulièrement sévères à certain moment et les Bâlois d'en profiter pour tripler la mise. Erguël a dès lors fait preuve d'orgueil pour entamer un retour aux affaires pour faire vaciller en un peu plus de vingt minutes une formation locale parfois aux abois. Grace Nzombo, Scott Mbemba par deux fois sur pénalty, puis Eliot Halimi ont redonné des couleurs à leur formation. Sous l'impulsion d'un Georges Mbassi, Erguël s'est employé à retourner une situation fortement défavorable. Mais à force de pousser tous azimuts, des brèches se créaient dans une arrière-garde déjà fragile. Dans les arrêts de jeu, les locaux

crucifiaient la formation du vallon. Du coup, celle-ci est officiellement reléguée, chose dont on s'était fait à l'idée même si on gardait un espoir de voir arriver un miracle.

Le FC Erguël militera la saison prochaine en 2º ligue neuchâteloise avec l'ambition de rapidement repousser les portes de l'échelon supérieur.

| Ze Inter Bubendorf – Erguei I | 5-4 |
|------------------------------------|-----|
| 3º I. Lignières – Erguël II | 2-2 |
| Sen. Courrendlin-Courroux - Erguël | |

VENDREDI 31 MAI

Sen. 19 h 30 : Erguël – Develier

SAMEDI 1^{ER} JUIN

2º inter 17 h : Erguël I – Liestal **3º I.** 19 h 30 : Erguël II – Espagnol NE

MERCREDI 5 JUIN

3º I. 20 h 15 : Erguël II – Bevaix

Allez consulter le site du FC Erguël sous fcerguel.ch

SOCIÉTÉ DE TIR DE CAMPAGNE TRAMELAN

L'objectif a été largement dépassé

Le Tir Fédéral en Campagne, le plus grand festival de tir au monde. s'est déroulé du 24 au 26 mai en Suisse. La société de Tir de Campagne de Tramelan a une fois de plus pris part à cet événement, avec la participation de 165 tireurs passionnés. Notre objectif de 150 tireurs a été largement atteint. Nous tenons à remercier tous les tireurs ayant participé à cette manifestation sportive, ainsi que toutes les personnes impliquées dans l'organisation et le bon déroulement de cet événement exceptionnel. Votre engagement, votre passion et votre travail ont une fois de plus contribué à faire de cette édition une réussite mémorable.

Voici le classement des participants ayant remporté la mention durant ce tir: Zürcher Maël 65 pts, Liechti Jonathan 65 pts, Landry Arnaud 65 pts, Bögli Cyril 64 pts, Alter Dominique 64 pts, Gay Sébastien 63 pts, Schär Gil 63 pts, Bögli Mickaël 62 pts, Beuchat Séverine 62 pts, Lenweiter Arnaud 62 pts, Landry Quentin 62 pts, Baumann Sven 62 pts, Hostettmann Francis 61 pts, Piller Laurent 61 pts, Vernez Alexandre 61 pts, Uhlmann André 60 pts, Grandgirard Joel 60 pts, Ducommun Ludovic 60 pts, Sartori Youri 60 pts, Béguin Nicolas 60 pts, Jobin Camille 60 pts, Vuilleumier Kenny 60 pts, Landry-Gobat Céline 60 pts, Liechti Cédric 60 pts, Sartori Enzo 60 pts, Schär Alex 60 pts, Wyss Valentin 59 pts, Brügger Rudolf 59 pts, Vaucher Jean-Paul 59 pts, Voumard Yves 59 pts, Humair Sylvie 59 pts, Guerne Simon 59 pts, Linder Tommy 59 pts, Landry Pierrick 59 pts, Trolliet Julien 59 pts, Vuilleumier Kevin 59 pts, Fankhauser Rodolphe 58 pts, Müller Glenn 58 pts, Sartori Maxime 58 pts, Uhlmann Florian 58 pts, Etienne Loïc 58 pts, Schär Sam 57 pts, Riard Dan 57 pts, Guerne Roland 57 pts, Jubin Michel 57 pts, Eggli Patrick 57 pts, Baumann Eric 57 pts, Buri Yves 57 pts, Ducommun Nicolas 56 pts, Reber Marcel 56 pts, Liechti

Pierre-André 56 pts, Rast Jérémy 56 pts, Froideveaux Ethan 56 pts, Amstutz Silas 56 pts, Bernard Nolan 55 pts, Gairaud Georges 55 pts, Monnier Francis 55 pts, Schär Michel 55 pts, Bernard Blaise 55 pts, Gerber Clément 55 pts, Liechti Jérémie 55 pts, Jourdain Jean 55 pts, Voirol Regis 55 pts, Honneron Sylvia 55 pts, Hounnou Laszlo 55 pts, Juillard Guillaume 53 pts, Lehmann Reto 53 pts, Freudiger Christian 53 pts, Monbaron Daniel 53 pts, Bottinelli Jean-Marc 53 pts, Von Allmen Wilfred 53 pts, Wyss Willy 52 pts,

Merci encore, à tous les participants pour leur bonne humeur et l'excellente ambiance ayant entouré cette manifestation durant ce magnifique week-end de tir à Tramelan. Comme toujours, la cantine a été à la hauteur pour satisfaire les attentes de chacun.

Merci à toutes et à tous et à l'année prochaine avec un objectif de nombre de participants au moins aussi grand! TOURNOI INTERINSTITUTIONS DE LA PIMPINIÈRE

Dimension internationale

Record de participation égalé! Comme l'an passé, le Tournoi interinstitutions de football réunira 14 équipes. Pour sa dixième édition, qui se déroulera le samedi 22 juin prochain au terrain de la Fin-des-Fourches, à Saint-Imier, il enregistre même la participation d'une formation française.

Dans la plupart des institutions participantes, localisées entre le Territoire de Belfort et la Côte vaudoise, l'entraînement est sur le point de reprendre, s'il n'a pas déjà repris. C'est que ce tournoi est attendu avec impatience par les quelque 150 joueurs et leurs accompagnants.

Une fois encore, les inscriptions ont afflué. Au point d'atteindre très vite le nombre record de 14 équipes, le maximum possible compte tenu des infrastructures à disposition. Le coup d'envoi du tournoi, le 22 juin, est fixé à 10 heures. Il sera précédé d'un

échauffement collectif. La proclamation des résultats est prévue aux environs de 16 h 30. Il sera possible de se restaurer sur place.

Pour cette dixième édition, la Pimpinière, fondation en faveur des personnes en situation de handicap du Jura bernois, peut à nouveau compter sur le précieux partenariat du Team Vallon.

Pour la troisième fois consécutive, la manifestation est parrainée par le footballeur professionnel de Neuchâtel Xamax Yoan Epitaux.

BÉGI

Agenda -

VENDREDI 31 MAI

- Fête des voisins, Saint-Imier, dès 18 h
- Fête de la photo et vernissage de la 8° Rencontre photographique, CIP, Tramelan,
- Concert de Tramusica et du Brass Band Mennonite du Jeangui, église réformée, Tramelan, 20 h

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- Vide-grenier et brocante, halle des fêtes aux Ecovots, Plagne, de 9 h-15 h
- Imériennes, Saint-Imier, de 9 h à 23 h 30

DIMANCHE 2 JUIN

 Concert de la Fanfare Montagnarde, halle cantine, Plagne, dès 11 h

MARDI 4 JUIN

 La Bôite, théâtre proposé par les élèves de 8H de Villeret, halle polyvalente, Cormoret,

MERCREDI 5 JUIN

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9 h 30
- Conférence de Jean-Marc Soldati, Auberge de Bellelay, 20 h 45

JEUDI 6 JUIN

- Soirée de scrabble, CIP, Tramelan, 18 h 45
- En slip, spectacle drôle de Donatienne Amann, Espace noir, Saint-Imier, 20 h

VENDREDI7JUIN

- Concert de la Chorale Arc-en-notes, aula école Tilleuls, Bienne, 19 h 30
- Vernissage de l'exposition de photos de Jef Fleury, Espace noir, Saint-Imier, 19h
- Concerts rock-metal, Espace noir, Saint-Imier, 21h

SAMEDI 8 JUIN

- Soirée mauricienne, Auberge de Bellelay,
- Concert de la Chorale Arc-en-notes, aula école Tilleuls, Bienne, 19 h 30

DIMANCHE 9 JUIN

 Concert de la Chorale Arc-en-notes, aula école Tilleuls, Bienne, 16 h

LUNDI 10 JUIN

 Mini-loto du Sel de la Suze, Cormoret, 19h30

MERCREDI 12 JUIN

 Après-midi convivial de pétanque de AABA, patinoire, Péry, 14h-17 h

SAMEDI 15JUIN

- Visite forestière, 13 h 30 devant l'entrée sud du CIP, Tramelan
- Friture de sandres, grillades, cabane des pêcheurs, Frinvillier, dès 16 h
- Les Jubénales, Sonceboz et Sonvilier, de 9hà17h

DIMANCHE 16 JUIN

 Friture de sandres, grillades, cabane des pêcheurs, Frinvillier, dès 11 h

MARDI 18 JUIN

• Club des aînés Sonvilier, repas estival, maison de paroisse, 11 h 30 accueil et apéritif, 12 h 30 repas

EXPOSITIONS

Réclame

- Rencontre photographique, CIP Tramelan, du 31 mai au 6 juillet. Lu-ve de 8 h-20 h, sa de 15 h-20 h
- Exposition de dessins, lithographies du dessinateur Francisque Poulbot, La Roseraie, Saint-Imier, 7 jour sur 7
- Exposition de photos de Patrick Humair, restaurant hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 30 juin

- Exposition en plein air, au défi de la transition, une histoire de nos paysages de 1900 à...2040, organisée par le CIP et Parc Chasseral. Tramelan, jusqu'au 29 septembre, accessible tant qu'il fait jour
- Exposition de photographies floues, Jef Fleury, Espace noir, Saint-Imier, du 7 juin au 5 juillet

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ CORGÉMONT Lundi: 8 h 30-11 h 30 et 17 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30 et 16 h-17 h, vendredi: 8 h 30-11 h 30, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www. corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, jeudi: 9 h 30-12 h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret. ch, www.cormoret.ch. cortébert Lundi et mardi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 16 h-18 h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www. cortebert.ch. **courtelary** Lundi-jeudi: 7h30-11 h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. LA FERRIÈRE Lundi: 16 h-18 h, mercredi et jeudi: 10 h-12 h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, mercredi et vendredi: 9 h-12 h, , rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch. finances: commune@laferriere.ch. www.laferriere.ch. mont-tramelan Lundi: 16 h-18 h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. orvin Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12h, vendredi: 10h 30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@ orvin.ch, www.orvin.ch. **■ PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13 h 30-18 h 30, mardi-vendredi: 8 h-12 h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@ renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h et 16 h-18 h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ SAINT-IMIER Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-17 h, mardi: 14 h-17 h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h 30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saintimier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb. ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16 h-18 h, mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h et 16 h-17 h 30, vendredi: 8 h-12 h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 13 h 30-15 h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier. ch, www.sonvilier.ch. Crèche Les Razmokets: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil Aux Pruats: 032 961 15 49. ■ TRAMELAN Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14 h-16 h 45, mercredi: 14 h-16 h 45, jeudi:

9 h-11 h 45 et 14 h-18 h, vendredi: 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h, Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **villeret** Lundi-jeudi: 9 h-12 h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ CORGÉMONT Mardi 4 juin: 15 h 15-17 h, gare. FRINVILLIER Mardi 18 juin: 16 h 15-17 h, entrée du village. ■ LA FERRIÈRE Samedi 8 juin: 9 h 45-11 h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 4 juin: 17 h 45-19 h 30, centre du village. ■ PLAGNE Vendredi 21 juin: 17 h 30-19 h 15, ancienne école primaire. **■ ROMONT** Vendredi 21 juin: 16 h-17 h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 25 juin: 16 h 30-19 h 30, commune. ■ VAUFFELIN Vendredi 21 juin: 14 h 30-15 h 30, place du village. www. bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ CORMORET Bibliothèque Mardi: 17 h-18 h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ cortébert Bibliothèque Mercredi: 13 h 30-14 h et 19 h 30-20 h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. **■ COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ SAINT-IMIER Bibliothèque régionale Mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier. ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. Ludothèque Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h, collège, 2615 Sonvilier. ■ TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) 1er samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. **■ VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15 h-18 h, jeudi: 18 h 15-19 h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **■ SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives** et de recherches économiques (CEJARE) Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9 h-17 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. Mémoires d'Ici Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

COURTELARY Chez Camille Bloch Parcours Découverte: mardi-dimanche 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9 h 30-18 h. La place de jeux: mardi-dimanche 9 h 30-18 h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. Christophe Chocolatier Lundi-vendredi: 8 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h 30, samedi: 8h-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ CORGÉMONT Gym Seniors: mercredi, dames 9 h-10 h, messieurs 10 h-11 h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). CORMORET Gym des aînés Bel Automne: mardi 9 h-10 h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguelet). ■ **courteLary** Gym dames: lundi 19 h 30-20 h 30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20 h-22 h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfscc@ gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. **ORVIN** Lundi: 16 h 30, halle, 2534 Orvin. ■ PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 14 h 15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11 h-12 h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. PLAGNE Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19 h 30-20 h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17 h-18 h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ) Mercredi: 13 h-19 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 15 h-21 h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch **SAINT-IMIER Espace Jeunesse** Erguël Mardi: 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2e à 5º Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15 h 15-18 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15 h 15-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6º Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, © 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier. ch, f espacejeunesse.derguel, e espacejeunesseerguel, • Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR) Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

ORVIN Maison des Sarrasins Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ SAINT-IMIER Musée Longines Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines. com/fr-ch/universe/museum. Musée de Saint-Imier rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch. www. musee-de-saint-imier.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Piscine d'Erguël mai et septembre: 9 h-19 h, juin, juillet, août: 9 h-20 h, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ SAINT-IMIER Piscine couverte Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saintlmier. ■ TRAMELAN Piscine du Château lundi-dimanche: 9 h-20 h (19 h dès le 21 août), fermeture le 16 septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9 h-23 h 30, vendredi-samedi: 9h-00h 30, 032 487 59 26.

MARCHE, RANDONNÉE

COURTELARY Ski club Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 1er et 2 juin assurés par Joseph Muriset et Pablo Muriset.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ JURA BERNOIS Mercredi: 8 h 30-11 h 30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www. cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

SUISSE 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

SAINT-IMIER Mardi: 10 h-10 h 45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144 **Centre antipoison** 145 Feu 118 Police 117

DENTISTE DE GARDE

JURA BERNOIS 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ DISTRICT DE COURTELARY 032 489 28 28 (centrale). Touring Club Suisse (TCS) 0800 140 140.

■ Hôpital du Jura bernois Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www. hjbe.ch.

MÉDECINS DE GARDE

■ DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE 24 heures sur 24, 032 941 37 37. **■ ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www. cabinetdurgencesbienne.ch. ■ TRAMELAN 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

SAINT-IMIER Du 1er au 6 juin: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. **■ TRAMELAN** Du 1er au 6 juin: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 18 h 30-18 h 45.

PSYCHIATRIE

■ RÉGION BIENNOISE Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ VALLÉE DE TAVANNES Par8 0848 77 88 88. **■ VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées** de l'Erguël 0800 225 500.

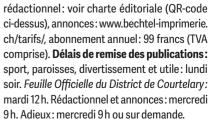
SOINS À DOMICILE

BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. **VALLON** DE SAINT-IMIER Service d'aide et de maintien à domicile, soins en diabétologie chemin des Pâturages 2, 2612 Cormoret, 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www. samaidd.com. Service d'aide et de soins à domicile rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque ven-Loriol. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@ bechtel-imprimerie.ch, www. bechtel-imprimerie.ch. Tarifs:





imprimé en

Agence de communication Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Pour vous démarquer en un clin d'œil

dredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Editeur: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, vendredi: 7 h 30-12 h. L'équipe Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle (responsable), Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber (apprentie). Correction et facturation: Nicole

COURSE À PIED

Un début de saison très encourageant pour Mickael Marti

Après plus de 14 années de participation aux différentes catégories jeunesse, c'est désormais en catégorie Elite que court Mickael Marti de Sonceboz

Un saut pas toujours facile à gérer puisque cette catégorie Elite regroupe le plus souvent tous les concurrents de 20 à 39 ans alors qu'en catégorie jeunesse la différence d'âge n'excédait pas 2 ans. Autant dire que pour réaliser de très bons résultats, il faut à chaque fois être au top de sa forme.

Pour sa première course de l'année, la course de la Solidarité d'Yverdon (course en ville de 8,2 km sur un parcours très roulant), il réalise une performance de choix en terminant 1er de sa catégorie 20-29 ans, ceci en terminant 6e au classement scratch sur plus de 600 participants.

S'enchaînent ensuite les championnats bernois de cross avec une 4º place, puis le cross de Lausanne avec un podium (3º) réjouissant.

Début mars, il participe à l'une de ses courses préférées (au niveau du parcours qui est vallonné le long d'un magnifique cours d'eau), le Derby des Bois à Versoix dans une forêt toute proche de l'aéroport de Cointrin. Lors d'une course très nerveuse, il termine 1er Elite sur le petit parcours de 4,3 km.

Mickael enchaîne à mi-mars avec la traditionnelle course de Kerzers sur 10 km où il récolte une 5° place sur 182 en catégorie Elite. Ce résultat le récompense de ses efforts, mais en même temps il doit renoncer à participer aux championnats jurassiens de cross de Belprahon qui a lieu le même week-end.

Pour montrer son intérêt aux clubs régionaux et soutenir les organisateurs du CC Nidau dont le président habite aussi Sonceboz, il participe au cross des Tilleuls avec une belle 2º place avant de poursuivre le mercredi suivant à la cérémonie de remise des prix des courses hors stade du canton de Neuchâtel. Lors de celle-ci, organisée à Bôle, il reçoit le premier prix en catégorie junior pour ses résultats lors de la saison 2023.

Commence ensuite une participation aux différentes courses du Jura Top Tour, groupe de courses de montagne dans la région de Soleure avec la la Suisse était présente), le talent n'a pas suffi et il termine à une honorable 22° place sur 77 concurrents dans sa catégorie. Cela change de ses 2 derniers



Froburg – Berglauf (9 km et 550 m de dénivelé) et une 4º place, suivies de la Tüfelsschlucht-Berglauf à Hägendorf qui comptait pour le championnat suisse de la spécialité. Malgré une course solide (la concurrence de toute la Suisse était présente), le talent n'a pas suffi et il termine à une honorable 22º place sur 77 concurrents dans sa catégorie. Cela change de ses 2 derniers

titres de vice-champion suisse en catégorie junior (à la Tour de Moron et Adelboden), c'est le dur apprentissage de passer de la catégorie junior à l'élite.

Viennent ensuite les courses lausannoises avec Les Traine-savates, où lors de sa 8º participation il réalise une 2º place avec pour anecdote incroyable: il réalise le même temps à la seconde près que l'édition précédente. Une semaine plus tard, il a été invité par les organisateurs aux 10 km de Lausanne où malheureusement le beau temps n'était pas au rendez-vous puisque la compétition se déroula sous une pluie glaçante et une température presque hivernale. Malgré cela Mickael réalise un bon temps de 33 min pour un 10 km où il termine 3° de sa catégorie sur 1208 finishers. Bravo à lui.

Début mai, une 3° course du Jura Top Tour lui permet de réaliser un nouveau podium avec une 3° place à la Wengi Berglauf (8 km pour 445 m de dénivelé). Il prend ainsi provisoirement la 3° place du classement général de ce challenge en 10 courses où seuls les 6 meilleurs résultats vont compter.

Durant le mois de mai, il aura aussi l'occasion de se distinguer au tour du canton de Neuchâtel en 6 étapes et à la course du Grand-Prix de Berne. Ses résultats seront détaillés dans un autre article. Mais on ne peut s'empêcher de terminer cet article par une victoire à la course des Jonquilles à Nods après une course à 2 qui s'est soldée par un sprint à quelques centaines de mètres de l'arrivée. Bref le feu sacré de la compétition est toujours présent, même si les podiums sont beaucoup plus difficiles à se concrétiser. Bravo à lui d'autant qu'il doit concilier ses temps d'entraînement avec un examen pratique d'automaticien CFC (de 120 h), ses examens théoriques pour le CFC ainsi qu'une maturité professionnelle qui lui ouvrira les portes des écoles d'ingénieurs. ■ son coach



AMICALE MICHEL FROIDEVAUX

Ça va bouger à l'Amicale

Réunie dernièrement en assemblée générale, l'Amicale Michel Froidevaux a décidé d'emboiter le pas à l'encouragement de la confédération avec son action La Suisse bouge.

Afin d'ajouter une activité à son calendrier, l'Amicale propose une balade de Tramelan aux Rouges Terres, à pied ou à vélo selon programme ci-après.

L'amicale Michel Froidevaux bouge

A pied ou à vélo, dans le cadre de La Suisse bouge, l'amicale MFx vous propose une balade de Tramelan aux Rouges Terres le dimanche 2 juin.

A pied

- 9h: départ de Tramelan, hangar des pompiers;
- 10 h: Les Reussilles;
- 11 h 15: Les Rouges Terres, restaurant du Sapin;
 12 h 30: Le Rois Derrière restaurant des
- 12 h 30: Le Bois Derrière, restaurant des Voyageurs, repas pour les amateurs;
- 14 h: départ du Bois Derrière;
- 16 h: arrivée à Tramelan.

A vélo

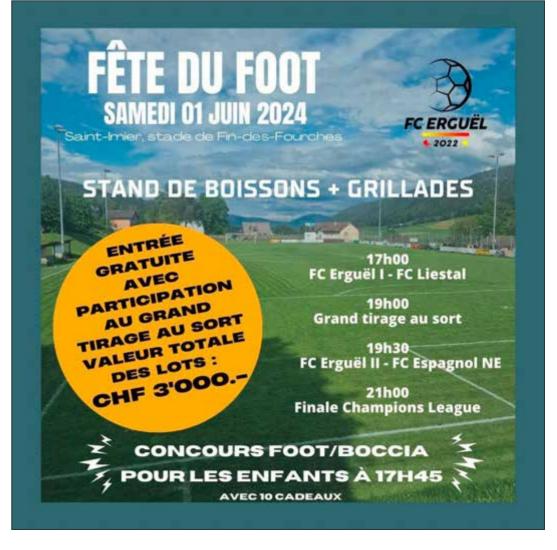
- 9 h: départ de Tramelan, hangar des pompiers;
- 10 h: Camping les Cerneux, Les Breuleux;
- 11 h 15: Les Rouges Terres, restaurant du Sapin, via La Chaux-des-Breuleux, Saignelégier;
- 12 h 30: Le Bois Derrière, restaurant des Voyageurs, repas pour les amateurs;
- 14 h: départ du Bois Derrière.

Possibilité de faire seulement une étape, à choix. Pour tout renseignement: 079 418 95 66. Pour ceux qui veulent prendre le repas de midi, merci de vous inscrire par mail à fm.tschan@bluewin.ch.

Mais encore

Au-delà de ça, l'Amicale Michel Froidevaux organisera un pique-nique le 17 août à la cabane de la Cyno. Le repas de soutien avec remise des prix d'encouragement pour les différentes disciplines, foot, tir, haltérophilie, tennis et pour la première fois cette année le volleyball, aura lieu le vendredi 25 octobre, le lieu est encore à définir.

Réclame



GRAND CHASSERAL TRAIL SERIES

La VCV en sera la première étape

Les comités d'organisation de la Course Villeret-Chasseral-Villeret (VCV) à Villeret, du Trail du Jura bernois à Tramelan, et de la Course des Pavés à La Neuveville ont le plaisir de vous annoncer le lancement de la Grand Chasseral Trail Series





Cette nouvelle compétition née de automnales figureront automatiquela collaboration entre les 3 trails de la région a pour but de développer le trail, de le rendre plus visible au grand 3 parcours faisant partie de ce circuit public et de mettre ce sport, ainsi que le magnifique cadre naturel dans lequel il les suivants (dates des éditions 2024 est possible de le pratiquer dans notre région, à l'honneur.

Grâce à la Grand Chasseral Trail Series, les sportifs et sportives qui participeront à ces 3 manifestations

ment dans un classement général basé sur l'addition des temps effectués. Les de courses courtes et accessibles sont également indiquées):

Course Villeret-Chasseral-Villeret VCV): 25 km avec 1000 m de dénivelé, 7 septembre, 110 finishers en 2023

La Traversée (Trail du Jura

bernois): 31 km avec 1247 m de dénivelé, 26 septembre, 130 finishers en 2023

Trail de 7 Lieues (Course des Pavés): 24 km avec 800 m de dénivelé, 30 novembre, 510 finishers en 2023

Une cérémonie de remise des prix sera organisée chaque année. Pour cette première édition, elle aura lieu le samedi 7 décembre à la Couronne à Sonceboz. A cette occasion, les podiums des catégories suivantes seront

récompensés: juniors: < 20 ans; élites: 20-50 ans; seniors: > 50 ans. Il est possible de s'inscrire simultanément aux 3 courses et donc à la Grand Chasseral Trail Series en bénéficiant d'un rabais (110 francs au lieu de 131 francs) à l'adresse suivante: https://grandchasseraltrailseries.ch/inscriptions/.

Les personnes s'inscrivant de manière séparée aux 3 courses prendront également automatiquement part à ce classement, sans que cela n'engendre de frais supplémentaires pour les coureurs.

Pour cette première édition, la Grand Chasseral Trail Series est soutenue financièrement par les 3 banques de la région, c'est-à-dire la Clientis, la Raiffeisen et la Banque cantonale bernoise, ainsi que par la Mobilière.

TENNIS CLUB MONT-SOLEIL

Défaite serrée face au Val-de-Travers 2



De gauche à droite: Jason Lorrain Zihlmann, Matteo Castiglioni, Jonathan Baduff Richard, Ken Schindler, Nicolas Jean-Mairet, Ludovic Schneider et Zacharie Bsinthe Schneider

Le dimanche 26 mai, le Tennis Club Mont-Soleil a affronté le Val-de-Travers 2 dans une rencontre acharnée qui s'est soldée par une défaite sur le score de 4-5. Ce match, marqué par des échanges intenses et des rebondissements, s'est avéré crucial pour les ambitions de la saison du TC Mont-Soleil.

Des matchs disputés jusqu'au bout

Les joueurs du TC Mont-Soleil ont montré un niveau de jeu remarquable, mais cela n'a pas suffi pour contrer les assauts déterminés de leurs adversaires. Chaque rencontre a été âprement disputée, et plusieurs matchs se sont terminés au tie-break, témoignant de l'équilibre des forces en présence.

Le poids des doubles décisifs

La rencontre s'est finalement jouée sur les matchs de doubles, où le Valde-Travers 2 a su faire preuve de cohésion et de stratégie. Avec une victoire cruciale en double, ils ont scellé le sort de la rencontre en remportant les derniers points nécessaires pour atteindre la victoire.

Des perspectives pour l'avenir

Cette défaite serrée laisse un goût amer au TC Mont-Soleil, mais elle renforce aussi la détermination de l'équipe à se surpasser dans les prochaines rencontres. Le capitaine, Zach Schneider, a exprimé sa confiance en ses joueurs et leur capacité à rebondir: « Nous avons vu aujourd'hui de quoi nous sommes capables. Nous allons analyser cette

rencontre, en tirer les leçons nécessaires et revenir plus forts.»

Un soutien indéfectible des supporters

Malgré la défaite, les supporters du TC Mont-Soleil ont fait preuve d'un soutien indéfectible tout au long de la journée. Leurs encouragements et leur passion ont créé une ambiance électrique sur le court, motivant les joueurs à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le TC Mont-Soleil peut tirer des enseignements précieux de cette confrontation serrée contre Val-de-Travers 2. L'équipe reste déterminée à poursuivre sur la voie de la progression et à viser les sommets dans les compétitions à venir. ■ EK

TENNIS CORTÉBERT-COURTELARY

La roue tourne enfin

Après 9 rencontres interclubs, les équipes du TCC (Tennis Cortébert-Courtelary) totalisaient huit défaites pour un nul. Comme toutes les mauvaises choses ont une fin, trois des cinq équipes engagées le week-end dernier ont remporté l'enjeu. L'heure du réveil semble avoir sonné et il ne reste plus qu'à le confirmer.

L'équipe dames jeunes seniores a joué samedi à domicile. Contre son homologue de Schützenmatt SO, elle a remporté la partie par 5-1. Mireille Schmidlin et Laurence Fleury ont gagné plutôt facilement leur simple. Encouragée par ses compères, Mégane Cossavella a remporté l'enjeu au tie-break du 3e set. De son côté, Danièle Kiener a dû s'avouer vaincue au tie-break du 3° set au terme d'un match de haute lutte. Seul le second

double a été joué étant donné le forfait de la première paire adverse. Sans coup férir, Laurence Fleury associée à Audrey Challandes a apporté le 5º point à leur équipe. Ce succès permet à l'équipe dames jeunes seniores de terminer seconde du groupe et d'obtenir son ticket pour jouer le tour de promotion contre Givisiez le 8 juin prochain. ■ AM

Dames actives 2L: TCC - Mümliswil 1-5 Dames jeunes seniores 2L: TCC - Schützenmatt SO... Dames seniores 2L: TCC - Langenthal.....5-1 Messieurs actifs 3L: TCC - Tela.... Messieurs seniors 2L: Born Kappel - TCC.

SAMEDI 1^{ER} JUIN Messieurs 3L: Scheuren – TCC

PRO SENECTUTE

Randonnée

Mardi 6 juin, 11 h 30 à 17 h, randonnée Entre le bord du lac de Morat et dans la forêt du *Chablais* Rendez-vous: 11 h 30 à la gare de Sugiez. Pique-nique tiré du sac. Temps de marche: 3 h - 13 km. Difficulté facile à moyenne. Responsable et inscription: Anselmo Costanzo,

Jeudi 6 juin, 13 h 40 à 17 h, Le Bord du lac Neuchâtelois par la Ramée Rendez-vous: 13 h 40 à la gare de Saint-Blaise. Temps de marche et dénivelé: environ 2h15 - 60 m. Difficulté facile. Responsable et inscription: Irène Meyrat Albrecht, 079 254 76 57.

Mardi 11 juin, 11 à 17 h, randonnée Sur les Pas du Diable Rendez-vous: 11 h à la halle polyvalente de Bure. Pique-nique tiré du sac. Temps de marche et dénivelé: 3 h 30 - 239 m. Difficulté moyenne. Responsable et inscription: Denis Bédat, 079 721 76 00.

Jeudi 13 juin, 10 h à 16 h, randonnée La Faux d'Enson Rendez-vous: 10 h à la gare de Moutier. En voiture jusqu'à Réclère. Temps de marche et dénivelé: environ 3 à 4h - 395 m. Difficulté élevée. Responsable et inscription: Frédy Mercerat, 077 431 13 10.

Sortie à vélo

Mardi 4 juin, 13 h 30, dans le Jura bernois Plus d'information quelques jours avant la sortie par email. Responsable: Françoise Dokmak, 078 876 84 86 et Marco Griselli, 076 311 08 23.

■ PRO SENECTUTE

Nº 21 VENDREDI 31 MAI 2024

Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Délai de remise des publications: mardi 12 h. Tarifs: 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).



District

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES EAUX DE LA SUZE

Convocation à l'assemblée des délégués

Jeudi 27 juin 2024 à 19 h 30 à Sonceboz, rue du Collège 31

Ordre du jour

- 1. Salutations et liste de présence
- 2. Nomination d'un scrutateur
- 3. Ordre du jour
- 4. Procès-verbal de la dernière séance
- 5. Présentation et acceptation des comptes 2023
- 6. Rapport relatif à la protection des données 7. Présentation et acceptation du budget 2025 et des contributions communales
- 8. Information des travaux en cours
- 9. Divers

Péry, le 31 mai 2024

SAES

ASSOCIATION DES CAMPS DE VACANCES DU DISTRICT DE COURTELARY

Assemblée générale

Lundi 17 iuin 2024 à 19 h. salle communale, école primaire, rue du Collège 5, Renan

Ordre du jour

- 1. Appel et souhaits de bienvenue
- 2. Procès-verbal du 9 mai 2024
- 3. Rapport du président ACV
- 4. Rapport du président ACVca
- 5. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs des comptes – Approbation
- 6. Budget 2025 Approbation
- 7. Modifications des statuts et du nom de notre association
- 8. 100e anniversaire de l'ACV
- 9. Elections statutaires
- a. au comité b. des vérificateurs des comptes 10. Divers

Villeret, le 27 mai 2024

Le président : Domenico Di Paolo

Corgémont

eBau 2024-2925

Avis de construction

Requérant: Monnin SA, Pierre-Pertuis 18,

2605 Sonceboz. Auteur du projet: Thomas Miserez SA, Samuel Miserez, chemin des Barres 7, 2345 Les Breuleux. Emplacement: parcelle N° 1003, au lieu-dit: Sur le Crêt 7A, commune de Corgémont.

Projet: installation d'une climatisation dans les ateliers avec une machine aéroréfrigérante à l'extérieur.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: zone activité 1.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 23 juin 2024, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 24 mai 2024

Le Secrétariat municipal



Mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

Avis de construction eBau 2024-7536

Requérante: Nathalie Knecht-Weber, route du Chaumin 7, 2606 Corgémont.

Auteure du projet: idem.

Emplacement: parcelle N° 656, au lieu-dit: route du Chaumin 14, commune de Corgémont.

Projet: remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au

23 juin 2024, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 24 mai 2024

Le Secrétariat municipal

Cortébert



Avis de construction eBau 2023-13958

Requérant: Benoit Lorton, Cour d'Agibert 4, 2607 Cortébert.

Auteur du projet: Benoit Lorton, Cour d'Agibert 4, 2607 Cortébert.

Propriétaire foncier: Benoit Lorton, Cour d'Agibert 4, 2607 Cortébert.

Projet: pose de panneaux photovoltaïques en surimposition de toiture.

Lieu-dit: Cour d'Agibert 6. Parcelle1: 58.

Zone: C.

Ensemble bâti selon recensement architectural: A. Recensement architectural: objet cantonal digne de conservation.

Dimensions: selon plans déposés.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 24 mai 2024

Le Secrétariat municipal

Avis de construction eBau Nº 2023-21657

Requérant: Silvio Della Valentina, rue de l'Avenir 14, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: Silvio Della Valentina, rue de l'Avenir 14, 2606 Corgémont.

Propriétaires fonciers: Silvio Della Valentina, rue de l'Avenir 14, 2606 Corgémont et Fabio Della Valentina, Les Ruaux 8, 2607 Cortébert.

Projet: pose d'une yourte avec poêle à bois, non destinée à l'habitat et non chauffée en permanence en hiver et sans eau courante.

Lieu-dit: Les Ruaux 8.

Parcelle: 219. Zone: H3.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: pilotis en bois.

Façades: toile avec isolation laine de mouton. Toit: toile avec isolation laine de mouton.

Zone de protection des eaux: Au.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

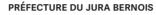
Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 24 mai 2024

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction Nº 106/2023 eBau 2023-12328

Publication d'un projet de construction conformément à l'art. 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr).

Requérant: Damien Fankhauser, Les Covets 209, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: DeLaval SA, Guillaume Morand, chemin des Préalpes 10, 1630 Bulle.

Emplacement: parcelle N° 788, au lieu-dit: Les Covets, commune de Courtelary.

Projet: construction d'une stabulation libre pour vaches laitières avec fosse à lisier, stockage du fourrage et hangar, aménagement d'accès en gravier autour du bâtiment, ajout d'une chambre reliée au bâtiment par une canalisation pour la prise d'eau d'extinction par les sapeurs-pompiers le long de la route des Covets.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés. Zone: agricole.

Dérogations: art. 18 DRN, 30 RCC et 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 23 juin 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Courtelary, le 24 mai 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

RÉSIDENCE HÉBRON, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Assemblée générale ordinaire

Conformément à nos statuts, nous convoquons nos associés

> le mardi 18 juin 2024 à 18 h à la Résidence Hébron, rue du Tilleul 3, Courtelary

Ordre du jour

- 1. Liste de présences
- 2. Nomination de 2 scrutateurs
- 3. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2023
- 4. Rapport de l'exercice 2023:
- conseil d'administration et direction 5. Présentation des comptes 2023
- 6. Rapport de l'organe de révision
- 7. Approbation des comptes 2023 8. Décharge au conseil d'administration
- pour l'exercice 2023 9. Elections statutaires:
 - a. des membres du conseil d'administration b. de l'organe de révision
- 10. Demandes de rachat de parts sociales 11. Modification des statuts: article 28

Les comptes peuvent être obtenus en s'adressant au secrétariat de la Résidence Hébron au 032 491 25 65.

Courtelary, le 27 mai 2024

Résidence Hébron Le Conseil d'administration

Mont-Tramelan

Avis de construction



Requérants / Maîtres d'ouvrage: Philippe et Hulda Gerber, Bruchackerstrasse 5, 2575 Gerolfingen.

Auteurs du projet: idem. Adresse du projet: BF 58, Vacheries Bruniers 15 A, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: déconstruction d'un

ancien grenier en bois transformé dans les années 70 en habitation.

Dimensions du projet: selon plans déposés. Construction du projet: selon plans déposés. Dérogations: -

Zone: RT. Zone de protection des eaux: S3.

Objet protégé: -Dépôt public: du 31 mai 2024 au 1er juillet 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 31 mai 2024

Le Secrétariat municipal

Réclame



Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 156/2020 eBau 2020-5545

> Modification du permis de construire N° 156/2020 accordé le 23 novembre 2021

Requérante: Municipalité de Péry-La Heutte, Grand-Rue 54, 2603 Péry.

Auteur du projet: Loriol Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

Emplacement: parcelle N° 219, au lieu-dit: *Le Paradis*, La Heutte, commune de Péry-La Heutte. **Projet:** pose de containers vitrés recouverts d'un lambrissage en bois naturel pour la mise en place d'une buvette avec sanitaires, pose de deux containers maritimes recouverts d'un lambrissage en bois pour l'entreposage de matériel, aménagement d'un accès et d'une place de stationnement (20 places) en groise, pose de 4 nouveaux poteaux d'éclairage et remise en état des grillages existants.

Modification: modification du sens du lambrissage en bois naturel du container vitré de la buvette avec sanitaires (vertical au lieu d'horizontal).

Dimensions: selon plans déposés. **Construction:** selon plans déposés. **Zone:** ZSL 1 *Le Paradis*.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 juin 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre la modification, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 31 mai 2024

La Préfète : Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Avis de construction 24-05 eBau 2024-1726, dossier eBau 185047

Adresse du projet: BF 1443, Le Plan Marmet 49,

2610 Les Pontins. **Description du projet:** isolation périphérique du

bâtiment.

Maître d'ouvrage: Céline Collaud, Le Plan

Marmet 49, 2610 Les Pontins.

Auteur du projet : idem MO.

Zone d'affectation et de constructions : HZ.

Dérogation: art. 24 LAT. Périmètre protégé: – Objet protégé: –

Dépôt public: du 31 mai 2024 au 1er juillet 2024

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 31 mai 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité Nicolas Vuilleumier

Sauge



Avis de construction N° 131 / 2023 eBau 2023-10403

Requérant: Blerim Zhuta, chemin de l'Ecole 11, 2535 Frinvillier.

Auteur du projet: Marcello Rappazzo, Jakob Stämpfli Strasse 114b, 2502 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 157, au lieu-dit: *chemin de l'Ecole 11*, Frinvillier, commune de Sauge.

Projet: aménagement d'un 3° logement dans les combles du bâtiment existant avec création d'un accès indépendant, pose d'escaliers en façade ouest et construction d'un nouveau bâtiment de 3 logements avec aménagement d'un dépôt pour matériaux de construction et de 3 garages individuels au niveau inférieur.

Dimensions: selon plans déposés. **Construction:** selon plans déposés.

Dérogations: art. 80 LR, 43 OC, 24 et 31 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 juin 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 31 mai 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan



Cimetière de Tramelan Désaffectation de tombes

Conformément aux articles 36 et 37 du Règlement des services funèbres et du cimetière de Tramelan, il sera procédé en 2024 à la désaffectation du secteur suivant:

 secteur N° 9 / Inhumations du N° 427 (année 1968) au N° 704 (année 1974).

Selon le règlement, les nivellements se font par secteur, au plus tôt 20 ans après la dernière inhumation du secteur concerné. Le délai est donc largement échu.

Nous prions les familles ou proches de bien vouloir enlever les monuments et plantes qu'ils désirent garder en leur possession jusqu'au 6 septembre 2024 au plus tard. Après la date précitée, les champs d'ensevelissements seront aplanis.

Pour tous renseignements, le secrétariat de la commission du cimetière est à votre disposition au 032 486 99 50, ainsi que le jardinier, M. Uhlmann, au 079 698 63 75.

Tramelan, le 22 mai 2024

Pour la commission du cimetière Le secrétaire : Nicolas Rousseil

Plan directeur communal de l'énergie: information et participation de la population

Procédure d'information et de participation

Conformément à l'article 58 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions, le conseil communal de Tramelan ouvre une procédure de participation publique à propos du Plan directeur communal de l'énergie.

Le projet de Plan directeur communal de l'énergie sera déposé publiquement pendant 30 jours, du 7 juin 2024 au 12 juillet 2024 inclus, auprès de l'administration municipale ainsi que sur le site internet de la commune www.tramelan.ch/pdcome.

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés au secrétariat communal par email à l'adresse info@tramelan.ch ou par courrier postal adressé au Conseil municipal, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Tramelan, le 27 mai 2024

Le Conseil municipal

Canton de Berne



DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA CULTURE

Sept maisons paysannes du Jura bernois sous la loupe des archéologues

Les maisons paysannes séculaires sont une composante paysagère importante du Jura bernois. Les plus anciennes d'entre elles datent de la fin du Moyen Age, comme l'attestent désormais plusieurs études de bâti menées par le Service archéologique du canton de Berne. Les connaissances acquises sont réunies dans un livre présenté au public le 22 mai dernier à Grandval.

Mis à contribution à l'occasion de travaux de transformation et de démolition, les spécialistes du Service archéologique ont fait quelques découvertes surprenantes depuis les années 1990: des bâtiments vieux de plusieurs siècles ont ainsi été mis au jour derrière des enduits et des lambris insignifiants. Le premier objet de ce type a été la Maison du Banneret-Wisard à Grandval. Etudiée en 1996, elle abrite aujourd'hui un musée et est donc accessible au grand public. Un ouvrage rassemble désormais les connaissances scientifiques sur cette maison rurale et d'autres habitations remarquables.

Sept maisons rurales étudiées

La Maison du Banneret-Wisard à Grandval est une maison rurale construite principalement en bois. Les recherches archéologiques et dendrochronologiques (mesure des cernes de croissance du bois) ont révélé que la construction à poteaux sur sablières - un mode de construction en bois typique de la région à cette époque - a été érigée en 1535. Elle est l'une des plus anciennes maisons conservées dans la région jurassienne. Continuellement habitée depuis sa construction, la bâtisse a subi de nombreuses transformations au cours des siècles. Si la majeure partie de la structure porteuse en bois est d'origine, la façade en madriers et le toit à croupes recouvert de bardeaux permettent d'imaginer son aspect initial.

Outre la Maison du Banneret-Wisard, le Service archéologique a analysé six autres maisons rurales des XVI° et XVII° siècles, notamment à Cormoret, Evilard, Saules, Sornetan, Souboz et Villeret. Ces bâtisses portent des caractéristiques architecturales typiques de la région, comme la cuisine voûtée, le tué en pierre (grande cheminée) ou la charpente à poteaux. Elles donnent ainsi un aperçu du mode de construction et de la vie quotidienne dans le Jura bernois, voici 300 à 500 ans.

Mobilier archéologique témoignant de la vie quotidienne d'autrefois

Les analyses de bâti ont été complétées dans deux cas par des fouilles archéologiques. Le mobilier archéologique découvert à cette occasion fournit des indications sur l'usage des bâtiments et donne une idée de la vie quotidienne de leurs occupants successifs. Dans le cas de la Maison du Banneret-Wisard à Grandval, des fragments de cives attestent du vitrage originel qui garnissait les fenêtres du logement. Le comblement de deux fosses garde-manger potentielles, creusées dans le sol des deux pièces méridionales, a fourni un important lot de vaisselle culinaire et domestique en céramique datant de la première moitié du XIX^e siècle. Les marques de propriété gravées sur le fond de certains récipients suggèrent que deux familles partageaient alors la cuisine.

Dans le bâtiment du Haut-du-Village 37 à Souboz, le mobilier archéologique mis au jour dans le logement permet d'esquisser certaines habitudes et activités des habitants. Des fragments de pipes en terre attestent que l'on fumait dans la maison dès 1684. Des billes en pierre et en verre retrouvées sous le plancher de la chambre de séjour révèlent que des enfants y jouaient voici une centaine d'années.

A propos de l'ouvrage

Christophe Gerber et Jonathan Frey, La maison rurale des 16° et 17° siècles dans le Jura bernois. Un quart de siècle d'archéologie du bâti: de Grandval à Villeret et d'Evilard à Sornetan. Cahiers d'archéologie du canton de Berne 13. Berne 2024. 240 pages, 249 illustrations. Prix: 34 francs. ISBN 978-3-9525608-4-6. En vente au Service archéologique du canton de Berne, adb. sab@be.ch, 031 633 98 00 ou en librairie.

Berne, le 27 mai 2024

Direction de l'instruction publique et de la culture

ADMINISTRATION CANTONALE

Approvisionnement en électricité: premier appel d'offres publics lancé pour des immeubles cantonaux

Suite à la libéralisation du marché de l'énergie, les clients qui consomment plus de 100 000 kilowattheures par an peuvent s'approvisionner sur le marché libre et profiter ainsi de prix avantageux. Le droit des marchés publics révisé soumet l'achat d'électricité au droit des marchés publics. La Commission de la concurrence de la Confédération (COMCO) a donc demandé aux cantons de lancer un appel d'offres public pour s'approvisionner sur le marché libre à l'avenir.

Le canton de Berne a ainsi lancé son premier appel d'offres public pour l'achat d'électricité pour les quelque 90 immeubles consommant plus de 100 000 kilowattheures par an. A l'issue de la procédure, il a porté son choix sur un pool de fournisseurs composé de trois prestataires de services: Alpiq SA, BKW Energie SA et Energie Wasser Bern. L'appel d'offres portant sur les prestations de gestion, qui a été lancé simultanément, est attribué à la société Primeo Energie SA.

Berne, le 27 mai 2024

Direction des travaux publics et des transports (DTT)

CONSEIL-EXÉCUTIF

Votation cantonale et élection préfectorale complémentaire du 22 septembre 2024

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a fixé au dimanche 22 septembre 2024 la votation populaire cantonale concernant les objets suivants:

Modification de la Constitution cantonale (transfert cantonal de la commune de Moutier: suppression des districts);

Concordat sur le transfert de la commune de Moutier au canton du Jura.

Le gouvernement cantonal a fixé au même jour l'élection préfectorale complémentaire dans l'arrondissement administratif de l'Emmental.

Berne, le 23 mai 2024

Chancellerie d'Etat (CHA), Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ)

CONSEIL-EXÉCUTIF

Daniela Clément nouvelle présidente de l'APEA du Seeland

Le Conseil-exécutif a nommé Daniela Clément pour être la nouvelle présidente de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du Seeland à compter du 1er octobre 2024. Elle succèdera à Liliane Zurflüh à ce poste. Daniela Clément est titulaire d'un diplôme universitaire en droit. Membre de l'APEA du Seeland depuis janvier 2013, elle connaît parfaitement l'organisation et les processus de cette entité ainsi que les particularités régionales.

Berne, le 23 mai 2024

Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ)

Réclame

